



First Session
Thirty-eighth Parliament, 2004

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Official Languages

Chair:

The Honourable EYMARD G. CORBIN

Monday, November 15, 2004
Monday, November 29, 2004

Issue No. 3

First meeting on:

The application of the Official Languages Act and
of the regulations and directives made under it,
within those institutions subject to the Act

Second meeting on:

The Annual Report of the Commissioner
of Official Languages 2003-04

APPEARING:

The Honourable Mauril Bélanger, P.C., M.P.,
Minister responsible for Official Languages
The Honourable Liza Frulla, P.C., M.P.,
Minister of Canadian Heritage

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
trente-huitième législature, 2004

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Langues officielles

Président :

L'honorable EYMARD G. CORBIN

Le lundi 15 novembre 2004
Le lundi 29 novembre 2004

Fascicule n° 3

Première réunion concernant :

L'application de la Loi sur les langues officielles,
ainsi que des règlements et instructions en découlant,
au sein des institutions assujetties à la loi

Deuxième réunion concernant :

Le rapport annuel de la commissaire
aux langues officielles de 2003-2004

COMPARAISSENT :

L'honorable Mauril Bélanger, C.P., député,
ministre responsable des langues officielles
L'honorable Liza Frulla, C.P., députée,
ministre du Patrimoine canadien

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Eymard G. Corbin, *Chair*

The Honourable John M. Buchanan, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

- | | |
|--|---|
| * Austin, P.C.
(or Rompkey, P.C.)
Chaput
Comeau
Jaffer | * Kinsella
(or Stratton)
Léger
St. Germain, P.C. |
|--|---|
- * Ex Officio Members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

Substitution pending for the Honourable Senator Lavigne
(November 2, 2004).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES LANGUES OFFICIELLES

Président : L'honorable Eymard G. Corbin

Vice-président : L'honorable John M. Buchanan, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

- | | |
|--|---|
| * Austin, C.P.
(ou Rompkey, C.P.)
Chaput
Comeau
Jaffer | * Kinsella
(ou Stratton)
Léger
St. Germain, C.P. |
|--|---|
- * Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Remplacement à venir pour l'honorable sénateur Lavigne
(le 2 novembre 2004).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, November 3, 2004:

The Honourable Senator Corbin moved, seconded by the Honourable Senator Cook:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to study and to report from time to time on the application of the *Official Languages Act* and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act;

That the Committee be authorized to study the reports and papers produced by the Minister Responsible for Official Languages, the President of the Treasury Board, the Minister of Canadian Heritage and the Commissioner of Official Languages as well as any other material concerning official languages generally;

That papers and evidence received and taken during the second and third sessions of the 37th Parliament be referred to the Committee;

That the Committee report to the Senate no later than June 15, 2005.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat*, le mercredi 3 novembre 2004 :

L'honorable sénateur Corbin propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook,

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles reçoive la permission d'étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi;

Que le Comité soit autorisé à étudier les rapports et documents produits par le ministre responsable des langues officielles, le président du Conseil du Trésor, la ministre du Patrimoine canadien et la commissaire aux langues officielles, ainsi que toute autre matière concernant les langues officielles en général;

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus au cours des deuxième et troisième sessions de la trente-septième législature soient déférés au Comité;

Que le Comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 15 juin 2005.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, November 15, 2004
(5)

[English]

The Standing Senate Committee on Official Languages met at 5:03 p.m., this day, in room 256-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Eymard G. Corbin, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buchanan, P.C., Chaput, Corbin, Jaffer, and Léger (5).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Marie-Ève Hudon.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, October 21, 2004, the committee continued its study of the Annual Report of the Commissioner of Official Languages 2003-04, tabled in the Senate on October 19, 2004. (See Issue No. 2, Monday, November 1, 2004, for the full text of the Order of Reference.)

APPEARING:

The Honourable Mauril Bélanger, P.C., M.P., Minister responsible for Official Languages.

WITNESS:

Privy Council Office:

Ms. Marie E. Fortier, Deputy Minister, Intergovernmental Affairs.

Mr. Bélanger made an opening statement and, together with Ms. Fortier, answered questions.

At 6:35 p.m., pursuant to rule 92(2)(e), the committee continued in camera to consider a draft agenda.

It was agreed that staff remain.

The committee discussed future business and draft budgets.

It was agreed that the following draft budget application for its legislative work for the fiscal year ending March 31, 2005 be adopted and submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

Professional and Other Services	7,000
Transportation and Communications	10,500
All Other Expenditures	500
Total	\$ 18,000

It was agreed that the following draft budget application for its special study on the application of the Official Languages Act for the fiscal year ending March 31, 2005 be adopted and submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 15 novembre 2004
(5)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 3, dans la pièce 256-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Eymard G. Corbin (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buchanan, C.P., Chaput, Corbin, Jaffer et Léger (5).

Également présente : De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement : Marie-Ève Hudon.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 21 octobre 2004, le comité poursuit son examen du rapport annuel 2003-2004 de la commissaire aux langues officielles, déposé au Sénat le 19 octobre 2004. (*L'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 2 du lundi 1^{er} novembre 2004.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Mauril Bélanger, C.P., député, ministre responsable des langues officielles.

TÉMOIN :

Bureau du Conseil privé :

Mme Marie E. Fortier, sous-ministre, Affaires intergouvernementales.

M. Bélanger fait une déclaration et, de concert avec Mme Fortier, répond aux questions.

À 18 h 35, conformément à l'alinéa 92(2)e), le comité se réunit à huis clos pour examiner un projet d'ordre du jour.

Il est convenu d'autoriser le personnel à rester.

Le comité discute des questions futures et des avant-projets de budgets

Il est convenu que la demande de budget relative à l'étude de mesures législatives pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005 soit adoptée et présentée au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Services professionnels et autres	7 000 \$
Transport et communications	10 500 \$
Autres dépenses	500 \$
Total	18 000 \$

Il est convenu que la demande de budget relative à l'étude spéciale sur l'application de la Loi sur les langues officielles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005 soit adoptée et présentée au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Professional and Other Services	4,000
Transportation and Communications	500
All Other Expenditures	2,000
Total	\$ 6,500

It was agreed that the following draft budget application for its legislative work for the fiscal year ending March 31, 2006 be adopted and submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

Professional and Other Services ¹	7,000
Transportation and Communications	25,610
All Other Expenditures	500
Total	\$ 43,810

At 7:50 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, November 29, 2004
(6)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met at 5:05 p.m., this day, in room 256-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Eymard G. Corbin, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buchanan, P.C., Chaput, Comeau, Corbin and Léger (5).

Other senator present: The Honourable Senator Murray, P.C.

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Marie-Ève Hudon, analyst.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 3, 2004, the committee undertook its study of the Official Languages Act, with a view to report on the application thereof from time to time, and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act.

APPEARING:

The Honourable Liza Frulla, P.C., M.P., Minister of Canadian Heritage.

WITNESS:

Canadian Heritage:

Judith Larocque, Deputy Minister;

Eileen Sarkar, Assistant Deputy Minister, Citizenship and Heritage;

Hubert Lussier, Director General, Official Languages Support Program.

Services professionnels et autres	4 000 \$
Transport et communications	500 \$
Autres dépenses	2 000 \$
Total	6 500 \$

Il est convenu que la demande de budget relative à l'étude de mesures législatives pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006 soit adoptée et présentée au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Services professionnels et autres	17 000 \$
Transport et communications	25 610 \$
Autres dépenses	500 \$
Total	43 810 \$

À 19 h 50, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 29 novembre 2004
(6)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 5, dans la pièce 256-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Eymard G. Corbin.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buchanan, C.P., Chaput, Comeau, Corbin et Léger (5).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Murray, C.P.

Aussi présente : De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement : Marie-Ève Hudon, analyste.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 novembre 2004, le comité procède à étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que les règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi.

COMPARAÎT :

L'honorable Liza Frulla, C.P., députée, ministre du Patrimoine canadien.

TÉMOIN :

Ministère du Patrimoine canadien :

Judith Larocque, sous-ministre;

Eileen Sarkar, sous-ministre adjointe, Citoyenneté et patrimoine;

Hubert Lussier, directeur général, Programme d'appui aux langues officielles.

Ms. Frulla made an opening statement and, together with Ms. Larocque, Ms. Sarkar and Mr. Lussier, answered questions.

At 6:48 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

La ministre Frulla fait une présentation puis, avec mesdames Larocque et Sarkar et monsieur Lussier, répond aux questions.

À 18 h 48, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, November 15, 2004

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:03 p.m. to consider the Annual Report of the Commissioner of Official Languages 2003-04, tabled in the Senate October 19, 2004.

Senator Eymard G. Corbin (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, thank you for attending this evening's meeting. Unfortunately, because of a pretty furious early winter storm, at least one member of our committee will not be able to make it in time, although he may arrive a little later. I am speaking about Senator Comeau. Credit is due to Senator Buchanan for being here, but of course, he lives in Halifax.

Before inviting the minister to give us a presentation on his duties and responsibilities, I will say that he will have to leave for deferred votes in the House of Commons and we will not be able to keep him here beyond 6:15, even though it is just a short walk down the hall.

I would ask members of the committee to remain after the hearing with the minister so that we can consider, in camera, draft budgets for the remainder of this fiscal year and the coming fiscal year, as well as a draft budget for special studies, which are all requirements under Senate administration rules.

[*Translation*]

Colleagues, I am pleased to introduce the Honourable Mauril Bélanger, Member of the Privy Council, Deputy Leader of the Government in the House of Commons, Minister responsible for Official Languages, Minister responsible for Democratic Reform, and Associate Minister of National Defense. He is accompanied by Ms. Marie Fortier, Deputy Minister of Intergovernmental Affairs.

Thank you for coming, Mr. Bélanger. Please introduce yourself.

The Honourable Mauril Bélanger, Minister responsible for Official Languages: I would like to confirm that I am appearing before you today as Minister responsible for Official Languages, to share my vision of my role and responsibilities.

As you pointed out, I am accompanied by Ms. Marie Fortier, Deputy Minister of Intergovernmental Affairs at the Privy Council Office, and person responsible for the official languages secretariat at the Privy Council Office.

Last July, I was pleased to accept the responsibilities that the Prime Minister offered me. I am honoured by the confidence he has shown in me. He can rest assured that I will fulfill my duties as minister as ardently as I accomplished my work as member and as chair of the Official Languages Committee, be it the joint

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 15 novembre 2004

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit ce jour à 17 h 3 pour étudier le rapport annuel pour l'année 2003-2004 de la commissaire aux langues officielles, déposé au Sénat le 19 octobre 2004.

Le sénateur Eymard G. Corbin (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je tiens à vous remercier de votre présence parmi nous ce soir. Malheureusement, en raison d'une tempête de neige précoce et déchaînée, au moins un des membres de notre comité n'arrivera pas à temps, bien qu'il puisse se joindre à nous un peu plus tard. Je parle du sénateur Comeau. Quant au sénateur Buchanan, il mérite des félicitations pour avoir pu se rendre ici, mais c'est vrai qu'il habite Halifax.

Avant d'inviter le ministre à nous parler de ses attributions, je précise qu'il devra nous quitter pour participer aux votes différés qui ont lieu à la Chambre des communes, ce qui fait qu'il ne pourra pas demeurer ici au-delà de 18 h 15, même si la Chambre est à quelques pas de cette salle.

Par ailleurs, je prie les membres du comité de rester là après l'audience avec le ministre afin que nous puissions étudier à huis clos les avant-projets de budgets pour le reste de cette année financière et pour la prochaine, ainsi qu'un avant-projet de budget relatif à des études spéciales, conformément au Règlement du Sénat.

[*Français*]

Chers collègues, il me fait plaisir de vous présenter l'honorable Mauril Bélanger, membre du Conseil privé, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale. Il est accompagné de Mme Marie Fortier, sous-ministre aux affaires intergouvernementales.

Monsieur Bélanger, nous sommes remercions de votre présence. Je vous demanderais de bien vouloir vous présenter.

L'honorable Mauril Bélanger, ministre responsable des langues officielles : Je voudrais confirmer que c'est à titre de ministre responsable des langues officielles que je comparais aujourd'hui, pour vous faire part de ma vision du rôle et des responsabilités qui m'incombent.

Comme vous l'avez souligné, je suis accompagné de Mme Marie Fortier, sous-ministre des affaires intergouvernementales au Bureau du Conseil privé, et responsable du secrétariat pour les langues officielles à l'intérieur du Conseil privé.

Au mois de juillet dernier, j'ai accepté avec plaisir ces responsabilités que le premier ministre m'a offertes. Je suis honoré de la confiance qu'il m'a démontrée. Il peut être assuré que je remplirai mes fonctions de ministre avec la même ardeur que j'ai accompli mon travail de député et de président des

committee or the standing committee of the House of Commons. My convictions have not changed. I am proud of my roots and of belonging to the francophone community in Canada.

I have not forgotten that our partners in anglophone communities in Quebec are experiencing their own situation. They are also aware of some difficulties and some advantages; we cannot ignore their reality. It is not the same in all of their territories, as the francophone reality can be different outside Quebec.

Allow me to remind you of the Government of Canada's renewed commitment toward linguistic duality. In the Throne Speech of October 5, 2004, the government reiterated this commitment:

...It is implementing the Official Languages Action Plan and will continue to promote the vitality of official language minority communities.

The mandate and responsibilities of the Minister responsible for Official Languages are set out in the accountability and coordination framework of the Official Languages Action Plan, the famous "Action Plan." If people want a copy of it, we would be pleased to provide them with one.

The minister has a coordination role that enables the government to maintain a comprehensive approach to official languages. He is supported by a group of ministers — in this case, the ministers of Canadian Heritage, Justice, the President of Treasury Board, and President of the Privy Council — who are mandated under the Official Languages Act, and who have a role to play in implementing the action plan. In this case, in addition to the ministers mentioned above, this means the following departments: the Department of Citizenship and Immigration, Industry, Human Resources and Skills Development, Social Development, and Health.

All of these departments have a role to play and this role is clearly identified in the action plan. With his colleagues, the lead minister facilitates communication between the government and communities, between the government and the Commissioner of Official Languages, and between the government and Parliamentary committees as regards their priorities. The minister insures that official languages issues are drawn to the attention of the government, namely when new initiatives, such as the creation of a child care system, are presented to Cabinet.

The minister outlines the government's position on current issues where official languages are at stake. He brings together his colleagues and consults representatives of the communities and other stakeholders at least once a year, as we did recently. He will report to the government on the implementation of the action plan the following fall, and at the end of the five-year period, in 2008.

comités des langues officielles, que ce soit le comité mixte ou encore le comité permanent de la Chambre des communes. Mes convictions n'ont pas changé. Je suis fier de mes racines et de mon appartenance à la francophonie canadienne.

Je n'oublie pas que nos partenaires des communautés anglophones du Québec vivent une situation qui leur est propre. Ils sont aussi sensibles à certaines difficultés et à certains avantages; on ne peut ignorer leur réalité. Elle n'est pas la même sur tous leurs territoires, comme la réalité des francophones peut être différente à l'extérieur du Québec.

Permettez-moi de vous rappeler l'engagement renouvelé du gouvernement du Canada envers la dualité linguistique. On retrouve cet engagement dans le discours du Trône du 5 octobre 2004, qui réitère que le gouvernement — et je cite :

...s'emploie à appliquer le Plan d'action en matière de langues officielles, et il continuera de promouvoir la vitalité des communautés minoritaires de langues officielles.

Le mandat et les responsabilités du ministre responsable des langues officielles sont décrits dans le cadre d'imputabilité et de coordination du Plan d'action pour les langues officielles, le fameux « plan d'action ». Si des gens veulent en obtenir une copie, il nous fera plaisir de leur fournir une.

Le ministre joue un rôle de coordination qui permet au gouvernement de conserver une approche globale dans le dossier des langues officielles. Il est appuyé par un groupe de ministres — en l'occurrence les ministres du Patrimoine canadien, de la Justice, du président du Conseil du Trésor et du président du Conseil privé — qui ont un mandat en vertu de la Loi sur les langues officielles, ou des ministres qui ont un rôle à jouer dans la mise en œuvre du plan d'action. Dans ce cas, il s'agit, en plus des ministres cités plus haut, des ministères suivants : les ministères de la Citoyenneté et de l'Immigration, de l'Industrie, des Ressources humaines et du Développement des compétences, du Développement social et de la Santé.

Tous ces ministères ont un rôle à jouer et ce rôle est identifié précisément dans le plan d'action. Avec ses collègues, le ministre responsable facilite la communication entre le gouvernement et les communautés, entre le gouvernement et la commissaire aux langues officielles, entre le gouvernement et les comités parlementaire au sujet de leurs priorités. Le ministre s'assure que les questions de langues officielles soient portées à l'attention du gouvernement, entre autres, lorsque de nouvelles initiatives, telle la création d'un système de garderie, sont présentées au cabinet.

Le ministre fait état de la position du gouvernement dans des dossiers d'actualité où les langues officielles sont un enjeu. Il rassemble ses collègues et consulte les représentants des communautés et d'autres intervenants au moins une fois l'an, comme nous l'avons fait dernièrement. Il fera rapport au gouvernement sur la mise en œuvre du plan d'action à l'automne prochain et à la fin de la période de cinq ans, soit en 2008.

The minister is also responsible for supporting colleagues who have official languages responsibilities, for coordinating the government's responses to the report of the Commissioner of Official Languages and committees in the House and Senate, and for coordinating the implementation of the action plan in terms of research and evaluation tools.

That leads me to the Official Languages Action Plan with which you are undoubtedly familiar. Many of you have followed its development since it was announced on March 12, 2003. At that time, the Government of Canada unveiled its Official Languages Action Plan, which aims to revitalize linguistic duality in Canada. This plan calls for more than \$750 million in investments over five years in four priority areas: education, the development of communities, the Canadian public service, and language industries.

The implementation of the plan is at the heart of my activities as Minister responsible for Official Languages. This plan could not succeed without the participation of a number of stakeholders. We count on the federal government, of course, but also on the provincial and territorial governments, and, in some cases, on the municipal governments. It will also require the involvement of institutions working in the fields of education, health, justice, immigration, social development, economic and community development, and above all, the official language communities throughout the country, both anglophone and francophone. I intend to work very closely with all of these partners to implement the ambitious official languages program the Government of Canada has set up.

Almost a year and a half after the announcement of the plan, on March 12, 2003, solid foundations have been laid in each of the departments responsible for part of the plan. The work is well under way and will intensify in the months to come.

The plan also includes an accountability and coordination framework. In consultation with the official languages and minority language communities, an accountability and coordination framework was developed. This framework stipulates that the official language minority communities will be consulted at least once a year on the implementation of the Official Languages Action Plan. In order to follow up on this commitment, the Official Languages Branch at the Privy Council Office has developed a consultation cycle that calls for two annual consultations with official language minority communities.

I know how much the term "minority community" displeases some people. For that reason, I will use the term "official language community."

One of these two consultations will take place each year in the spring. It will involve senior officials from the departments participating in the implementation of the action plan and representatives of these communities. A second consultation will be held in the fall with the ministers of the same institutions.

Le ministre est aussi responsable d'appuyer ses collègues qui ont des responsabilités dans le domaine des langues officielles, de coordonner les réponses du gouvernement au rapport de la commissaire aux langues officielles et des comités de la Chambre et du Sénat et de coordonner la mise en œuvre du plan d'action en matière de recherche et d'outils d'évaluation.

Ceci m'amène au Plan d'action pour les langues officielles avec lequel vous êtes sans doute familier. Plusieurs d'entre vous aurons d'ailleurs suivi son élaboration depuis son annonce le 12 mars 2003. À cette date, le gouvernement du Canada dévoilait son Plan d'action pour les langues officielles qui vise à donner un nouvel élan à la dualité linguistique canadienne. Ce plan prévoit des investissements de plus de 750 millions de dollars sur cinq ans dans quatre domaines prioritaires, soit l'éducation, le développement des communautés, la fonction publique canadienne et les industries de la langue.

La mise en œuvre du plan est au cœur de mes activités à titre de ministre responsable des langues officielles. Ce plan ne pourra réussir sans la participation d'un grand nombre d'intervenants. Nous comptons sur le gouvernement fédéral, bien sûr, mais également sur les gouvernements provinciaux, territoriaux et, dans certains cas, municipaux. Il faudra que s'impliquent également les institutions œuvrant dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la justice, de l'immigration, du développement social, du développement économique et communautaire et surtout les communautés de langue officielle de l'ensemble du pays, anglophones et francophones. J'entends travailler de très près avec tous ces partenaires pour mettre en œuvre l'ambitieux projet que s'est donné le gouvernement du Canada en matière de langues officielles.

Près d'un an et demi après l'annonce du plan, le 12 mars 2003, des bases solides ont été édifiées à chacun des ministères responsables d'un volet de ce plan. Le travail est bien amorcé et s'intensifiera au cours des prochains mois.

Le tout est assorti d'un cadre d'imputabilité et de coordination. En consultation avec les communautés de langues officielles et en situation minoritaire, un cadre d'imputabilité et de coordination a été développé. Ce cadre prévoit que les communautés de langue officielle en situation minoritaire seront consultées au moins une fois l'an sur la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles. Afin de donner suite à cet engagement, la direction des langues officielles du Bureau du Conseil privé a élaboré un cycle de consultation qui prévoit la tenue de deux rencontres annuelles avec les communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire.

Je sais combien le terme « situation minoritaire » peut déplaire à certains. Par conséquent, j'utiliserai le terme « communauté de langue officielle ».

L'une de ces deux consultations aura lieu au printemps de chaque année. Elle se fera avec les hauts fonctionnaires des ministères participant à la mise en œuvre du plan d'action et des représentants des communautés. Une deuxième consultation se tiendra à l'automne avec les ministres de ces mêmes institutions.

Four consultations have already taken place. Two were held with senior officials, in May 2003, shortly after the announcement of the action plan, and in March 2004. Two others were held with the ministers, in October 2003 and in October 2004. The second ministerial consultations with the official languages communities were held in Centre Block on October 27.

I must acknowledge that the format for these consultations needs to be fine-tuned. Nevertheless, these consultations show an unprecedented commitment on the part of these federal institutions towards the development and vitality of these official language communities.

I will now say a few words about the horizontal results-based-management and accountability framework. This tool will become very important.

The Privy Council Office is currently developing this horizontal results-based-management and accountability framework for the official languages program. Representatives from the communities, the provinces and territories, as well as federal institutions, recently participated in workshops where they discussed objectives. This framework will be an essential tool for reporting to Canadians. It will establish everyone's role, the way this role is to be fulfilled, and will serve as a basis for the report that will be published in the fall of 2005.

The Canadian Government commitment to linguistic duality is unequivocal. The Speech from the Throne, delivered on the October 5, reaffirmed the government commitment to implementing the Action Plan for Official Languages and promoting the vitality of official language minority communities.

As the Minister responsible for Official Languages, I have the privilege of being given the mandate of coordinating the contribution of the various departments to this important exercise. There is no doubt, in my opinion, that we are on the right track. In answering your questions, I hope to have the opportunity to speak some more about the links that I intend to establish with the various departments which have a specific mandate under the action plan, with Parliamentary committees and, of course, with the official languages communities themselves. Furthermore, since my appointment, I have had the opportunity to visit official languages communities in British Columbia, Alberta, Saskatchewan and Ontario. I plan to meet with official languages communities from the other provinces in the near future.

In August, I went to Acadia for the Congrès mondial Acadien. During the congress, I was able to meet with representatives from the Fédération des communautés francophones et acadiennes. I made a commitment to them to be present at the grassroots level in order to be able to better communicate their message to my colleagues.

Quatre consultations ont déjà eu lieu. Deux se sont tenues avec les hauts fonctionnaires, en mai 2003, peu de temps après l'annonce du plan d'action, et en mars 2004. Deux autres se sont tenues avec les ministres, soit en octobre 2003 et en octobre 2004. Les deuxièmes consultations ministérielles auprès des communautés de langues officielles ont eu lieu à l'édifice du Centre le 27 octobre dernier.

Je dois reconnaître que le format de ces consultations reste peut-être à être raffiné. Il n'en demeure pas moins que ces consultations témoignent d'un engagement sans précédent de la part des institutions fédérales envers le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle.

Je m'attarderai maintenant brièvement à la question du cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats. Cet outil deviendra d'ailleurs très important.

Le Bureau du Conseil privé travaille présentement à l'élaboration de ce cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats pour le programme des langues officielles. Des représentants des communautés, des provinces et des territoires ainsi que des institutions fédérales ont récemment participé à des ateliers au cours desquels on a discuté des objectifs à atteindre. Le cadre sera un outil essentiel pour faire rapport aux Canadiens. Il établira le rôle de chacun, la façon dont ce rôle doit être rempli et servira de fondement au rapport qui sera publié à l'automne 2005.

L'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de la dualité linguistique est sans équivoque. Le discours du Trône du 5 octobre réaffirme que le gouvernement s'emploiera à appliquer le Plan d'action en matière de langues officielles et qu'il continuera de promouvoir la vitalité des communautés minoritaires de langue officielle.

En tant que ministre responsable des langues officielles, j'ai le privilège d'avoir été mandaté pour coordonner l'apport des différents ministères à cet important exercice. À mon avis, il ne fait aucun doute que nous sommes sur la bonne voie. J'espère avoir l'occasion, lorsque je répondrai à vos questions, d'élaborer sur les liens que j'entends tisser avec les différents ministères ayant un mandat spécifique dans le plan d'action, les comités parlementaires et, certainement, les communautés de langue officielle. D'ailleurs, depuis ma nomination, j'ai eu l'occasion de visiter des communautés de langue officielle en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario. Je rencontrerai celles des autres provinces sous peu.

Je me suis également rendu en Acadie au mois d'août à l'occasion du Congrès mondial Acadien. Lors de ce congrès, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des représentants de la Fédération des communautés francophones et acadienne. Je me suis engagé envers eux à être présent sur le terrain afin de pouvoir véhiculer leur message de façon précise auprès de mes collègues.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. I get the feeling that you could say a lot more and explain to us the intricacies of bureaucracy in all its glory. The whole issue of official languages as regards federal government services has become so complicated that mere mortals are sometimes a little overwhelmed.

With your permission, I would like to open the debate by asking you what seems to be a rather crass question. Are you the super minister for official languages?

Mr. Bélanger: No, and the concept of a super minister does not exist as such. The idea is more one of a minister who has a coordination role. Let's take the example of the Department of Canadian Heritage. There is a whole range of programs within the department which offer support to official language communities or provinces in the fields of education, arts and culture, be it through bilateral or multilateral agreements. Such programs also support community organizations. There are the famous Canada-Community agreements and several other initiatives such as the IPOLC and support for municipalities.

The Department of Immigration is in the process of developing a new role in relation to the communities. This is being done through to national advisory panels which were set up; one for the English-speaking communities and the other for the French-speaking communities. This initiative looks very promising.

Two advisory panels were also established with the communities for health. Since then, various programs have been initiated.

[English]

We have a \$119-million envelope set aside for health. We now have programs that are working to create or to retain health officials in the communities that need them, linguistically speaking.

The same thing is happening in Industry Canada with economic development of these communities.

[Translation]

It is the same thing for the Department of Justice, and so on.

My role, first and foremost, is to ensure all those who have a specific role to play in the action plan respect the implementation of the plan. Several departments have a specific role; in some cases things are going very well, in others there is room for improvement. Where things are not going so well, it is up to me to encourage them. If encouragement proves not to be enough, I have to turn to other methods. We will see what happens if and when the situation arises.

I am also responsible for ensuring that the Official Languages Act be respected. Over and above the action plan, all agencies and departments are subject to the Official Languages Act, as are all federal institutions. There are a multitude of mechanisms to ensure compliance with the act. You probably know as well as

Le président : Je vous remercie, monsieur le ministre. J'ai l'impression que vous auriez pu nous en dire davantage et nous amener dans les dédales et les couloirs de la bureaucratie. En ce qui concerne l'ensemble des services du gouvernement fédéral en matière de langue officielle, tout est devenu si compliqué que le commun des mortels ne s'y reconnaît pas toujours.

J'aimerais ouvrir le débat en vous posant la question suivante, de façon un peu crue, si vous me le permettez. Êtes-vous le super ministre des langues officielles?

M. Bélanger : Non, et ce concept n'existe pas en tant que tel. On parle plutôt d'un ministre ayant un rôle de coordination. Prenons l'exemple du ministère du Patrimoine canadien. À l'intérieur de ce ministère on retrouve une multitude de programmes d'appui aux communautés de langue officielle ou d'appui aux provinces, qu'il s'agisse d'ententes bilatérales ou multilatérales, dans les domaines de l'éducation, des arts et de la culture. Ces programmes viennent appuyer également les organismes des communautés. Nous avons les fameuses ententes Canada-communautés et plusieurs autres initiatives telles le PICLO et l'aide aux municipalités.

On retrouve au ministère de l'Immigration un nouveau rôle qui est en train de se développer avec les communautés par le biais de deux comités consultatifs nationaux qui furent créés : un pour la communauté anglophone et l'autre pour la communauté francophone. Cette initiative est très prometteuse.

Dans le secteur de la santé, deux comités consultatifs furent également créés avec les communautés. Depuis ce temps, des programmes ont été initiés.

[Traduction]

Nous disposons d'une enveloppe de 119 millions de dollars affectés à la santé. Nous nous sommes dotés de programmes cherchant à attirer ou à retenir les professionnels de la santé dans les collectivités qui en ont besoin, compte tenu de la dimension linguistique.

La même chose se passe à Industrie Canada pour ce qui est du développement économique des mêmes collectivités.

[Français]

C'est la même chose au ministère de la Justice, et ainsi de suite.

Mon rôle est, premièrement, de m'assurer que tous ceux qui ont un rôle spécifique dans le plan d'action observent la mise en œuvre de ce plan d'action. Plusieurs ministères ont un rôle spécifique; certains où ça va très bien et d'autres où cela pourrait aller un peu mieux. Il m'appartient à prime abord de les encourager. Si l'encouragement ne suffit pas, je devrai utiliser d'autres méthodes. Nous verrons à ce moment-là.

J'ai ensuite le rôle de voir au respect de la Loi sur les langues officielles. Toutes les agences et tous les ministères, au-delà du plan d'action, sont assujettis à la Loi sur les langues officielles, ainsi que toutes les institutions fédérales. Il existe une multitude de mécanismes à cette fin. Comme vous les connaissez

I do that some 30 of them are expected to present to us an action plan that they have drawn up and on which they have closely consulted with the communities.

By receiving both annual and periodical reports from the Office of the Commissioner of Official Languages, Parliament ensures that any shortcomings are drawn to its and the government's attention. It is up to me to ensure that where shortcomings are identified necessary measures are taken. It is a coordination role rather than being a so-called super minister. I do not know if there are any super ministers, but I do know that is not what I am.

The Chairman: I was wondering why the government decided to choose this approach rather than setting up a department of official languages.

Mr. Bélanger: The decision was made sometime ago now. If I remember correctly, and I was not involved at that time, the decision was made following consultations with the communities. The communities were divided as to whether we ought to have a stand-alone department for official languages or whether specific obligations ought to be set down in each department depending on its role and responsibilities in terms of the communities. It was the latter option that the government chose. Since then, I have to recognize that a lot of work has been done in terms of health.

The same thing could be said for economic development and labor force training. As regards immigration, we are starting to see things happen. Furthermore, advisory panels have been set up in other fields.

I hope that, in the not-too-distant future, we will be able to see and feel change in each and every department that is important to official languages communities. We put our money on this approach and, thus far, it seems to be paying off.

Senator Chaput: Mr. Minister, it is always a pleasure to hear you speak and to listen to your sage counsel. I must say that I found what you said at the beginning of your presentation to be very reassuring. You said that: "Personally, I have no doubt that..." On hearing that, I said to myself that if the minister has no doubt about it, then it should work.

That being said, things have become very complicated for official languages communities. They have to deal with various stakeholders and departments. I remember that, many years ago now, it was decided that the Department of Canadian Heritage would get official languages minority communities their due from the other departments. As official language communities, the possibility of doing it ourselves was not open to us because the other federal departments had their own responsibilities.

It was not easy then, and it is still not easy now. The Action Plan for Official Languages falls under your purview and you are responsible for ensuring coordination of and compliance with the Official Languages Act. The Department of Canadian

probablement aussi bien que moi, on s'attend à ce qu'une trentaine d'eux aient établi ou élaboré un plan d'action qu'ils doivent présenter et qui doit avoir fait l'objet de consultations étroites avec les communautés.

Le Parlement s'est doté d'un mécanisme via le Commissariat aux langues officielles qui fait des rapports annuels et des rapports périodiques pour porter à l'attention du gouvernement et du Parlement des lacunes. Il m'appartient de m'assurer que là où des lacunes sont identifiées on fasse ce qui s'impose. C'est un travail de coordination plutôt qu'un travail de super ministre. Je ne sais pas s'il existe des super ministres, mais je n'en suis pas un.

Le président : Je me demande pourquoi le gouvernement a décidé d'opter pour cette façon de faire plutôt que d'établir un ministère des langues officielles.

M. Bélanger : Cela fait un bout de temps que cela a été établi. Si je me souviens bien, au moment où la décision a été prise — je n'étais pas impliqué — c'était suite à des consultations avec les communautés. Les communautés étaient partagées, à savoir s'il devait y avoir un ministère seulement ou une obligation établie dans chaque ministère, par rapport à son rôle et ses responsabilités vis-à-vis les communautés. C'est ce vers quoi le gouvernement s'est dirigé. Depuis, force m'est de reconnaître qu'au niveau de la santé, beaucoup de travail a été fait.

Au niveau du développement économique, c'est la même chose, et pour la formation de la main-d'œuvre, c'est aussi la même chose. Au niveau de l'immigration, c'est en train de se faire. Par ailleurs, des comités consultatifs viennent d'être créés dans d'autres domaines.

Sur une période de temps qui ne sera pas trop longue, espérons-le, on peut s'attendre à ce que dans chaque ministère d'importance pour les communautés de langue officielle, une évolution se fasse sentir. C'est le pari que nous avons fait et, jusqu'à maintenant, j'ose croire et affirmer que le pari semble fonctionner.

Le sénateur Chaput : C'est toujours un plaisir, monsieur le ministre, de vous écouter et d'entendre vos sages paroles. Je dois vous avouer que ce que vous avez dit au début de votre présentation m'a rassuré. Vous avez dit : « Pour moi, je n'ai aucun doute que... ». Je me suis alors dit que si le ministre n'a aucun doute, cela devrait fonctionner.

Ceci dit, c'est devenu très compliqué pour les communautés de langue officielle. Elles doivent faire affaires avec plusieurs intervenants et plusieurs ministères. Je me souviens qu'il y a bien des années la décision avait été prise que le ministère du Patrimoine canadien irait chercher auprès des autres ministères la part qui nous revenait. Nous n'avons pas eu le choix en tant que communauté de langue officielle de le faire et les autres ministères fédéraux avaient des responsabilités.

Cela n'a été pas facile et ce ne l'est toujours pas aujourd'hui. Vous avez le Plan des langues officielles sous votre gouverne et vous êtes responsable de la coordination ainsi que du respect de la Loi sur les langues officielles. Le ministère du Patrimoine

Heritage is also responsible for sections 41 and 42 of Part VII, in other words encouraging federal departments to meet their responsibilities.

If they do not fulfill their obligations and if they do not want to, aside from encouraging them to do so, is there anyone who wields the proverbial stick? The Commissioner of Official Languages produces excellent reports, but should the departments choose not to listen to her and to ignore her recommendations, do you have the power to do something about it? Or do we need the Official Languages Act, or a binding piece of legislation such as that produced by Senator Gauthier? That is our concern.

As you know, French-speakers in the west of Canada are in a fragile, precarious situation. The progress that we have made is fragile. We resist, and we want to continue on, like those living at the other end of the country, but we need something with more teeth, we need the proverbial stick. We do not need cuts in our funding. It seems that cutbacks are part of everyday reality for government departments. I would urge them to find funding, and I truly hope and pray that, official language programs will not be cut.

In addition to your responsibilities, do you have power? Do you have a say regarding funding to ensure that the communities get what they are asking for?

Mr. Bélanger: With respect to funding, the wish expressed by the Commissioner of Official Languages has been noted. The government's response is that nothing is excluded from the current expenditure review exercise itself. The decisions have not yet been made and have therefore not been announced. That said, it is reasonable to assume that a government that says in its throne speech that official languages and the vitality of these communities is a priority, even a key priority, will make the necessary resources available.

Moreover, this review is not a budget-cutting exercise as such. Resources are being reallocated to areas that may have been given lower priority at this time and to areas considered to be a higher priority. That gives me confidence. I am fully aware of the aspirations of the commissioner and the communities.

As for the hammer, the Prime Minister decided to appoint a Minister responsible for Official Languages and the government decided to develop an action plan that has been received positively by virtually everyone. It therefore goes without saying that whatever is necessary will be done to implement this plan.

My primary responsibility, as I have said and will emphasize again now, is the implementation of the action plan. I have had this mandate since July. By next year, we will have to give a mid-term report, and I hope that I have enough time left to make sure that the report is positive and well received.

I have learned that the carrot is more effective than the stick, so I am not sure if the hammer is necessary. But there is a hammer, which is the will of the government. The act as well must be complied with. The commissioner does have recourse, although

canadien a aussi la responsabilité des articles 41 et 42 de la partie VII, c'est-à-dire encourager les ministères fédéraux à remplir leurs obligations.

S'ils ne le font pas et s'ils ne veulent pas le faire, à part les encourager, y a-t-il quelqu'un dans ce groupe qui a un marteau? La commissaire aux langues officielles fait de très bons rapports, mais si les ministères ne l'écoutent pas et ne tiennent pas compte de ses recommandations, avez-vous le marteau, vous, pour leur dire? Ou est-ce que cela nous prend vraiment la Loi sur les langues officielles, une loi exécutoire, telle que le sénateur Gauthier a développée? C'est notre préoccupation.

Comme vous le savez, les francophones de l'Ouest du Canada vivent une situation fragile et précaire. Nos acquis sont fragiles. Nous résistons et nous voulons demeurer francophones, tout comme les autres à l'autre bout du pays, mais nous avons besoin de quelque chose de plus fort, comme un marteau. Nous n'avons pas besoin de voir une réduction de notre financement. Les restrictions budgétaires semblent être la réalité dans les ministères j'espère pour l'amour de Dieu qu'on n'ira pas couper les programmes de langue officielle.

Avez-vous non seulement des responsabilités, mais du pouvoir? Avez-vous quelque chose à dire au sujet du financement pour assurer aux communautés l'obtention de ce qu'elles demandent?

M. Bélanger : En ce qui a trait au financement, le vœu de la commissaire aux langues officielles a été noté. La réponse du gouvernement, pour ce qui est de cet exercice de révision des dépenses, est qu'il n'y a rien d'exclu dans la révision elle-même. Les décisions n'ont pas encore été prises et n'ont donc pas été annoncées. Il faut quand même que l'on présuppose qu'un gouvernement qui dit dans son discours du Trône que la question des langues officielles et de l'épanouissement des communautés est une question prioritaire, centrale même, qu'il mettra à leur disposition les ressources nécessaires qui s'imposent.

Il faut aussi reconnaître que cet exercice n'est pas un exercice de restrictions budgétaires comme telles. C'est un exercice de réallocation vers des points qui sont peut-être moins élevés maintenant sur la liste des priorités et pour des points qui seront plus élevés. Cela m'inspire confiance. Je suis parfaitement conscient de la volonté de la commissaire et des communautés.

Pour ce qui est du marteau, le premier ministre ayant décidé de nommer un ministre responsable des langues officielles, le gouvernement ayant décidé d'élaborer un plan d'action qui a été accueilli de façon presque universellement positive, il va de soi qu'il fasse ce qui s'impose pour la mise en œuvre de ce plan.

Ma responsabilité première comme je l'ai dit, et je le répète, est la mise en œuvre du plan d'action. J'ai ce mandat depuis le mois de juillet. D'ici l'an prochain, nous devons faire un rapport à la moitié du parcours et j'espère qu'il me reste assez de temps pour m'assurer que ce rapport soit positif et très bien reçu.

J'ai appris qu'il est plus facile d'attraper les mouches avec du miel qu'avec du vinaigre, alors dans ce sens je ne sais pas si le marteau est nécessaire. Mais il y a un marteau; il s'agit de la volonté du gouvernement. La loi aussi doit être respectée. La

not for all sections, I grant you, but she does have a hammer, in that she can go to court to ensure compliance with the act. And that has worked in certain cases.

The communities have a hammer as well, since they can go to court for various reasons. I understand that people do not like having to launch court cases all the time. When it is necessary, the communities do not shy away from doing that. They have often received help for these initiatives.

Senator Chaput: I understand that communities currently have only one hammer, which is to take court action, since they have no other recourse.

Mr. Bélanger: The action plan did not come as a result of court action. It was political will, which may have been based on the identified needs and pressure from the communities and certainly from the commissioner.

Senator Chaput: You are absolutely right, Minister. It is the implementation of the action plan that is still to come, and you will see to that. What the communities across Canada are worried about is that the federal government may come in and play one off against the other. For example, the official languages plan includes education, immigration and health; other departments are targeted by various measures. Then there are the Canada-Community agreements negotiated with Canadian Heritage and the communities, which deal with community development where the real world is trying to make progress so that communities can resist. Mixed in with all that, we have education, child care, the Health Department and federal-provincial agreements.

There are a number of concerns, one being that when the federal government negotiates with provincial governments and provides funding, there is no clause in the agreements to protect us. For example, is any portion of the funds earmarked for services in French, for the official languages community? Will there be a clause for child care? It is that whole aspect, the official languages plan, the Canada-Community agreements, that worries the communities. We hear about moneys being reallocated, taken from one area and used in another. The communities are concerned. This was not meant as a criticism, but you know all this.

Mr. Bélanger: I understand your position. With respect to health, I met with the Minister of Health, Mr. Dosanjh. For the federal-provincial-territorial meeting of health ministers in October, he agreed to put on the agenda, for the first time, to my knowledge, the issue of official language communities. It will be on the table again in January, since he presented the issue and asked for their input and thoughts on it. The same is true for daycare. I believe that both ministers have answered questions in the House and indicated that these questions should be included in negotiations and talks with the provinces.

I believe — I hope that my colleague will pardon me — that there is another federal-provincial-territorial meeting today on immigration, and the same thing will apply. It is starting to

commissaire a quand même un recours, pas sur toutes les sections, je le reconnais, mais elle a quand même un marteau qui s'appelle « judiciarisation » pour le respect de la loi. Et cela a fonctionné dans certains cas.

Les communautés ont un marteau, à savoir le recours aux tribunaux pour une quelconque raison. Je comprends qu'il est désagréable de toujours avoir recours aux tribunaux. Lorsque cela s'impose, les communautés ne sont pas gênées de le faire. Souvent elles ont reçu un coup de main pour le faire.

Le sénateur Chaput : Je comprends que la communauté peut utiliser présentement un seul marteau, le recours aux tribunaux car il n'y en a pas d'autre.

M. Bélanger : Le plan d'action ne provient pas des tribunaux. C'est une volonté politique qui avait peut-être à son origine les besoins identifiés et les pressions de la communauté et certainement ceux de la commissaire.

Le sénateur Chaput : Vous avez absolument raison, monsieur le ministre. C'est la mise en œuvre de ce plan d'action qui n'a pas encore été faite et vous allez y veiller. L'inquiétude des communautés au Canada est que le gouvernement fédéral arrive et joue l'un contre l'autre. À titre d'exemple, dans le plan des langues officielles, on a l'éducation, l'immigration, la santé; d'autres ministères sont ciblés par des actions. Ensuite on a les ententes Canada communauté qui sont négociées avec le ministère du Patrimoine et la communauté et qui s'occupent du développement communautaire là où le vrai monde essaie de faire bouger les choses pour qu'on puisse résister. Dans tout cela on a l'éducation, les services de garde, le ministère de la Santé, les ententes fédérales-provinciales.

Il y a plusieurs inquiétudes, l'une étant que, lorsque le gouvernement fédéral négocie avec les gouvernements provinciaux et qu'il remet les fonds, il n'y a pas dans ces ententes une clause qui nous protège. À titre d'exemple, est-ce qu'une portion des fonds remis va aux services en français, pour la communauté des langues officielles? Pour les services de garde, est-ce qu'il va y avoir une clause? Il y a tout cet aspect qui les inquiète, le plan des langues officielles, les ententes Canada communauté. On parle de réaffecter les fonds, d'en enlever quelque part pour en remettre ailleurs. Les communautés sont inquiètes. Ce n'était pas un reproche, mais vous savez tout cela.

M. Bélanger : Je comprends votre position. Pour la question de la santé, j'ai rencontré le ministre de la Santé, M. Dosanjh. Il a, pour la première fois à ma connaissance, accepté de mettre à l'ordre du jour de la réunion des ministre de la santé, à la réunion fédérale-provinciale-territoriale qui a eu lieu en octobre, la question des communautés de langue officielle. Et ce sera à nouveau le cas en janvier, car il a présenté le sujet et il leur a demandé leur contribution, leur réflexion là-dessus. C'est la même chose pour la question des garderies. Je crois que les deux ministres ont répondu à des questions en chambre selon lesquelles ces sujets devaient être inclus dans les négociations, les tractations avec les provinces.

Je crois — j'espère que ma collègue me pardonnera — qu'aujourd'hui il y a une autre réunion fédérale-provinciale-territoriale en immigration et la même chose s'appliquera. C'est

become a habit. As these files are becoming less centralized in Canadian Heritage and each department begins assuming its responsibilities in health, immigration, community development and human resources development, there will be benefits in this regard in the long run.

But nothing excludes the Senate Committee or the House of Commons Committee on Official Languages from meeting with these departments one by one to encourage them. It might be an invitation to do so!

Senator Chaput: Minister, I would like to ask you to continue pushing that idea, and I will tell you why. It is important that these various agreements negotiated with the provinces contain a clause to protect the official language minority communities. When I spoke to the Minister of Health a few weeks ago, he did tell me that French services were on the agenda. When I asked him if he would go so far as to ask the provincial government to be accountable — in other words, if Manitoba is given funding for health services in French, will the province have to report to you what they did with the money — the Minister of Health told me very nicely:

[English]

“I do not believe we have gone that far.”

[Translation]

Mr. Bélanger: I am glad that you raised that question. I would like to ask Ms. Fortier, Deputy Minister responsible for intergovernmental affairs, to make a few comments on the status of negotiations with the provinces on a number of issues of concern to the official language communities. That does seem to be the direction in which we are inevitably going, if each department has to assume responsibility for its particular area.

Ms. Marie-E. Fortier, Deputy Minister, Intergovernmental Affairs, Privy Council Office: Thank you, Mr. Chairman. I think that this discussion shows the advantage of having responsibilities remain with the sectoral departments. That way, they can integrate these responsibilities into the various sectors, such as immigration, health and justice, around various tables. Otherwise, it would be hard to have a single federal-provincial table for discussing official language issues. We would not be plugged in.

I would add that there are groups of community representatives in each of these areas, as you know, who have a particular interest in that area. They call the attention of the provincial and federal ministers to the interest of their members.

Various types of agreements are negotiated. There are special agreements with targeted funding identified in the action plan. In those cases, it is quite clear: the objectives are quite specific and they are even very easy to quantify in some areas. Because of our work on the accountability framework, we will be able to measure

une habitude qui se prend. Au fur et à mesure que la déconcentration des dossiers sort du ministère du Patrimoine et que chaque ministère prend ses responsabilités en santé, en immigration, en développement communautaire, en développement des ressources humaines, on va à la longue y gagner de cette façon.

Mais il n'est pas interdit que le comité sénatorial ou celui des Communes des langues officielles ne rencontrent pas ces ministères un à un et ne les encouragent pas. C'est peut-être une invitation à le faire!

Le sénateur Chaput : J'aimerais vous demander, monsieur le ministre, d'abord de continuer à faire avancer cette idée et je vais vous expliquer pourquoi. Il est important qu'il y ait dans ces ententes faites au fur et à mesure une clause pour assurer la protection de la minorité de langue officielle de cette province. Lorsque j'ai parlé au ministre de la Santé il y a quelques semaines, il m'a effectivement dit que les services en français étaient à l'ordre du jour. Lorsque je lui ai demandé s'il irait aussi loin que demander au gouvernement provincial d'être imputable — en d'autres mots, au Manitoba, si vous donnez des fonds pour les services de santé en français, est-ce que la province va avoir à vous faire un rapport et vous dire ce qu'ils en ont fait — le ministre de la santé m'a dit tout gentiment :

[Traduction]

« Je ne pense pas que nous soyons allés aussi loin. »

[Français]

M. Bélanger : Je suis content que vous souleviez cette question. J'aimerais inviter Mme Fortier, la sous-ministre responsable aux affaires intergouvernementales, à faire quelques commentaires sur l'évolution des négociations avec les provinces sur plusieurs dossiers qui préoccupent les communautés de langue officielle. Car effectivement, cela semble être dans ce sens que l'on se dirige forcément, si chaque ministère a une responsabilité dans un domaine qu'il doit assumer.

Mme Marie-E. Fortier, sous-ministre, Affaires intergouvernementales, Bureau du Conseil privé : Merci monsieur le président. Je pense que cette discussion illustre l'avantage que les responsabilités restent dans les ministères sectoriels. Elle permet de les intégrer dans les divers secteurs, l'immigration, la santé, la justice, autour de plusieurs tables. Autrement, on aurait de la difficulté à avoir une seule table fédérale-provinciale où on discuterait des questions de langues officielles. Nous serions déconnectés.

J'ajouterai que, dans chacun de ces domaines, comme vous le savez, il y a des regroupements de représentants des communautés qui s'intéressent de façon particulière à chacun de ces domaines. Ils rappellent aux ministres des provinces et aux ministres fédéraux les intérêts de leurs membres.

Différents types d'ententes se négocient. Il y a les ententes particulières avec les fonds ciblés identifiés dans le plan d'action. Dans ces cas, c'est assez clair, les objectifs sont assez précis et dans certains domaines ils sont même très bien quantifiés. Nous pourrons, grâce à notre travail sur le cadre d'imputabilité,

progress and hold everyone accountable, both those receiving the funding and those providing it. There are two sides to this coin: how well the agreements reflect the plan's intentions and how well they are implemented by those receiving the funding.

In some cases, the agreements are tripartite and the communities are part and parcel of the agreements, especially in health, which gives us good guarantees concerning the fact that everyone will see to it that it is done the way it was supposed to be.

In the more general agreements, and that is probably what concerns you most — for example, the agreement on health that was arrived at in September between the premiers where the health training aspect was more particularly identified in the agreement itself — will the accountability framework of that agreement be precise enough to allow us to document whether that aspect was attained? That is not clear. That is where the Department of Intergovernmental Affairs can help its colleagues in the other departments to think about how to structure the ongoing negotiations with the provinces. That is the advantage of making official languages part of our department.

This whole matter of conditionality and accountability between governments and to the public is particularly current in all sectors. The model evolving establishes that the governments must be accountable to the public, and the proof of the pudding will be whether or not everyone is held responsible and accountable for their decisions and acts.

[English]

Senator Jaffer: Minister, first, I would like to congratulate you on your appointment to cabinet and thank you for being here today. On behalf of British Columbians, I very much welcome you. We have a vibrant community and we look forward to you coming to British Columbia.

The debate today has been on official languages and minority communities. As refugees, I was brought up in a British colony and my cousins were brought up in a Belgian colony. In the Belgian colony they were taught French, English, Spanish and Flemish from grade 2. We were only taught English. We have all ended up in Canada. They are from Rwanda and we are from Uganda. Imagine the advantages they have with languages!

I believe that both languages should be taught to all the children in our country. I hope that one day French and English will be taught in all our schools and we will not have these issues. It should not be a minority issue, but rather all communities should be taught both languages, and my questions will come from that point of view.

I believe that people like me, who do not speak either official language as our mother tongue, also want to participate in the official languages. The action plan for official languages noted in

mesurer les progrès et tenir tout le monde responsable, autant les récipiendaires du financement que ceux qui l'a fourni. Il y a deux faces à cette médaille : comment on s'est assuré que les ententes respectent les intentions du plan et comment elles ont été mises en œuvre par les personnes qui ont reçu le financement.

Dans certains cas, les ententes sont tripartites, les communautés sont partie prenante aux ententes, en particulier en santé, ce qui nous donne des bonnes garanties que tout le monde va veiller à ce que cela se réalise de la façon dont cela a été souhaité.

Dans les ententes plus générales, et c'est probablement ce qui vous préoccupe le plus — par exemple l'entente sur la santé qui a été conclue en septembre entre les premiers ministres, où on a identifié particulièrement l'aspect formation en santé dans l'entente même — est-ce que le cadre d'imputabilité de cette entente va être assez précis pour pouvoir mesurer si cet aspect a été réalisé? Ce n'est pas évident. C'est là que le ministère des Affaires intergouvernementales peut aider ses collègues des autres ministères à penser à la façon de structurer les négociations qui se tiennent avec les provinces. C'est un peu l'avantage, pour les langues officielles, de faire partie de notre ministère.

Toute cette question de conditionnalité et d'imputabilité entre les gouvernements et envers le public est particulièrement d'actualité dans tous les secteurs. Le modèle en évolution établit que tous les gouvernements doivent rendre des comptes au public. Et cela sera attesté si cette gageure va réussir à tenir tout le monde responsable et imputable de ses décisions et de ses gestes.

[Traduction]

Le sénateur Jaffer : Monsieur le ministre, je tiens d'abord à vous féliciter d'avoir été nommé membre du Cabinet et à vous remercier d'être parmi nous aujourd'hui. Au nom des citoyens de la Colombie-Britannique, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue. Notre collectivité est très vivante, et nous nous réjouissons d'avance de votre venue en Colombie-Britannique.

Aujourd'hui, nos délibérations ont porté sur les langues officielles et les communautés minoritaires. Venant d'une famille de réfugiés, j'ai été élevé dans une colonie britannique, tandis que mes cousins eux se sont retrouvés dans une colonie belge. Dans la colonie belge, on leur a enseigné le français, l'anglais, l'espagnol et le flamand à partir de leur 2^e année. Dans notre cas, on ne nous a enseigné que l'anglais. Nous nous sommes tous retrouvés au Canada. Mes cousins sont du Rwanda et nous sommes de l'Ouganda. Imaginez les avantages que leur donne la connaissance des langues!

Je crois fermement qu'on doit enseigner les deux langues à tous les enfants de notre pays. J'espère qu'un jour, on enseignera et le français et l'anglais dans toutes nos écoles et que ce genre de problème n'existera plus. Ça ne devrait pas être une question qui concerne iniquement les groupes minoritaires; toutes les collectivités devraient étudier les deux langues, et je poserai mes questions dans cette optique.

Les gens comme moi, dont la langue maternelle est autre que l'une des deux langues officielles, tiennent aussi à connaître les deux langues officielles. Dans le plan d'action des langues

2003 that the mother tongue of 28 per cent of students in Montreal's English schools is neither English nor French. We can safely assume that these sorts of numbers reflect Canada's cultural diversity in Quebec and elsewhere. We can see the increased role of ethnic and cultural minorities in our society.

I compliment you and the government for promoting bilingualism, and I think it is very important to do so throughout our population. In addition to existing requirements of the government to promote a culturally diverse public service under the Multiculturalism Act, can you tell me what is being done to promote both French and English education within third language communities?

When the act was being debated, in the West, in all parts of Canada, many people wrote to me to say, "You should not support this because it will mean that third language communities can never be part of the public service because they will not know French." My response to that was, "Well, learn French." However, we need to have a learning society where third language communities can learn French. I want to know what you are doing to promote French and English among people who do not speak either of the official languages.

Mr. Bélanger: That is a complex question. There are three different areas where the government is trying to address the situation of learning a second official language for everyone, including, therefore, the ethnic or immigrant communities.

The first area is immigration. My impression of that department is that as early as five years ago, very little attention was being paid to this question. There is now a tremendous amount of attention being paid to this question. Two advisory committees have been created, and they have been at work now for about a year and a half. They are now getting into a secondary level of planning and are talking about planning on the ground in terms of integration of communities, linguistic training of these communities and equipping the absorption communities, if you will, with the capacity to teach both official languages. We realize that immigrants who come here, by and large, would want to learn both official languages and want to ensure that they have the opportunity to do that. These committees have not finished their work, so their report has not been tabled yet, but as soon as it is, it would be easily obtainable, and one would expect that the government would follow suit and provide the resources.

In the official action plan, there is a start. There was never any money in the immigration department attributed to official languages. Now there is. There is a \$9-million envelope. It is a small envelope, but it is a start. We are also getting the same kind of attention being paid to the transfers to the provinces for integration. That is the immigration side.

officielles de 2003, il est écrit que la langue maternelle de 28 p. 100 des étudiants inscrits dans les écoles de langue anglaise de Montréal est ni l'anglais, ni le français. On peut penser sans trop se tromper que ces données reflètent la diversité culturelle du Canada, tant au Québec qu'ailleurs. On voit que les minorités ethnoculturelles jouent un rôle de plus en plus important dans notre société.

Je vous félicite ainsi que le gouvernement d'encourager le bilinguisme, et il me paraît très important de le faire dans l'ensemble de notre population. À part le fait que le gouvernement s'est engagé à créer une fonction publique culturellement diversifiée en vertu de la Loi sur le multiculturalisme canadien, pouvez-vous me dire ce qu'on fait pour favoriser l'apprentissage du français et de l'anglais au sein des groupes où la langue maternelle est ni l'une ni l'autre des deux langues officielles?

Lorsqu'on débattait du projet de loi, bon nombre de gens de l'Ouest et de toutes les régions du Canada m'ont écrit pour me dire qu'on ne devrait pas appuyer le projet de loi parce que les collectivités allophones seraient exclues de la fonction publique du fait qu'elles ne connaissent pas le français. À cela, j'ai répondu qu'il faut apprendre le français. Cela dit, il faut que notre société soit axée sur l'apprentissage pour que les collectivités allophones puissent apprendre le français. J'aimerais donc savoir ce que vous faites pour favoriser l'apprentissage du français et de l'anglais parmi les gens dont la langue n'est ni l'une ni l'autre des deux langues officielles.

M. Bélanger : La question est complexe. Le gouvernement a choisi trois mécanismes pour permettre à chacun d'apprendre une seconde langue officielle, ce qui comprend, par le fait même, les membres des groupes ethnoculturels ou immigrants.

Le premier porte sur l'immigration. J'ai l'impression qu'il y a cinq ans, ce ministère accordait très peu d'attention à cette question. Mais aujourd'hui, c'est tout à fait le contraire. Il y a à peu près un an et demi, on a mis sur pied deux comités consultatifs. On y planifie maintenant des activités plus poussées, sur le terrain, y compris l'insertion dans les collectivités, la formation linguistique et des services d'enseignement des deux langues officielles dans les collectivités d'accueil. Nous savons qu'en général, les immigrants qui arrivent au Canada tiennent à apprendre les deux langues officielles et veulent qu'on leur donne l'occasion de le faire. Les comités consultatifs n'ayant pas encore achevé leur travail, leur rapport n'a pas été déposé, mais dès qu'il le sera, il sera facile à obtenir et on peut prévoir que le gouvernement y donnera suite et accordera donc les ressources pertinentes.

Le plan d'action officiel comporte des mesures de démarrage. Autrefois, le budget du ministère de l'Immigration ne comportait aucun poste pour les langues officielles. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il y a en effet une enveloppe de 9 millions de dollars affectés à cette fin, ce qui est modeste mais constitue quand même un début. On tient aussi compte de la question de

There is a greater sensitivity and, therefore, a greater attention to providing that service.

The second area is a major part of this plan. About \$380 million of the \$750 million is directed to the provinces for education. There are two envelopes. The first is education, so that the percentage of the people who are entitled to education — in the minority in this case, the francophones outside of Quebec — would be brought up from 68 per cent to about 80 per cent. I will have to check my percentages, but it is a substantial increase. The second is directed at those for whom French would be a second language. That includes immigrants who do not speak French. The reality in this country is that about 90 per cent of our immigrants learn English. In 10 years, we want to double the number of young Canadians who speak both official languages, and that would, ipso facto, be offered to the immigrant population.

As an aside, the information that I have in terms of immersion courses is that there has been an increase everywhere but in New Brunswick in the last year, and a substantial increase in young people going into French immersion. That, in the West, in particular, is taken up mostly by the children of immigrants. That would give me cause to be hopeful.

Senator Jaffer: Minister, being a parent, I know how difficult it is to put your children in French immersion because there are few programs. Where I come from, just as the immigration department provides funds for English as a second language, part of those funds should also be for French.

I recommend my colleagues not talk about minorities, but about language. I would appreciate if we would talk about teaching the language, because if we try to deal with English and French, the third community is completely left out. Knowing your background, I would like to see you take some leadership. That is why my colleagues are saying it is not an issue of minorities but rather of teaching the language. You may not have the answer, but in the package in which we send money for English as a second language, what money are we sending for children across the country to learn French?

Mr. Bélanger: Honourable senator, you are absolutely correct. One of the committees I sat on looked at that. We were given the statistics from Immigration and Citizenship Canada. Next to none was being spent in most provinces, except Quebec, for the teaching of French as a second language to immigrants — next to none. Even in this community, I remember looking at it and it was not very encouraging. The advisory committee for the anglophone population in Quebec and the francophone populations in the other provinces and territories is looking at

l'intégration dans les transferts accordés aux provinces. Voilà pour l'immigration. On est donc plus sensible à l'importance de la question, et on se soucie davantage de fournir les services qui s'y rapportent.

Le deuxième mécanisme est un rouage essentiel de ce plan. Sur les 750 millions de dollars accordés, quelque 380 millions de dollars sont affectés aux provinces aux fins de l'éducation. La somme comprend deux enveloppes. La première porte sur l'éducation, afin que le pourcentage des gens ayant droit aux services d'éducation — en l'occurrence, les francophones minoritaires, c'est-à-dire hors Québec — passe de 68 p. 100 à près de 80 p. 100. Il faudra que je vérifie ces pourcentages, mais quoi qu'il en soit, l'augmentation est considérable. La seconde vise ceux qui veulent apprendre le français comme langue seconde, y compris les immigrants ne parlant pas cette langue. On sait que dans notre pays, à peu près 90 p. 100 de nos immigrants apprennent l'anglais. D'ici dix ans, nous voulons doubler le nombre de jeunes Canadiens qui s'expriment dans les deux langues officielles, et cette possibilité sera automatiquement offerte aux immigrants.

Entre parenthèse, au sujet des cours d'immersion, j'ai appris qu'au cours de l'année écoulée, ils ont connu une croissance dans toutes les régions du Canada, sauf au Nouveau-Brunswick, et une augmentation importante chez les jeunes. Or, particulièrement dans l'Ouest, ce sont surtout les enfants d'immigrants qui s'y sont inscrits. Cela me donne des raisons d'être optimiste.

Le sénateur Jaffer : Monsieur le ministre, je suis moi-même parent, je sais donc à quel point il est difficile de faire inscrire son enfant dans un cours d'immersion parce qu'il existe très peu de programmes de ce genre. Dans ma région, le ministère de l'Immigration fournit des sommes affectées à l'apprentissage de l'anglais comme langue seconde, et il devrait accorder une partie de ces fonds à l'apprentissage du français.

Maintenant, j'aimerais recommander à mes collègues de ne pas parler des minorités mais plutôt de la langue. Je serais bien reconnaissante aux autres qu'on parle de l'enseignement de la langue parce qu'autrement, par rapport à l'anglais et au français, les groupes allophones sont complètement exclus. Je connais vos antécédents, et j'aimerais donc que vous assumiez un rôle de premier plan ici. C'est pourquoi mes collègues affirment qu'il ne s'agit pas d'une question de groupes minoritaires mais plutôt d'enseignement de la langue. Vous n'aurez peut-être pas réponse à ma question, mais dans l'enveloppe qui est affectée à l'enseignement de l'anglais langue seconde, quelle part est réservée à l'enseignement du français aux enfants de notre pays?

M. Bélanger : Honorable sénateur, vous avez tout à fait raison. Un comité dont je faisais partie a étudié la question. Nous avons reçu des statistiques d'Immigration et Citoyenneté Canada. À l'exception du Québec, la plupart des provinces ne consacraient pratiquement aucun financement à l'enseignement du français comme langue seconde aux immigrants. Même à Ottawa, je me souviens avoir étudié la situation, qui n'était guère encourageante. Le Comité consultatif de la population anglophone au Québec et des populations francophones dans les autres provinces et

that issue to increase the envelopes that are being set aside for French as a second language from a level that was virtually non-existent a few years ago.

The third element is something that the Government of Canada itself can do through its public service. I know that by mentioning the public service, I might be creating all kinds of headaches for myself, but it is nonetheless true that unilingual Canadians can access a number of positions that are designated bilingual and then access training. That is a figure I would be interested in knowing: What percentage of the linguistic training money spent by the federal government is dedicated to learning French rather than English? I think the bulk of it is spent on learning French. As a government, we are, therefore, offering an opportunity for anglophones, whether they are immigrants or not, to learn French. Again, I will find out what the statistics are, because I do not know what percentage of that group of people are born outside Canada, immigrants, who are accessing French teaching through the public service.

Senator Jaffer: Minister, I agree with Senator Chaput when she says that we need to use a hammer. British Columbians who are working in the public service say that the first thing that has been cut is their French program. I know many young civil servants who say they will never make it in Ottawa because all of their French programs are cut. I can give you specific examples, but I do not want to put them on the record. It may at one time have been possible, but when there are cutbacks, it is the first thing that goes, especially in my province.

Senator Buchanan: Unfortunately for me, I do not have the French language, but you never know. Exposure to this committee may change that.

I come from a part of this country, Nova Scotia, where, if the figures are right, maybe 4 per cent of the people are francophone. Out of that 4 per cent, 3 per cent are Acadian.

One of the problems in Nova Scotia is the distance between the Acadian communities. As the chairman knows, and, Mr. Bélanger, you probably know as well, there is an approximately 400-mile distance between the Acadian communities of Nova Scotia in the western part of the province and in Cape Breton on the western shore and the eastern shore. That is quite a long distance. The interesting thing is that those communities are one community, even though they are separated by many miles. They are the Acadian francophone communities of Nova Scotia.

I think this question has already been asked by the chairman and by Senator Chaput: Why would the federal government have so many ministers responsible for official languages? Do you not think that it would be more efficient to have one minister responsible for all official languages and institutions that have responsibilities for official languages?

territoires étudie les moyens d'augmenter les enveloppes budgétaires réservées à l'enseignement du français comme langue seconde, mais on est parti d'un niveau pratiquement nul qui prévalait il y a quelques années.

Le troisième élément, c'est ce que peut faire le gouvernement du Canada par l'intermédiaire de sa fonction publique. Je sais qu'en évoquant la fonction publique, je risque de m'occasionner bien des maux de tête, mais il reste que des Canadiens unilingues parviennent à occuper des postes désignés bilingues et obtiennent ensuite de la formation. Voilà un chiffre que j'aimerais connaître : quel est le pourcentage des fonds destinés à la formation linguistique que le gouvernement fédéral réserve à l'apprentissage du français par rapport à l'anglais? Je pense que l'essentiel de ces crédits vont à l'enseignement du français. Le gouvernement offre donc aux anglophones, qu'ils soient immigrants ou non, la possibilité d'apprendre le français. Je vais trouver les statistiques pertinentes, car je ne connais pas la proportion, à l'intérieur de ce groupe, des personnes nées à l'extérieur du Canada, c'est-à-dire des immigrants qui ont la possibilité d'apprendre le français par l'intermédiaire de la fonction publique.

Le sénateur Jaffer : Monsieur le ministre, je suis d'accord avec le sénateur Chaput quand elle dit qu'il faut utiliser les grands moyens. Les gens de Colombie-Britannique qui travaillent dans la fonction publique disent que leur programme d'enseignement du français a été la première victime des compressions budgétaires. Je connais de nombreux jeunes fonctionnaires qui disent qu'ils ne réussiront jamais à Ottawa parce que tous leurs programmes de français ont été supprimés. Je peux vous donner des exemples précis, mais je ne souhaite pas qu'ils figurent au compte rendu. Il fut un temps où c'était sans doute possible d'apprendre le français, mais à cause des compressions budgétaires, ces cours sont les premiers à disparaître, en particulier dans ma province.

Le sénateur Buchanan : Malheureusement pour moi, je ne connais pas le français, mais on ne sait jamais. Tout pourrait changer au contact de ce comité.

Je viens d'une région, la Nouvelle-Écosse, où si les chiffres sont exacts, 4 p. 100 de la population est francophone. Sur ces 4 p. 100, 3 p. 100 sont Acadiens.

Le problème, en Nouvelle-Écosse, c'est la distance qui sépare les collectivités acadiennes. Comme le sait le président et comme vous le savez sans doute également, monsieur Bélanger, les collectivités acadiennes de Nouvelle-Écosse situées à l'ouest de la province et au Cap-Breton sont à 400 milles de la côte Est. C'est une distance considérable. Pourtant, ces collectivités forment une communauté, malgré la distance qui les sépare. C'est la communauté francophone acadienne de Nouvelle-Écosse.

J'aimerais revenir sur une question déjà posée par le président et par le sénateur Chaput : pourquoi le gouvernement fédéral a-t-il tant de ministres responsables des langues officielles? Ne pensez-vous pas qu'il serait plus efficace d'avoir un seul responsable de l'ensemble des langues officielles et des institutions qui en assument la responsabilité?

I know from my experience in government in Nova Scotia, 13 years as premier, one of the problems that we had was ensuring that various government departments did not overlap responsibilities. We would find one department with a responsibility and then two other departments having the same kind of responsibilities, and there was a great deal of waste in time and money.

Do you not believe that there is probably an overlapping of responsibilities for official languages between government departments, namely, the Department of Justice, the Commissioner of Official Languages, you as the Minister responsible for Official Languages, the department of heritage and culture? There must be an overlap that could be eliminated if there was one minister.

Mr. Bélanger: If I may, I want to take this opportunity to congratulate the Government of Nova Scotia through Chris d'Entremont, the minister responsible for Acadian affairs, for having passed legislation vis-à-vis French services. It was a welcome act of the assembly in Nova Scotia that puts a framework on the offer of French services for its minority. I was at a federal-provincial meeting of ministers responsible for francophone affairs, and when this was announced, it was met with great enthusiasm. Congratulations to whomever you may know still in the government.

Senator Buchanan: If I may interject, I already mentioned that legislation to members of this committee. Minister d'Entremont is starting his political career as an MLA in the Acadian district of Argyle, and Premier Hamm, to his credit, has appointed him to responsibilities in addition to those of official languages, the same as you. Minister d'Entremont's responsibilities now include minister responsible for Acadian affairs, and he worked very quickly at introducing a bill to make provincial government departments more accessible for the francophone communities throughout Nova Scotia. That is commendable on his part and on that of my successor in office, Premier John Hamm.

However, let me also suggest to you, sir, that there was another premier, for a period of 13 years, who was the first Premier of Nova Scotia to introduce francophone school boards in the Acadian districts of Nova Scotia and who also started the 100-per-cent francophone schools throughout Western Nova Scotia and throughout Eastern and Western Cape Breton, in Cheticamp and Arichat. He was also the first premier to introduce bilingual signs in all of the francophone communities of Nova Scotia over that 13-year period. Not being full of a lot of ego myself, it was me.

Mr. Bélanger: Hear, hear!

The Chairman: We all wondered.

Mr. Bélanger: Let me draw a parallel with what Mr. d'Entremont and the legislature have done. They have decreed by law that the department must offer certain services. The same applies here. The Official Languages Act applies here.

Je sais par expérience, ayant été 13 ans premier ministre de Nouvelle-Écosse, que le problème consistait pour nous à éviter tout chevauchement entre les responsabilités de nos différents ministères. On trouvait un ministère assumant une responsabilité, puis deux autres qui assumaient des responsabilités analogues, d'où un gaspillage considérable de temps et d'argent.

Ne pensez-vous pas qu'il y ait chevauchement des responsabilités en matière de langues officielles entre plusieurs ministères, à savoir le ministère de la Justice, le commissaire aux langues officielles, vous en tant que ministre responsable des langues officielles et le ministère du Patrimoine et de la Culture? Ces chevauchements seraient supprimés s'il n'y avait qu'un seul ministre.

M. Bélanger : Permettez-moi de profiter de l'occasion pour féliciter le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en la personne de Chris d'Entremont, ministre responsable des affaires acadiennes, pour avoir adopté une loi concernant les services en français. C'est un geste très apprécié de la part de l'Assemblée de Nouvelle-Écosse, qui a mis en place une structure permettant d'offrir des services en français à sa minorité. J'étais à la réunion fédérale-provinciale des ministres responsables des affaires francophones et lorsque cette mesure a été annoncée, elle a suscité un vif enthousiasme. Félicitations aux personnes de votre connaissance qui font toujours partie du gouvernement.

Le sénateur Buchanan : Si je peux intervenir, j'ai déjà signalé cette mesure législative aux membres du comité. Le ministre d'Entremont débute sa carrière politique comme député provincial dans le district acadien d'Argyle, et le premier ministre Hamm — c'est tout à son honneur — lui a confié des responsabilités qui s'ajoutent à ce qu'il fait en matière de langues officielles, comme vous. Les responsabilités du ministre d'Entremont comprennent désormais les affaires acadiennes, et il a agi très rapidement pour présenter un projet de loi afin de rendre les ministères provinciaux plus accessibles aux collectivités francophones dans l'ensemble de la Nouvelle-Écosse. C'est une mesure tout à fait louable de sa part et de la part de celui qui m'a succédé, le premier ministre John Hamm.

Cependant, j'aimerais vous signaler qu'il y a eu un autre premier ministre de Nouvelle-Écosse pendant 13 ans, et qu'il a créé des conseils scolaires francophones dans les districts acadiens de la Nouvelle-Écosse et établi des écoles entièrement francophones dans l'ouest et l'est de la province, à l'ouest du Cap-Breton, à Cheticamp et à Arichat. C'est également ce premier ministre qui a mis en place une signalisation bilingue dans toutes les collectivités francophones de Nouvelle-Écosse sur cette même période de 13 ans. Je n'ai pas un ego surdimensionné, mais ce premier ministre, c'était moi.

M. Bélanger : Bravo!

Le président : Nous nous demandions tous qui cela pouvait bien être.

M. Bélanger : J'aimerais faire un parallèle avec l'action de M. d'Entremont et de l'Assemblée législative provinciale. Ils ont décidé par la voie législative que les ministères devaient proposer certains services. Il en va de même ici. C'est la Loi sur les langues

That is the key. Every single government department and agency, about 200 of them, has the obligation imposed upon them by the Official Languages Act.

Let me draw another parallel to try to understand. It is a complicated system, just as the Financial Administration Act is. The Financial Administration Act and the Official Languages Act apply across the board to every single department and agency. Every single department has and must have the ability to ensure that the Financial Administration Act is respected, to plan accordingly and put the resources into it.

The same thing applies to the Official Languages Act. All departments have that responsibility wherever they offer services, namely, health, veterans affairs, justice, fisheries and oceans. Wherever they have a responsibility, they also have the same responsibility to the linguistic minority communities. They must consult them, and that is an obligation imposed on them by the law.

You have this throughout every single department and agency under the Official Languages Act. It is the same as the Financial Administration Act. Yet, we still have a Treasury Board and we still have a finance department, central agencies that make sure that the other agencies live up to their obligations. I have that role under the Official Languages Act, with the secretariat in the Privy Council, to ensure that the Minister of Heritage and her department live up to their responsibilities and obligations under the act. The same thing applies to every other department and agency, whether it is the CRTC, the Canada Council for the Arts, Western Economic Diversification or ACOA. All of these agencies and departments have that responsibility. That flows from the very nature of the communities. They are all made up of people who have all kinds of interests and needs. Therefore, unless you were to have one government department running everything, which is near impossible, you would have to have the same obligations to official language communities flowing into all the departments where all the responsibilities rest. That is the nature of the system, I believe. The decision has been made not to centralize but to ensure that they each live up to their obligations.

Senator Buchanan: I just wish to comment on something Senator Chaput said and was also mentioned by Senator Jaffer — the hammer. I do not disagree completely, but I do disagree partially. Dropping a hammer sometimes works, but it does not work that well. It offends and irritates people when that happens.

In our own situation in Nova Scotia, when we implemented the full francophone school boards and the full francophone schools in the Acadian districts, it brought those districts close together even though they were separated by 400 miles. Some people would say that the government of the day did it for political reasons. That is partially true, but we did it because it was the

officielles qui s'applique. C'est là l'élément clé. Tous les ministères et organismes gouvernementaux — il y en a environ 200 — sont assujettis à l'obligation que leur impose la Loi sur les langues officielles.

J'aimerais faire un autre parallèle pour essayer de bien comprendre. Le système est complexe, comme peut l'être la Loi sur la gestion des finances publiques. Cette loi, comme la Loi sur les langues officielles, s'applique uniformément à tous les ministères et organismes. Chaque ministère doit être en mesure de respecter la Loi sur la gestion des finances publiques; il doit planifier en conséquence, et y consacrer les ressources nécessaires.

Il en va de même de la Loi sur les langues officielles. Partout où ils offrent des services, tous les ministères, à savoir la Santé, les affaires des Anciens combattants, la Justice et Pêches et Océans, doivent assumer cette responsabilité. Partout où ils offrent des services, ils ont la même responsabilité envers les collectivités de langue minoritaire. Ils doivent les consulter, et c'est la loi qui les y oblige.

C'est une mesure qui s'applique à tous les ministères et organismes en vertu de la Loi sur les langues officielles. C'est la même chose que pour la Loi sur la gestion des finances publiques. Or, nous avons toujours un Conseil du Trésor, un ministère des Finances et des organismes centraux qui veillent à ce que tous les organismes et ministères s'acquittent de leurs obligations. J'assume ce rôle dans le cadre de la Loi sur les langues officielles, grâce au Secrétariat du Conseil privé, et je veille à ce que le ministre du Patrimoine et ses fonctionnaires s'acquittent des responsabilités et obligations que leur impose la loi. Il en va de même dans les autres ministères et organismes, qu'il s'agisse du CRTC, du Conseil des Arts du Canada, de la diversification de l'économie de l'Ouest ou de l'APECA. Tous ces ministères et organismes ont la même responsabilité, qui découle de la nature même des collectivités desservies. Celles-ci se composent de personnes aux intérêts et aux besoins très divers. Par conséquent, à moins d'avoir un ministère unique qui s'occupe de tout, ce qui est à peu près impossible, il faut imposer les mêmes obligations envers les collectivités de langues officielles dans tous les ministères qui assument leurs responsabilités respectives. Il en va de la nature même du système, à mon sens. On a décidé de ne pas centraliser les langues officielles, mais de veiller à ce que chaque ministère s'acquitte de ses obligations.

Le sénateur Buchanan : Je voudrais seulement faire un commentaire sur ce que le sénateur Chaput a dit et qui a également été mentionné par le sénateur Jaffer, je veux dire utiliser les grands moyens. Je ne suis pas entièrement en désaccord, mais pas tout à fait d'accord non plus. Utiliser les grands moyens donne parfois des résultats, mais des résultats mitigés. Cela offusque et irrite les gens.

Chez-nous, en Nouvelle-Écosse, quand nous avons créé les conseils scolaires francophones et des écoles exclusivement francophones dans les districts acadiens, cela a permis de rapprocher ces districts même s'ils étaient à 400 miles de distance. Certains diront que le gouvernement de l'époque l'a fait pour des raisons politiques. C'est en partie vrai, mais nous

right thing to do and it has worked out well, and it is the right thing for Premier Hamm to do now and for Chris d'Entremont to do.

I always look at it and figure you can catch more bees with honey than you can with vinegar, and it worked for us because we won all the Acadian seats.

[Translation]

Senator Léger: I would like to congratulate you. I am very happy you are heading that department. There is no question about your commitment. On the other hand, I am a bit concerned by all your other hats: Associate Minister of National Defense, Minister in charge of Democratic Reform, Deputy Government House Leader in the House of Commons. How will you manage to do all that? That was just an aside, you do not have to answer.

To speak, to communicate, one needs words in French or English, but the spirit of it all is to be found between the lines. You understand what I am saying through my breathing because you are trying to understand. I find that in every department and agency, there is not enough emphasis put on the spirit of being a Canadian. Canadian identity, if I have understood things correctly, is English and French, it is the country. That note should be sounded in all departments. For example, in the Department of Health, a whole lot of emphasis should be put on obtaining a cure or even dying in one's own language. I would like to come back to what Senator Jaffer was saying about being forced to say "The first, the second and the third language." I do not think there is any first, second or third language. One has one's individual language but when you are a Canadian, they both are. I think that none of the departments or none of the agencies has understood that message.

As far as immigration goes, it should be automatic: Being a Canadian is the definition of being in Canada. In education, we started with a dictionary. We started with the word as though communication was what defines identity. No, language is not what defines identity; the spirit is the soul of the country.

Whether you have an Irish community or a community in Nunavut, it is marvelous! I find that Canada should enter into that dimension of culture and not assume that culture is something "para Canadian." Culture is not just going to see a show on a Sunday night. That is part of it, yes, and we need that. You went to the Congrès mondial acadien last summer. That's going to raise pride. We forget about Aboriginal people as though they did not exist. My God, they have been there for 12,000 years! We celebrated a 400th anniversary.

I would like to examine teaching methods used in the public service. Apparently, they are all depressed.

Here is my question: Would it be possible to write in that spirit or that identity in all documents in phase two? It was called "act two," but I prefer "phase two." That is not important. In our committee, we have atmosphere, lighting, a good meal waiting for us; all that is culture, it is life and it should be part of all that is said and done.

l'avons fait parce que c'était la chose à faire et cela a donné de bons résultats, et le premier ministre Hamm a raison de la faire encore aujourd'hui, de même que Chris d'Entremont.

J'ai toujours trouvé que l'on attire davantage les abeilles avec du miel qu'avec du vinaigre, et cela a bien marché pour nous parce que nous avons remporté tous les sièges acadiens.

[Français]

Le sénateur Léger : Je voudrais vous féliciter. Je suis très contente que vous soyez à la tête de ce ministère. Votre dévouement ne fait aucun doute. Par contre, je suis un peu inquiète de tous vos autres titres : ministre associé de la Défense nationale, ministre responsable de la réforme démocratique, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes. Comment réussirez-vous à faire tout cela? C'était juste une parenthèse, vous n'êtes pas obligé de répondre.

Pour parler, pour communiquer, il faut des mots, en français ou en anglais, mais l'entre-deux lignes, c'est l'esprit. Vous comprenez ce que je dis par ma respiration parce que vous essayez de comprendre. Je trouve que dans chaque ministère, chaque agence, on n'insiste pas assez sur l'esprit d'être un Canadien. L'identité canadienne, si j'ai bien compris, c'est l'anglais et le français, c'est le pays. Cette note devrait être donnée dans tous les ministères. Par exemple, au ministère de la Santé, il y aurait toute une part de l'esprit pour être guéri, pour mourir dans sa langue. Je vais revenir sur ce qu'a dit le sénateur Jaffer, qui était obligée de dire « la première, la deuxième et la troisième langue ». Je crois qu'il n'y a pas de première, deuxième ou troisième langue. Il y a la langue individuelle, mais quand on est Canadien, ce sont les deux. Je pense qu'aucun des ministères, aucune des agences n'a compris ce message.

Dans le domaine de l'immigration, cela devrait être automatique : être Canadien, c'est la définition d'être au Canada. En éducation, on a commencé avec le dictionnaire. On a commencé avec le mot, comme si c'était la communication qui faisait l'identité. Non, ce n'est pas la langue qui fait l'identité; l'esprit, c'est l'âme du pays.

Que l'on ait une communauté irlandaise ou une communauté du Nunavut, c'est merveilleux! Je trouve que le Canada pourrait entrer dans cette phase de la culture et ne pas assumer que la culture est quelque chose de « paracanadien ». La culture, ce n'est pas seulement aller voir un spectacle le dimanche soir. Cela en fait partie oui, et nous en avons besoin. Vous êtes allé au Congrès mondial acadien cet été. Cela va générer de la fierté. Nous oublions les Autochtones, comme s'ils n'existaient pas. Mon Dieu, ils sont là depuis 12 000 ans! Nous autres, on a fêté 400 ans.

J'aimerais examiner les méthodes d'enseignement de la fonction publique. Il paraît qu'ils sont tous déprimés.

Voici ma question : Serait-il possible d'insérer cet esprit, cette identité dans tous les documents de la phase deux? On a appelé cela « l'acte deux », j'aime mieux « phase deux ». Cela n'est pas important. À notre comité, nous avons de l'atmosphère, de l'éclairage, un repas qui nous attend; tout ça, c'est la culture, la vie, et cela devrait faire partie de tous les discours.

Mr. Bélanger: I think answering that question is beyond me, but I will still try.

The title that was given to the next act, if I have understood things properly, was supposed to be the fourth act, the first one having been the conclusion of the Laurendeau-Dunton commission and thus the establishment of the Official Languages Act in 1969; the second one happened in 1982 with the Canadian Charter of Rights and Freedoms and the entrenchment therein of certain linguistic rights; the third came along in 1988 with certain major amendments to the Official Languages Act. As for the fourth, will we have a play in five acts here? I do not know, but many individuals in this country and many communities, and young people especially, have this vision of an ideal. I can see it expressed under another name. The will to set up a pluralistic society where we would have pluralism of languages, cultures, faiths, ethnic groups and so on. But to achieve this ideal of pluralism, we must go through linguistic duality. If we do not manage to anchor linguistic duality deep in our collective soul, as it is supposed to be, as a cornerstone of our identity, we will not manage to build what we are trying to achieve as a pluralistic society. You are perfectly right: We must achieve that. The question is: How? When?

Senator Léger: Immediately. I agree, the young represent hope because that is where cultural diversity is to be found. We should not forget that this started in 1969, over 30 years ago. In those days, we were the young. And there are people our age who still have a lot of problems. We would not want them to stop.

Mr. Bélanger: Our generation cannot stop where it is, the young must replace the generation that follows and so on. I am encouraged by the fact that the most bilingual generation in the country is the 15 to 24-year-old group. That is the generation targeted by the action plan. We have to double the number of our bilingual youth in this country.

I will give you another example. Senator Jaffer mentioned something before.

I am very encouraged by the fact that Alberta decreed that as of 2006, all young children going to school will have to learn a second language. They did not specify French, but all the youngsters must learn a second language. One may hope that the most popular second language will be French. However, there are other options like Spanish and Japanese. It is encouraging to see that the Government of Alberta has accepted to impose this new rule. It testifies to its awareness that in this era of globalization, it is useful to know two or three languages.

Senator Léger: We do what we can in the federal public service.

The Chairman: Before going to the second round of questioning, I would like to say a few brief words about the development of the action plans for some 30 agencies and departments. The Official Languages Commissioner, on that point, disagrees and considers that everyone should submit an action plan. What are your comments in that regard?

M. Bélanger : Je pense que c'est au-delà de mes capacités de répondre à cette question, mais je vais quand même essayer.

Le titre qu'on avait donné au prochain acte, si je comprends bien, c'était voulu comme étant le quatrième acte, le premier ayant été la conclusion de la commission Laurendeau-Dunton, et donc l'établissement de la Loi sur les langues officielles en 1969; le deuxième serait venu en 1982 avec la Charte canadienne des droits et libertés et l'enchâssement, dans cette charte, de certains droits linguistiques; le troisième serait venu en 1988 avec certains amendements importants à la Loi sur les langues officielles. Quant au quatrième, aurons-nous une pièce en cinq actes? Je ne le sais pas, mais on retrouve cette notion d'idéal chez plusieurs individus au pays, dans plusieurs communautés, chez les jeunes principalement. Je la vois s'exprimer sous un autre nom. La volonté de créer une société pluraliste où il existe un pluralisme de langues, de cultures, de cultes, d'ethnies, ainsi de suite. Mais pour se rendre à cet idéal de pluralisme, il faut passer par la dualité linguistique. Si on ne réussit pas à ancrer profondément la dualité linguistique dans notre âme collective, comme elle est censée l'être, comme une pierre angulaire de notre identité, on ne réussira pas à édifier ce que l'on tente de réussir comme une société pluraliste. Vous avez parfaitement raison : il faut y arriver. La question est : comment? quand?

Le sénateur Léger : Tout de suite. Je suis d'accord, les jeunes représentent l'espoir parce que la diversité culturelle est là. Il ne faut pas oublier, vous avez commencé en 1969, il y a plus de 30 ans. À cette époque, nous étions les jeunes. Et il y a des gens de notre âge qui ont encore beaucoup de difficultés. Il ne faudrait pas qu'ils s'arrêtent.

M. Bélanger : Il ne faudrait pas que notre génération s'arrête, les jeunes doivent prendre la place de la génération qui suit et ainsi de suite. Je suis encouragé par le fait que la génération la plus bilingue au pays est celle des jeunes de 15 à 24 ans. C'est la génération visée par le Plan d'action. Il faut doubler le nombre de jeunes bilingues au pays.

Je vais vous donner un autre exemple. Le sénateur Jaffer a mentionné quelque chose tout à l'heure.

Je suis très encouragé que l'Alberta ait décrété qu'à compter de 2006, tous les jeunes allant à l'école devront apprendre une deuxième langue. Ils n'ont pas spécifié le français, mais tous les jeunes devront apprendre une deuxième langue. Il est permis d'espérer que la langue seconde la plus populaire sera le français. Toutefois, il existe d'autres options comme l'espagnol et le japonais. Il est encourageant de constater que le gouvernement de l'Alberta ait accepté d'imposer cette nouvelle règle. Cela témoigne d'une prise de conscience de sa part qu'en cette ère de mondialisation, il est utile de connaître deux ou trois langues.

Le sénateur Léger : À la fonction publique fédérale on fait ce qu'on peut.

Le président : Avant de passer à la deuxième ronde de questions, j'aimerais revenir brièvement à l'élaboration des plans d'action pour une trentaine d'agences et de ministères. La commissaire aux langues officielles, sur ce point, est en désaccord et considère que tout le monde devrait soumettre un plan d'action. Quels sont vos commentaires à cet effet?

Mr. Bélanger: The matter of action plans goes back to 1994. In 1998, the Canadian Parliament amended the Official Languages Act and added a few provisions, clauses 41 and 42, more particularly, to give increased responsibilities to departments and agencies to support the development of communities. It does not seem that things progressed very much in those days.

In 1994, cabinet determined that a certain number of agencies and departments would constitute a priority for the communities. Those 26 or 27 agencies and departments were required to come up with a three-year action plan to examine how they intended to follow up on the legislation. Since then, two or three additional provisions have been added.

My answer to that question is as follows. All agencies and departments are subject to the Official Languages Act and have the same obligation. Should we increase the number of groups? I do not think that is necessarily a bad idea. But we have to determine how quickly to move forward. Are we going to establish an agency — be it under Canadian Heritage or Treasury Board — to assess these action plans and to ensure necessary follow-up? An action plan is no use whatsoever if it is not followed up to ensure its implementation. That additional process is necessary. I have given you my views, and expressed them publicly as well. From now on, we will have to do what it takes to ensure implementation.

[English]

Senator Jaffer: I first have a technical question, minister. Have all the funds from all the various departments simply been given to you under your ministry on top of the funds that you have for implementation of the action plan? Each department will need funds. Do they come to you and ask for part of the \$750 million?

Mr. Bélanger: No.

Senator Jaffer: Do they have to find the funds within their own department?

Mr. Bélanger: I have no funds. The \$751 million is in the envelopes of the departments that have the responsibilities. It is theirs to administer, theirs to act on, theirs to report on. I have the role of coordinating that effort. For instance, next year we will table a mid-point evaluation on where the funds have gone.

The Privy Council does not administer programs and does not hold these funds. They are in the envelopes of each department.

Senator Jaffer: Are they earmarked?

Mr. Bélanger: They are indeed. All the numbers are in Annex B. For five years, through Heritage Canada, there was \$381.5 million for four different objectives, although not necessarily all broken down evenly over five years. All of

M. Bélanger : La question des plans d'action date de 1994. En 1988, le Parlement canadien avait modifié la Loi sur les langues officielles en ajoutant certaines dispositions, entre autres, les articles 41 et 42, pour donner une responsabilité accrue aux ministères et aux agences pour veiller au développement des communautés. Il ne semble pas que les choses aient progressé tellement à cette époque.

En 1994, le Cabinet a déterminé un certain nombre d'agences et de ministères prioritaires pour les communautés. On a exigé que ces quelques 26 ou 27 agences et ministères mettent sur pied un plan d'action de trois ans pour examiner la façon dont ils entendaient donner suite à la loi. Dès lors, on a ajouté deux ou trois dispositions additionnelles.

Ma réponse à cette question est la suivante. Toutes les agences et tous les ministères sont assujettis à la loi et ont la même obligation. Devrions-nous élargir le nombre de groupes? Je ne suis pas en désaccord avec cette possibilité. La question qui s'impose est à savoir à quel rythme il faut le faire. Allons-nous nous doter d'une agence quelconque, qu'il s'agisse du ministère du Patrimoine canadien ou du Conseil du Trésor, qui fera l'évaluation de ces plans d'action et le suivi qui s'impose? Un plan d'action ne donne rien en soi sans un suivi pour voir à sa mise en œuvre. Cette démarche supplémentaire est donc nécessaire. Je vous ai fait part de mon opinion et je l'ai mentionnée publiquement. Nous devons désormais faire le nécessaire pour assurer la mise en œuvre.

[Traduction]

Le sénateur Jaffer : J'ai d'abord une question administrative, monsieur le ministre. Est-ce que tous les fonds des divers ministères vous ont simplement été remis, s'ajoutant aux fonds dont disposait déjà votre ministère pour la mise en œuvre du plan d'action? Chaque ministère aura besoin d'argent. Est-ce qu'ils viennent vous demander une partie des 750 millions de dollars?

M. Bélanger : Non.

Le sénateur Jaffer : Doivent-ils trouver les fonds dans leur propre ministère?

M. Bélanger : Je n'ai pas de fonds. Les 751 millions de dollars se trouvent dans les enveloppes des ministères qui assument les responsabilités. C'est à eux de les administrer, de s'en servir et de faire rapport à ce sujet. Mon rôle est de coordonner cet effort. Par exemple, l'année prochaine, nous allons déposer un rapport d'évaluation de mi-parcours exposant à quoi l'argent a été consacré jusqu'à maintenant.

Le Conseil privé n'administre pas les programmes et ne détient pas cet argent, qui se trouve plutôt dans l'enveloppe de chaque ministère.

Le sénateur Jaffer : L'argent est-il réservé à cette fin?

M. Bélanger : Absolument. Tous les chiffres se trouvent à l'annexe B. En cinq ans, par l'entremise de Patrimoine canadien, 381,5 millions de dollars ont été consacrés à quatre objectifs différents, quoique pas nécessairement répartis également sur

them were on an incremental, accelerating basis. However, they are in the annual envelopes of each department.

Senator Jaffer: I was planning to ask you how you are working with the Minister of Immigration, but you have answered that.

Mr. Bélanger: Very well.

Senator Jaffer: I am sure you are. I will do some more homework and then I may have other questions.

Under the Multiculturalism Act we have said that we must remove all barriers for people who come here or who have lived here for many years. You were talking about going to B.C., Alberta and Ontario, and I suggest that you ask the communities how they think they can become proficient in both languages.

In B.C., there is a great thirst for learning French, but there are not many places to learn. Although you are very happy that Alberta is insisting on a second language, I must say that I am not. I think that every province should say that French and English are a must. After that, in my province, would come Chinese and Punjabi.

If we are to have a Canadian identity, we cannot say that in B.C. it is good enough to learn Chinese and English. I believe that French and English are essential and I suggest that you should only be happy when that happens, after which we can teach other languages, as happens in Europe.

People here act as if it is a great imposition to ask people to learn two languages. My cousins in Europe had to learn four or five languages to survive, and in this world we will have to. My children know six languages, because that is how many languages they need to know in order to survive in our community.

Mr. Bélanger: Would you allow me to be happier then?

Senator Jaffer: As minister, your job is to make French and English a must.

Mr. Bélanger: I have to be careful. I have to differentiate between my personal preferences and what the Government of Canada may wish. There is no doubt that governments in Canada since the 1960s have put at the core of their public policy linguistic duality — French and English. The Constitution of Canada is quite clear. English and French are the two official languages of Canada and they are equal. There is no denying that.

I find it encouraging that a provincial government would expect all children to learn a second language. That is an indication of a greater awareness of the value of learning a second and, hopefully, a third language, and that is part and parcel of the society we are trying to build.

cinq ans. Tous les fonds ont été injectés graduellement et à cadence accélérée. Cependant, l'argent se trouve dans l'enveloppe annuelle de chaque ministère.

Le sénateur Jaffer : J'aurais voulu vous demander comment vous travaillez avec le ministre de l'Immigration, mais vous avez déjà répondu à cette question.

M. Bélanger : Très bien.

Le sénateur Jaffer : J'en suis certaine. Je vais continuer à faire mes devoirs et ensuite j'aurai peut-être d'autres questions.

Aux termes de la Loi sur le multiculturalisme, nous devons supprimer tous les obstacles pour les gens qui viennent ici ou qui vivent ici depuis de nombreuses années. Vous avez parlé de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario, et je vous invite à demander aux gens dans les collectivités comment, à leur avis, ils peuvent devenir bilingues.

En Colombie-Britannique, il y a une grande soif d'apprentissage du français, mais il n'y a pas beaucoup d'endroits où l'on peut apprendre cette langue. Vous vous réjouissez que l'Alberta insiste sur une langue seconde, mais je dois dire que j'ai des réserves. Je pense que chaque province devrait dire que le français et l'anglais sont obligatoires. Après ces langues, dans ma province, viendraient le chinois et le punjabi.

Si nous voulons une identité canadienne, nous ne pouvons pas dire qu'en Colombie-Britannique, c'est suffisant d'apprendre le chinois et l'anglais. Je crois que le français et l'anglais sont essentiels et je vous dis que c'est seulement quand cette exigence sera respectée que vous pourrez vous réjouir; après cela, on pourrait enseigner d'autres langues, comme c'est le cas en Europe.

Les gens pensent que c'est beaucoup demander aux gens que d'apprendre deux langues. Mes cousins en Europe ont dû apprendre quatre ou cinq langues pour survivre et c'est ce que nous devons faire dans le monde actuel. Mes enfants parlent six langues parce qu'ils doivent parler toutes ces langues pour survivre dans notre collectivité.

M. Bélanger : Me permettriez-vous alors de m'en réjouir un peu?

Le sénateur Jaffer : Comme ministre, il vous incombe de faire du français et de l'anglais une obligation.

M. Bélanger : Je dois être prudent. Je dois bien distinguer entre mes vœux personnels et ceux du gouvernement du Canada. Indubitablement, les gouvernements du Canada depuis les années 60 ont mis au cœur de leurs politiques publiques la dualité linguistique : le français et l'anglais. La Constitution du Canada est assez claire. L'anglais et le français sont les deux langues officielles du Canada et sont égales. On ne saurait le nier.

Je trouve encourageant qu'un gouvernement provincial s'attende à ce que tous les enfants apprennent une deuxième langue. Cela montre qu'on est plus sensibilisés à la valeur de l'apprentissage d'une deuxième langue, voire d'une troisième langue, et cela fait partie de la société que nous voulons bâtir.

If I were a parent in Alberta, I would insist that my children learn English and then French, and then perhaps a third and a fourth language. However, at least now they are all being encouraged to broaden their scope by learning a second language, which is better than nothing. It is in that sense that I am happy about it. I would be happier if those languages were English and French, but that may come some day. Now that one province is doing that, the others may pick up on that as well.

Incidentally, the fastest-growing immersion population in B.C. is the immigrant population. They represent a very high percentage now of all the students in immersion.

In fact, a couple of weeks ago there were articles in B.C. papers reporting upon some grumbings about the effect that is having on the so-called mainstream courses. Some of the mainstream courses are actually losing too many of their clientele to immersion.

That shows us the reality. I am particularly happy about that in B.C. as it will be hosting the 2010 Olympics, which will provide a window on Canada.

[Translation]

Senator Chaput: I would like to come back to the honey and the hammer.

Mr. Bélanger: Normally, we talk about honey and vinegar.

Senator Chaput: My personal approach has always been to calm people down, calm departments down. When there is less confrontation, the atmosphere is healthier and we can achieve something.

However, based on my personal experience as a francophone in Manitoba, I can say that if we had not gone to the Supreme Court to keep what we had gained in the field of education, we would perhaps no longer have those gains. We had two hammers: The Supreme Court, and the option of filing complaints with the Official Languages Commissioner.

But regardless of the route we take — be at the Supreme Court or filing complaints — it is a very arduous process that takes money and energy. We are not interested in going in that direction. We no longer have the time or the energy. We are surviving, and we want to continue moving forward. I can still accept that we may achieve something with honey, but I will caution people here: We should not be naïve and think that we will catch all the bees with honey. Nowadays, we are seeing some pretty peculiar bees. I will tell you about something that happened in Manitoba, something that shows we should always be on guard.

Mr. Bélanger: I'll tell you where I agree with you, and where you need the hammer. There is one specific issue where I think we need to use the hammer — bilingual services in Manitoba. It is simply not working anymore, perhaps because the Government of Canada is postponing its funding from year to year, and we simply cannot get continuous funding for a multi-year period.

Si j'étais un parent albertain, j'insisterais pour que mes enfants apprennent l'anglais, puis le français, puis peut-être une troisième ou une quatrième langue. Ils sont maintenant à tout le moins encouragés à élargir leurs horizons en apprenant une deuxième langue, ce qui est mieux que rien. En ce sens, je suis bien content. Je le serais encore plus si ces langues étaient l'anglais et le français, mais on y arrivera peut-être un jour. Maintenant qu'une province fait cela, d'autres pourraient vouloir l'imiter.

En passant, en Colombie-Britannique, c'est chez les immigrants que l'immersion connaît la croissance la plus forte. Les immigrants représentent maintenant un très haut pourcentage de tous les élèves en immersion.

En fait, il y a quelques semaines, les journaux de la Colombie-Britannique rapportaient les réserves de certains au sujet des effets que cela pourrait avoir sur ce qu'on appelle les programmes réguliers. Certains des programmes réguliers perdent en effet trop de leur clientèle au profit de l'immersion.

Cela nous montre une réalité. Je suis particulièrement content que cela se passe en Colombie-Britannique, qui accueillera les Jeux olympiques de 2010 et qui sera ainsi une vitrine pour le Canada.

[Français]

Le sénateur Chaput : Je veux revenir au marteau et au miel.

M. Bélanger : D'habitude, c'est le miel et le vinaigre.

Le sénateur Chaput : Mon approche personnelle a toujours été d'apprivoiser les gens et les ministères. Quand il y a moins de confrontation, nous avons une atmosphère plus saine et on arrive à quelque chose.

Toutefois, mon expérience personnelle de francophone au Manitoba démontre que si nous n'étions pas allés à la Cour suprême sur les acquis de notre division scolaire, par exemple, nous ne les aurions peut-être pas. Nous avons deux marteaux : la Cour suprême et la possibilité de déposer des plaintes auprès de la commissaire aux langues officielles.

Mais que ce soit la Cour suprême ou les plaintes, vous savez comme c'est ardu, cela prend des fonds et de l'énergie. Nous ne sommes pas intéressés à aller dans cette direction. Nous n'avons plus le temps et l'énergie. Nous résistons et nous voulons continuer à avancer. Je peux encore accepter qu'on puisse réussir avec du miel, mais je fais toutefois une mise en garde; il ne faut pas être naïf et penser qu'on va attraper toutes les abeilles avec du miel parce qu'il y a de drôles d'abeilles qui nous arrivent maintenant. Je vais vous donner un exemple survenu au Manitoba et qui démontre que nous devons toujours rester sur nos gardes.

M. Bélanger : Je vais vous dire où je suis d'accord avec vous et où cela prend un coup de marteau. J'ai un dossier spécifique dans lequel je pense qu'il est temps qu'on donne un coup de marteau. Il s'agit des services bilingues au Manitoba. Cela n'a plus de bons sens que ce soit le gouvernement du Canada qui soit celui qui reporte son financement d'année en année et qu'on ne réussisse

I am probably breaking all the rules, but I am among those who believe that we can settle the issue for the longer term, not just for one year at a time.

Senator Chaput: I worked on that project before being called to the Senate, and I used to meet with federal department officials. People with the authority to do something tended to shut the door in my face, and did not wish to contribute along with Canadian Heritage. They said this was not within their area of responsibility. We are still seeing that in Manitoba with some federal departments. Provinces are committed, municipalities are committed, yet we are backing off.

Let me give you another example. The Canadian Television Fund has a rule that — this is an example, since I do not have the exact percentages with me — 10 per cent of production funding must be set aside for French-language producers outside Quebec. Once that was done, everyone relaxed because there was funding available for francophones outside Quebec. One of my former colleagues on the council asked how much would go to francophone producers outside Quebec. Not one penny — everything went to Quebec because that is where French-language productions were made. This was not done through any lack of good will, but it shows us we must always be on guard, always check and always be everywhere. That is why I remind everyone from time to time that we do need a hammer, and I would love for you to obtain that hammer.

Mr. Bélanger: But a hammer should not be restricted to hitting the same nail all the time. With regard to the second issue you raised, I was on the House of Commons Official Languages Committee when we dealt with it, and got the government to agree to set aside 10 per cent of the overall French-language budget for French-language producers outside Quebec. But I confess that I have not since checked whether that condition was indeed implemented.

Senator Chaput: Yes, it has been implemented. But I am speaking before the fact.

Mr. Bélanger: You know, one of the fundamental characteristics of being a minority community — and this comes not from me but from John Ralston Saul — is that it requires effort every day. Unfortunately, he is right.

[English]

Senator Buchanan: Does the Commissioner of Official Languages report to you or to Parliament?

Mr. Bélanger: The Commissioner of Official Languages reports to Parliament. I am the interface of the government with the commissioner. I receive the reports. I ensure we prepare the responses, the follow-up, et cetera. She is an agent of Parliament, as is the Auditor General, to continue my parallel of a moment ago.

pas à se brancher pour une période d'années. Je brise probablement toutes les règles mais je suis de ceux qui pensent que nous sommes en mesure de régler cela et pas seulement une année à la fois.

Le sénateur Chaput : J'ai travaillé sur ce projet avant d'arriver au Sénat et j'allais rencontrer les fonctionnaires des ministères fédéraux. Les responsables me fermaient la porte au nez et ne voulaient pas participer avec le ministère du Patrimoine canadien. Ils me disaient que ce n'était pas leur responsabilité. C'est encore le cas au Manitoba avec certains ministères fédéraux. La province est engagée, les municipalités sont engagées et nous nous reculons.

Je vais vous donner un autre exemple. Le Fonds canadien de production télévisuelle a une règle stipulant — à titre d'exemple, puisque je n'ai pas devant moi les pourcentages exacts — qu'il doit mettre 10 p. 100 des fonds de production de côté pour les producteurs francophones hors Québec. Lorsque cela a été fait, tout le monde a relaxé car des fonds seront disponibles pour les francophones hors Québec. Un de mes anciens collègues sur le conseil a posé la question à savoir combien ira aux producteurs francophones hors Québec? Il n'y avait pas un sou; tout allait au Québec parce que c'était les productions francophones. Ce n'était pas de la mauvaise volonté, mais il faut toujours être aux aguets, toujours vérifier et être partout en même temps. C'est pour cela que je dis que de temps en temps, cela prend un marteau et j'aimerais beaucoup que vous puissiez l'obtenir.

M. Bélanger : Il ne faudrait pas que ce marteau soit obligé de cogner sur le même clou tout le temps. Concernant le deuxième dossier que vous avez soulevé, j'étais au comité des langues officielles de la Chambre lorsqu'on en a traité et, effectivement, on avait obtenu du gouvernement qu'il accepte la notion qu'à l'intérieur de l'enveloppe francophone globale, 10 p. 100 soit de mis de côté pour les producteurs francophones hors Québec. Je vous avoue que, depuis, je n'ai pas vérifié si effectivement on a respecté cette règle.

Le sénateur Chaput : Oui, elle a été respectée. Mais je parle avant que ce soit fait.

M. Bélanger : Vous savez, le propre d'une communauté minoritaire — et ce n'est pas moi qui l'ai dit, c'est John Ralston Saul — exige l'effort quotidien. Il a malheureusement raison.

[Traduction]

Le sénateur Buchanan : La commissaire aux langues officielles relève-t-elle de vous ou du Parlement?

M. Bélanger : La commissaire aux langues officielles relève du Parlement. Je suis l'interface entre le gouvernement et la commissaire. Je reçois les rapports. Je m'assure que nous préparons les réponses, que nous faisons le suivi, et cetera. Elle est une fonctionnaire du Parlement, comme la vérificatrice générale, pour reprendre le parallèle de tantôt.

Senator Buchanan: I should have researched this myself. However, in general figures — and I know it is difficult to give an exact figure — how many francophones in Canada live outside Quebec?

Mr. Bélanger: There are roughly 1 million. Some 24.7 per cent of the population of Canada is francophone.

Senator Buchanan: I thought that about 25 per cent of the population of Quebec was francophone.

Mr. Bélanger: If you round off, it is 25 per cent in Canada. There are between 800,000 and 900,000 anglophones living in Quebec, and about 1 million francophones living in the provinces and territories outside Quebec.

Whenever I hear the expression “Quebec and English Canada,” I react very negatively. That is an expression that, unfortunately, too many of us use. It negates the existence of every francophone outside Quebec, every anglophone in Quebec, every francophone and every anglophone in New Brunswick, which is an officially bilingual province, and everyone in the two territories, Northwest Territories and Nunavut, which also have as official languages English and French.

I beg all of us to be careful of our language when using the expression “Quebec and English Canada.” That is not the reality of Canada.

Senator Buchanan: I guess I was right about Nova Scotia. I said it was 4.8 per cent. It is actually 3.8 per cent.

The Chairman: Thank you very much, senator.

[Translation]

The Chairman: We see some horror stories in the newspapers from time to time, unilingual people unable to qualify for a job with the federal government, for example.

On the other hand, we have the language training school which has special programs. This country is failing to fulfil its obligations when it pays a fortune to train professionals in all fields, but forgets one fundamental Canadian value — the ability to speak, communicate and work in both French and English. From time to time, journalists who like to be ultra-picky come up with this kind of story, and everyone starts moaning about persecution and all kinds of other things.

As it coordinates its efforts with provincial governments, could the federal government not convince universities that language training should be part of a young person’s body of necessary knowledge in this country?

This would mean that right after graduation the young person would be able to join the federal public service without having to take a language course to meet the minimum requirements for his or her position. To my mind, there is a major failing in the system. Is there anything you can do?

Le sénateur Buchanan : J’aurais dû me renseigner moi-même. Je sais qu’il est difficile de donner le chiffre exact, mais grosso modo, combien y a-t-il de francophones au Canada à l’extérieur du Québec?

M. Bélanger : Il y en a environ un million. Environ 24,7 p. 100 de la population canadienne est francophone.

Le sénateur Buchanan : Je pensais qu’environ 25 p. 100 de la population du Québec était francophone.

M. Bélanger : Si on arrondit, c’est 25 p. 100 du Canada. Il y a entre 800 000 et 900 000 anglophones qui vivent au Québec, et environ un million de francophones dans les provinces et territoires autres que le Québec.

Quand j’entends l’expression « le Québec et le Canada anglais », cela m’embête beaucoup. Malheureusement, c’est une expression que trop d’entre nous emploient. C’est comme si on niait l’existence de tous les francophones hors Québec, de tous les anglophones qui vivent au Québec, de tous les francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick, une province officiellement bilingue, et de tous les habitants des deux territoires, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, qui ont aussi adopté l’anglais et le français comme langues officielles.

De grâce, pensons à ce que nous disons lorsque nous employons à l’expression « le Québec et le Canada anglais ». Cela ne décrit pas bien la réalité canadienne.

Le sénateur Buchanan : Je crois que j’avais raison, au sujet de la Nouvelle-Écosse. J’ai dit que c’était 4,8 p. 100, mais c’est en fait 3,8 p. 100.

Le président : Merci beaucoup, sénateur.

[Français]

Le président : On lit dans les journaux de temps en temps des histoires d’horreur; de personnes unilingues qui ne peuvent plus se qualifier à du travail au gouvernement fédéral.

D’autre part, nous avons l’école de formation de langue où il y a des programmes spéciaux. Ce pays manque à ses obligations quand il paie une fortune pour former des professionnels dans tous les domaines mais quand il oublie la valeur fondamentale canadienne, c’est-à-dire la capacité de pouvoir s’exprimer, communiquer et travailler dans les deux langues. Il se produit donc, que de temps à autre, les journalistes qui aiment bien trouver la petite bête dans le fond du baril nous sortent ce genre d’histoire; on crie à la persécution et tout ce que vous voulez.

Le gouvernement fédéral peut-il, en coordonnant ses efforts avec les gouvernements provinciaux, convaincre les universités que la formation linguistique fait partie du bagage d’un jeune dans ce pays?

De sorte que, dès qu’il décroche son diplôme, il est capable d’entrer au gouvernement fédéral sans être obligé de suivre un cours de formation en langue pour se qualifier selon les normes minimales requises par telle et telle position. Il me semble qu’il y a une faille majeure dans tout le système. Pouvez-vous faire quelque chose?

Mr. Bélanger: Are you asking whether the government of Canada has the authority to impose this?

The Chairman: No, no. Together with the provinces, have you discussed this with the provinces?

Ms. Fortier: This is a complex issue. I think that the foundation — and you have all mentioned this — is language education in primary and secondary school. The more bilingual high-school graduates we have, the less serious the problem will be when they graduate from university.

The Chairman: They have that basic knowledge when they graduate from high school. Then, when they go to university, in all parts of Canada they are immersed in a primarily anglophone system, except in bilingual francophone institutions, and lose what they have learned.

Ms. Fortier: There are two ways of tackling this problem. In order to deliver appropriate services to Canadians, the government has chosen to invest in professional French-language or English-language training, as needed. This is what happened with the action plan in the health area. Should the government think about doing the same thing in the justice system, for example, or in other fields — that is the question. It is something that should be considered when the action plan is renewed.

A network of 13 or 14 French-language universities — a network in which the University of Ottawa is a major player because of its size — has French-training programs. The network is making efforts to increase the number of students in its programs. It is very active in trying to establish scholarship programs and putting forward other initiatives to increase the number of professionals in a whole series of fields. So you are absolutely correct. I believe that, even though there is significant ongoing investment at the primary — and secondary — school level, we will probably be focusing more on the needs of professionals in the coming years, not only for the federal public service, but also for public services. The focus will be on judges, lawyers in private practice, the whole system in every field, in other words. At the moment, the federal government has no initiative in that area.

The Chair: Thank you.

Mr. Bélanger: There is no doubt that it would be better for people working in the Canadian public service to learn both official languages at university or college, rather than here, or even close to retirement. Should we be involving universities and colleges in this discussion? I think that it might be a useful move, Mr. Chairman. If your committee wants to involve them, I for one would congratulate you. The action plan will have been implemented in three years, and we have to think about its renewal and continuation well before that. This kind of discussion could very well be part of future avenues for reflexion.

The Chairman: Minister, the bells are calling you.

Mr. Bélanger: I am feeling my mouth water.

M. Bélanger : Si votre question est à savoir si le gouvernement du Canada a l'autorité d'imposer ce système.

Le président : Non, non. De pair avec les provinces. Est-ce que vous en parlez aux provinces?

Mme Fortier : C'est une question complexe. Je pense que la base, vous en avez tous parlé, est la formation linguistique au primaire et au secondaire. Plus il y aura de jeunes qui sortiront du secondaire en étant bilingues, moins le problème sera sérieux une fois arrivé à la fin du post-secondaire.

Le président : Ils ont ce bagage minimal au sortir du secondaire. Ensuite à l'université, ils sont plongés dans un milieu généralement anglophone au Canada, sauf dans les institutions francophones bilingues et ils perdent leurs acquis.

Mme Fortier : Il y a deux façons d'aborder ce problème. Pour les besoins de service à la population, le gouvernement a choisi d'investir dans la formation professionnelle francophone ou anglophone selon les besoins. Cela a été le cas en santé dans le plan d'action. Est-ce que le gouvernement devrait envisager de faire la même chose dans le domaine de la justice, par exemple, ou dans d'autres domaines, c'est une bonne question. On devrait s'y pencher au moment du renouvellement du plan d'action.

Un réseau de 13 ou 14 universités francophones, dont l'Université d'Ottawa est un joueur important à cause de sa taille, a des programmes de formation en français. Il travaille à augmenter le nombre d'étudiants dans leurs programmes. Il est très actif en ce moment pour essayer de créer des programmes de bourse et différentes autres initiatives pour augmenter le nombre de professionnels dans toute une série de domaines. Alors vous avez parfaitement raison, je crois que, bien que l'investissement au primaire et au secondaire continue d'être important, probablement au cours des prochaines années, on devra s'attarder davantage aux besoins de professionnels, pas seulement pour la fonction publique fédérale, mais pour les services au public : les juges, les avocats en pratique privée, tout le système, dans tous les domaines. Et en ce moment, le gouvernement fédéral n'a pas d'initiative dans ce domaine.

Le président : Merci.

M. Bélanger : Il n'y a aucun doute sur le fait qu'il serait plus avantageux que les gens qui travailleraient à la fonction publique canadienne apprennent les deux langues officielles à l'université ou au collège plutôt qu'ici ou même près de la retraite. Y aurait-il lieu d'impliquer le réseau des universités et des collèges dans une telle discussion? Je crois que ce serait peut-être utile de le faire, monsieur le président. Si votre comité veut le faire, bravo. Le plan d'action aura été mis en œuvre dans trois ans et il faudra penser bien avant cela à son renouvellement, à sa continuation; et ce genre de discussion pourrait certainement faire partie de cette réflexion.

Le président : Monsieur le ministre, les cloches vous convoquent.

M. Bélanger : Je commence à saliver!

The Chairman: On behalf of all committee members, I would like to extend my thanks.

[English]

Your answers were forthright, candid and very informative. We wish you well in your new responsibilities.

[Translation]

You will have our support for any measures you take to make this country acceptable.

[English]

Mr. Bélanger: Let me thank you. I will never forget today, this having been the first time I have appeared before a committee of either the House or the Senate as a minister. Thank you for the opportunity.

The Chairman: Honourable senators, I would like to make a proposal before you go to other commitments. While we have a quorum — and I would like to keep the quorum — we could proceed right away with the consideration of budget proposals, which are imposed on us by the administration of the House of Commons. I have to report the budget of this committee to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration next Monday. We can deal with it now. I do not think it should take too long.

We will sit in camera. I invite those people who are waiting outside not to go too far if they want to share our meal with us.

The committee continued in camera.

OTTAWA, Monday November 29, 2004

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:05 p.m. to study and to report from time to time on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act.

Senator Eymard G. Corbin (*Chairman*) in the Chair.

[Translation]

The Chairman: Welcome to all members of the committee and a special welcome to Ms. Liza Frulla, Minister of Canadian Heritage, who is accompanied tonight by Ms. Judith Larocque, Deputy Minister as well as Ms. Eileen Sarkar, Assistant Deputy Minister of Canadian Heritage.

Before proceeding, I would like to make a few brief announcements. We are going to try to adjourn tonight's meeting at around 6:30 p.m., in order to accommodate the minister who, as you can imagine, has quite a full workload.

Le président : Je tiens à vous remercier au nom de tous les membres de ce comité.

[Traduction]

Vos réponses sont directes, franches et très informatives. Nous vous souhaitons bonne chance dans vos nouvelles fonctions.

[Français]

Vous aurez notre appui pour tout ce que vous allez déployer pour rendre ce pays acceptable.

[Traduction]

M. Bélanger : Permettez-moi de vous remercier. Je n'oublierai jamais la journée d'aujourd'hui, puisque c'est la première fois que je comparais devant un comité de la Chambre ou du Sénat à titre de ministre. Merci de m'en avoir donné l'occasion.

Le président : Honorables sénateurs, j'aimerais proposer quelque chose avant que vous ne partiez. Puisque nous avons le quorum — et j'aimerais le garder — nous pourrions commencer tout de suite l'examen des propositions budgétaires qui nous sont imposées par l'administration de la Chambre des communes. Je dois faire rapport du budget de notre comité au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, lundi prochain. Nous pouvons faire cela maintenant. Cela ne devrait pas prendre trop de temps.

Nous allons poursuivre à huis clos. J'invite les personnes qui attendent à l'extérieur à ne pas trop s'éloigner si elles veulent partager notre repas avec nous.

Le comité poursuit la séance à huis clos.

OTTAWA, le lundi 29 novembre 2004

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 5, pour étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi.

Le sénateur Eymard G. Corbin (*président*) occupe le fauteuil.

[Français]

Le président : Je souhaite la bienvenue à tous les membres du comité et je réserve une bienvenue bien spéciale à Mme Liza Frulla, ministre du Patrimoine canadien, qui est accompagnée ce soir de Mme Judith Larocque, sous-ministre et de Mme Eileen Sarkar, sous-ministre adjointe Citoyenneté et Patrimoine.

Avant de procéder, je voudrais faire quelques brèves annonces. Nous allons tenter de mettre un terme à l'échange de ce soir vers les 18 h 30, pour accommoder madame la ministre qui, comme vous pouvez le devinez, est passablement chargée de travail.

I would also like to welcome Senator Murray to the committee, who I believe will become a full fledged member of this committee starting tomorrow. Senator Murray is an old hand at official languages. The two of us had co-chaired the first Joint Committee on Official Languages, quite some time ago.

I would also like to welcome Ms. Andrée Tremblay. She will replace, for a period of about 12 months, our researcher who must take leave for very well-known reasons. Welcome, Ms. Tremblay! You will see that members of this committee are very kind.

That being said, I have exceptionally scheduled a meeting for next Monday in order to hear Mr. Georges Arès, president of the Fédération des communautés francophones et acadienne. The last meeting before the holidays will take place on Monday, December 13. The witness will be the Honorable Mr. Cotler, the minister of Justice. Following that, we will be off for the holidays. We will reconvene at the beginning of February and undertake a study project on teaching.

Ms. Frulla, you have the floor.

Ms. Liza Frulla, P.C., Minister of Canadian Heritage: I am delighted to meet with you today and I want to take this opportunity to congratulate you, Mr. Chair, on your appointment. It is a pleasure.

I would like to introduce to you Mr. Lussier, who is responsible for official languages in the Department of Canadian Heritage as well as negotiations with the provinces on education agreements. He is also responsible for consultations we are holding with different communities.

From our standpoint, the Senate has always acted as an advocate for minorities played the role of defender of minority rights. Your committee is an important ally of all official-language minority communities. In fact, in your ranks you had a leading champion of minority communities, Senator Gauthier. I wish to thank him for his excellent work, his devotion and his commitment to the communities he continues to support.

This year marks the 400th anniversary of the founding of Acadie and of the French presence in America. It is a fitting occasion to re-affirm our commitment to promoting the development of French Canada and strengthening our linguistic duality. According to a survey conducted by the Centre for Research and Information on Canada two out of three citizens believe that living in a country with two official languages is one of the defining criteria of Canadian citizenship. This is a statistic clearly showing how deeply our linguistic duality is rooted in our country's soul. This is good news, but we must remain vigilant.

Not so long ago, that lesson was forcefully impressed on us with the saga of the Montfort Hospital in Ontario. clearly reminded us of this, and I would even say haunted us. On this continent with its huge English-speaking majority, we must make ever greater efforts and show greater perseverance, determination, even boldness, to ensure for coming generations a still better future in French.

Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue au sénateur Murray, qui, je crois, pourrait devenir membre formel de ce comité dès demain. Le sénateur Murray est un ancien routier des langues officielles. Nous avons tous les deux coprésidé le premier Comité mixte des langues officielles, il y a de cela très longtemps.

Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue à Mme Andrée Tremblay. Elle remplacera, pour une douzaine de mois, notre chercheuse qui devra s'absenter pour des raisons bien connues. Madame Tremblay, bienvenue à bord! Vous allez constater qu'à ce comité nous sommes très gentils.

Cela dit, j'ai prévu une réunion exceptionnellement pour lundi prochain afin d'entendre M. Georges Arès, président de la Fédération des communautés francophones et acadienne. La dernière réunion avant les fêtes aura lieu le lundi 13 décembre. Le témoin sera l'honorable Cotler, ministre de la Justice. Après cela, nous prendrons un repos pour les fêtes. Nous reprendrons au début de février un projet d'étude sur l'enseignement.

Je vous invite, madame Frulla, à prendre la parole.

Mme Liza Frulla, C.P., ministre du Patrimoine canadien : Je suis ravie de vous rencontrer aujourd'hui et j'en profite pour vous féliciter, monsieur le président, pour votre nomination. C'est un plaisir.

J'aimerais pour présenter M. Lussier, responsable des langues officielles à Patrimoine canadien pour ce qui est des négociations avec les provinces pour les ententes en éducation. Il est également responsable des consultations que nous tenons auprès des diverses communautés.

Le Sénat, de la façon que nous le voyons, a toujours joué un rôle de défenseur des minorités. Votre comité est un allié de taille pour toutes les communautés de langues officielles en situation minoritaire. D'ailleurs, vous comptiez dans vos rangs un défenseur de la première heure, le sénateur Gauthier. Je tiens à le remercier de son excellent travail, de son dévouement et de son engagement en faveur des communautés qu'il continue toujours à soutenir.

En cette année qui marque le 400^e anniversaire de la création de l'Acadie et de la présence du fait français en Amérique, l'occasion est belle de réitérer notre engagement à favoriser l'essor de la francophonie canadienne et le renforcement de notre dualité linguistique. Un sondage du Centre de recherche et d'information sur le Canada a révélé que deux citoyens sur trois estiment que le fait de vivre dans un pays avec deux langues officielles est un des critères qui définissent la citoyenneté canadienne. Voilà une statistique qui démontre clairement à quel point notre dualité linguistique est enracinée dans l'âme de notre pays. Ce sont de bonnes nouvelles, mais nous devons demeurer vigilants.

Il n'y a pas si longtemps, la saga de l'hôpital Montfort en Ontario est venue le rappeler avec force, je dirais même nous hanter. Sur ce continent à vaste majorité anglophone, nous devons toujours redoubler d'efforts, de persévérance, de détermination, voire d'audace pour assurer aux prochaines générations un avenir en français encore meilleur.

For my part, I have set four objectives for myself for the short term: I want to increase our efforts in teaching; I want to renew our structures for cooperation with communities by April 2005; I want to expand my coordinating role, in cooperation with my colleague, Mr. Mauril Bélanger; last, I want to continue to promote the cultural vitality of minority communities.

The first objective: to increase our efforts in teaching.

[English]

Education is essential to the future of official language minority communities. In this case we are working in cooperation with the provinces and territories, which are responsible for education. We are on the verge of signing agreements with the provinces and territories concerning earmarked funds, enabling us to invest an additional \$346 million in teaching over a five-year period. Our budget now is \$900 million. Moreover, we are negotiating with the Council of Ministers of Education, Canada, to renew our multi-year memorandum of understanding. This means that by 2008, our government will invest \$1.3 billion in minority language teaching and second language instruction.

The Commissioner of Official Languages is calling on us to move more quickly. She is with us today, and we took this point very seriously. I agree with her that the time is short. Of course, we could take the easy way and invest for the sake of investing, without asking ourselves whether we could do better and do more. For us, the objective is to obtain the best possible results.

This is why it is important to work closely with the provinces and territories to set common objectives that are realistic and reflect community needs. During this process, I want to be sure that the groups and associations that are mainstays of the education system are consulted by education ministries.

Accountability will also be a vital aspect of these agreements. It is important to measure the effectiveness of our efforts and demonstrate transparency. In addition, we must never forget that education is an area of provincial and territorial jurisdiction.

I want to bring together all the stakeholders so that, in concert, we work to achieve two of the most ambitious objectives of the Action Plan for Official Languages, namely, to ensure that the proportion of francophone children enrolled in French language schools rises from 68 per cent to 80 per cent and, by 2013, to double the number of young Canadians who have some knowledge of their second official language.

[Translation]

What are the keys to our success? Access and quality. The more that young people living in minority communities have access to teaching in their first language, the more of them will study in that language. The higher the quality of teaching in the minority

Pour ma part, à court terme, je me suis fixé quatre objectifs : accroître nos efforts en matière d'enseignement, renouveler nos mécanismes de collaboration avec les communautés, d'ici avril 2005, miser davantage sur notre rôle de coordination, en collaboration avec mon collègue, Mauril Bélanger, et continuer de favoriser la vitalité culturelle des communautés en situation minoritaire.

Le premier objectif : accroître nos efforts en matière d'enseignement.

[Traduction]

L'avenir des communautés de langues officielles en situation minoritaire passe par l'éducation. En cette matière, nous travaillons en collaboration avec les provinces et les territoires qui en ont la responsabilité. Nous sommes sur le point de conclure des ententes avec les provinces et les territoires concernant les fonds ciblés qui nous permettront d'investir 346 millions de dollars supplémentaires dans l'enseignement sur une période de cinq ans. Notre budget est actuellement de 900 millions de dollars. De plus, nous négocions avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) pour le renouvellement d'un protocole d'entente pluriannuel. C'est-à-dire que d'ici 2008 notre gouvernement investira 1,3 milliard de dollars dans l'enseignement de la langue de la minorité et de la langue seconde.

La commissaire aux langues officielles nous demande d'accélérer le pas. Elle est parmi nous aujourd'hui et nous prenons très au sérieux cette demande. Je suis d'accord avec elle pour dire que le temps presse. Bien entendu, nous pourrions emprunter la voie facile et investir pour investir sans se demander si nous pouvons faire mieux et plus. Pour nous, l'objectif est d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

Voilà pourquoi il faut travailler de près avec les provinces et territoires pour établir des objectifs communs qui seront ancrés dans la réalité et qui reflètent les besoins des communautés. Au cours de ce processus, je vais m'assurer que les groupes et les associations, qui sont des piliers du système d'éducation, soient consultés par les ministères de l'Éducation.

L'imputabilité sera aussi un aspect fondamental de ces ententes. Il importe de mesurer l'efficacité de nos efforts et de faire preuve de transparence. De plus, il ne faut jamais oublier que l'éducation est de compétence provinciale et territoriale.

Je veux rallier tous les intervenants pour qu'ensemble nous travaillions à l'atteinte de deux des objectifs les plus ambitieux du plan d'action, soit de faire en sorte que la proportion d'enfants francophones qui s'inscrivent à l'école francophone passe de 68 à 80 p. 100; doubler d'ici 2013 le nombre de jeunes Canadiens capables d'évoluer dans les deux langues officielles.

[Français]

Quelles sont les clés de notre succès? L'accès et la qualité. Plus les jeunes vivant en situation minoritaire auront accès à un enseignement dans leur langue maternelle, plus ils seront nombreux à l'étudier. Plus l'enseignement dans la langue de la

language, the fewer parents will hesitate to register their children in a minority-language school. Each young anglophone and francophone living in a minority community in Canada must have access to high-quality teaching in his or her first language, from preschool through to the post-secondary level.

In the case of second-language instruction, it is the same situation. More than 2.5 million of our youth are learning their second official language in the classroom. That is one out of every two young people. I believe that we must increase this number. Because in today's world, proficiency in our two official languages is a guarantee of prosperity and success. Turning our youth into bilingual citizens means giving them a gift from which they will benefit for the rest of their lives.

We must also help the provinces to upgrade the quality of second-language instruction, especially by enabling them to have all the teaching tools required.

For this purpose, we will invest around \$330 million in total over five years in second language instruction, an increase of more than \$137 million.

[English]

We have just modernized our scholarship and exchange programs that each year enable close to 8,000 young people to discover other regions of our country and improve their second language skills. We wanted to make the programs more attractive to youth. In addition, we are continuing to work closely with dozens of organizations, such as French for the Future and Canadian Parents for French, which play a major role in English Canada in promoting the importance of learning French.

Education is the future of our communities, but they must still be able to develop in all sectors of activities.

Over the past decade, Canadian community agreements have allowed us to make considerable progress. Many community organizations have taken root within the communities and institutional networks are stronger. For example, recent years have seen the start-up of 18 French language community radio stations, 7 English-language community radio stations and 20 community centres. As a result of the concerted efforts of community leaders, new priority sectors have emerged, such as health and early childhood. We have also supported hundreds of projects yielding social, cultural and economic benefits within official language minority communities.

minorité sera de qualité, moins les parents hésiteront à inscrire leurs enfants à l'école de la langue de la minorité. Chaque jeune francophone et anglophone vivant en situation minoritaire dans ce pays doit avoir accès à un enseignement de grande qualité dans sa langue maternelle et ce, du niveau préscolaire au niveau postsecondaire.

C'est la même situation en ce qui a trait à l'enseignement de la langue seconde. Plus de 2,5 millions de nos jeunes poursuivent l'apprentissage de leur deuxième langue officielle dans les salles de classe. C'est un jeune sur deux. Je crois que nous devons augmenter ce nombre. Car, dans le monde d'aujourd'hui, la connaissance des deux langues officielles est un gage de prospérité et de réussite. Faire de nos jeunes des citoyens et citoyennes bilingues, c'est leur offrir un cadeau qui leur sera profitable pour le reste de leur vie.

Nous devons aussi aider les provinces et territoires à accroître la qualité de l'enseignement dans la langue seconde, notamment en leur permettant d'avoir tous les outils pédagogiques nécessaires.

C'est dans cette optique que nous investissons environ 330 millions de dollars sur cinq ans dans l'enseignement de la langue seconde, soit une augmentation de plus de 137 millions de dollars.

[Traduction]

Nous venons de moderniser nos programmes de bourses et d'échanges qui permettent chaque année à près de 8 000 jeunes de découvrir d'autres régions du pays et de parfaire leur connaissance de leur seconde langue. Nous voulions les rendre plus attrayants pour les jeunes. De plus, nous continuons de travailler de près avec des dizaines d'organismes comme French for the Future et Canadian Parents for French qui jouent un rôle considérable au Canada anglais pour promouvoir l'importance d'apprendre le français.

L'éducation, c'est l'avenir des communautés. Mais encore faut-il que celles-ci soient en mesure de se développer dans tous les secteurs d'activités.

Au cours de la dernière décennie, les ententes Canada-communautés nous ont permis de réaliser des progrès considérables. De nombreux organismes locaux ont pris racine au cœur des communautés, et les réseaux institutionnels sont plus forts. Par exemple, 18 radios communautaires francophones, sept radios communautaires anglophones et 20 centres communautaires ont vu le jour au cours des dernières années. Grâce à la mobilisation des leaders communautaires, de nouveaux secteurs prioritaires sont apparus comme la santé et la petite enfance. Nous avons aussi appuyé des centaines de projets qui ont des retombées sociales, culturelles et économiques dans les communautés de langues officielles vivant en situation minoritaire.

[Translation]

The end of the last five-year cycle of Canada-community agreements gives us the opportunity to check whether existing cooperation methods are still the best way of working together. In this regard, last August, I announced that consultations would be held to better understand the ideas of the communities.

I launched this process because I want to be sure that we are on the same wavelength. I want us to head all together not only in the same direction but in the right direction.

As I have said repeatedly, I want all the players in official language communities now and in future to make their voices heard and to work in close cooperation. Representatives of my department are now visiting all parts of Canada for these consultations, which will run until early December. Afterwards, we will determine with the communities the shape for our cooperation in coming years.

For the year 2004-2005, we have put in place transitional measures that will enable us to ensure continuity in the funding provided to community networks.

Linguistic duality also requires partnership and cooperation. The Department of Canadian Heritage does not bear sole responsibility for this issue. I intend to fully perform the coordinating role conferred on me by sections 41 and 42 of the Official Languages Act.

Under section 42, I am responsible for encouraging all departments and agencies of the Government of Canada to enhance the vitality of the English and French linguistic minority communities. To do this, we are working with a network of coordinators who look after implementation of this commitment within the 30 departments and agencies that are specifically targeted.

During the past year, the department has undertaken development of a tool for assessing the implementation of section 41 of the Official Languages Act. Under this section, federal institutions have a responsibility to support official-language minority communities. This tool will enable each department and agency to more easily prepare an evaluation of its activities in support of official languages and to better target its actions.

[English]

We are also carrying on our efforts under the interdepartmental partnership with the official language communities. The partnership encourages government organizations to work more closely with official language communities. Already, 15 memorandums of understanding are in place dealing with critical sectors such as health, economic development, skills development, agriculture and, of course, culture.

[Français]

La fin du dernier cycle quinquennal des ententes Canada-communauté nous donne l'occasion de vérifier si les mécanismes actuels de collaboration représentent encore la meilleure façon d'unir nos efforts. À cet égard, j'ai annoncé, en août dernier, la tenue de consultations afin de mieux connaître les idées des communautés.

Si j'ai lancé un tel processus, c'est que je veux m'assurer que nous soyons tous sur la même longueur d'ondes. Je veux que nous allions tous ensemble, non seulement dans la même direction mais aussi dans la bonne direction.

Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je veux que toutes les forces vives des communautés de langues officielles d'aujourd'hui et de demain aient voix au chapitre et travaillent en étroite collaboration. Actuellement, les représentants de mon ministère sillonnent le Canada dans le cadre de consultations qui se poursuivront jusqu'au début décembre. Par la suite, nous déterminerons avec les communautés la forme que prendra notre collaboration au cours des prochaines années.

Pour l'année 2004-2005, nous avons mis en place des mesures de transition qui nous permettront d'assurer la continuité du financement offert au réseau communautaire.

La dualité linguistique est aussi une affaire de partenariat et de concertation. Il n'y a pas que le ministère du Patrimoine canadien qui ait des responsabilités à cet égard. Pour ma part, j'entends jouer pleinement le rôle de coordination que me confèrent les articles 41 et 42 de la Loi sur langues officielles.

En vertu de l'article 42, je suis responsable d'encourager les ministères et les agences du gouvernement du Canada à favoriser l'épanouissement des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire. Pour ce faire, nous travaillons avec un réseau de coordonnateurs qui veillent à concrétiser cet engagement au sein des 30 ministères et organismes ciblés de façon plus particulière.

Au cours de la dernière année, le ministère a entrepris l'élaboration d'un outil d'évaluation de la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles. C'est en vertu de cet article que les institutions fédérales ont une responsabilité en matière d'appui aux communautés de langues officielles vivant en situation minoritaire. Cet outil permettra à chaque ministère et organisme de dresser plus facilement un bilan de ses actions en matière de langues officielles et de mieux cibler ses interventions.

[Traduction]

Nous poursuivons également nos efforts dans le cadre du partenariat interministériel avec les communautés de langues officielles. Ce partenariat incite les organismes gouvernementaux à travailler de plus près avec les communautés de langues officielles. Déjà, 15 protocoles sont en place touchant des secteurs cruciaux comme la santé, le développement économique, le perfectionnement des compétences, l'agriculture et, bien entendu, la culture.

Three new memorandums of understanding will soon be signed with key players: Status of Women Canada, the Department of Indian and Northern Affairs and the National Arts Centre. Since 2000, \$38 million has been invested in specific projects, including \$20 million from federal partners and other stakeholders. This indicates that the leverage effect that we wanted to create is making itself felt more and more.

This is where we are in our coordination efforts. Little by little, a new synergy is emerging that will enable us to multiply the impacts of our activities, ensure that we avoid duplication, and achieve still greater effectiveness.

[*Translation*]

In a minority community, culture has an important social function. It ensures the vitality of the community and its language. When we speak of the growth and development of official-language minority communities, it is impossible to overlook the importance of the arts and cultural sector.

Some people have said that culture was the big omission from the Action Plan for Official Languages. This is not really an accurate picture: just think of the activities of my department and of the Government of Canada as a whole. According to an analysis of funding trends during the last four years under agreements to support official-language minority communities, 20 per cent of the funds went to organizations in the arts and cultural sector.

We must also take into account many programs of the Canadian Heritage portfolio having a primary objective of promoting the growth and expanded presence of arts and culture. I am thinking in particular of the French-language CBC. Its television and radio broadcasts reach all Francophones throughout Canada; I am thinking of the Canadian Television Fund. One third of its support is reserved for French-language productions, and since 1999-2000, it has invested close to \$40 million in the production of French programs; I am thinking of the Canada Music Fund, which devotes 40 per cent of its budget to promoting the creation of Francophone content. I am thinking of the Canada Council for the Arts, which directly funds the work of artists and organizations in these communities. And I am thinking of other programs such as Cultural Spaces Canada and Arts Presentation Canada, which help to upgrade cultural and heritage infrastructure and to enrich programming throughout the country.

I believe that you have understood that our cultural programs greatly help to increase the impact of our activities in the sector of official languages.

Trois nouveaux protocoles seront bientôt conclus avec des intervenants clés comme Condition féminine Canada, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et le Centre national des arts. Depuis l'an 2000, 38 millions de dollars ont été investis dans des projets précis, dont 20 millions proviennent de partenaires fédéraux et d'autres intervenants. Cela signifie que l'effet de levier que nous voulions créer se fait de plus en plus sentir.

Voilà où nous en sommes dans nos efforts de coordination. Peu à peu, une nouvelle synergie se crée. Une synergie qui permettra de décupler la force de nos actions, de nous assurer d'éviter certains dédoublements et d'améliorer encore davantage notre efficacité.

[*Français*]

En milieu minoritaire, la culture a une fonction sociale importante. Elle assure la vitalité de la communauté et de sa langue. Lorsqu'on parle de l'épanouissement et du développement des communautés des langues officielles vivant en situation minoritaire, on ne peut nier l'importance du secteur des arts et de la culture.

Certaines personnes ont mentionné que la culture était la grande oubliée du Plan d'action pour les langues officielles. Ce n'est pas un portrait tout à fait juste lorsqu'on considère l'action de mon ministère et celle du gouvernement du Canada dans son ensemble. Une analyse des tendances du financement accordé au cours des quatre dernières années dans le cadre des ententes d'appui aux communautés de langues officielles vivant en situation minoritaire, a démontré que 20 p. 100 des sommes ont été attribuées à des organismes du secteur des arts et de la culture.

Il faut également tenir compte des nombreux programmes du portefeuille du Patrimoine canadien, dont les objectifs premiers sont de favoriser l'essor et le rayonnement des arts et de la culture. Je pense notamment à la Société Radio-Canada qui rejoint, par l'entremise de la télévision et de la radio, tous les francophones des quatre coins du pays; au Fonds canadien de télévision, dont un tiers de l'appui est réservé aux productions de langue française et qui, depuis 1999-2000, a investi près de 40 million de dollars dans la production d'émissions en français; au Fonds de la musique du Canada, dont 40 p. 100 du budget favorise la création du contenu francophone; au Conseil des arts qui finance directement le travail des artistes et d'organismes de ces communautés, et à d'autres programmes tels Espace culturel Canada et Présentation des arts Canada, qui contribuent à améliorer les infrastructures culturelles et patrimoniales et à enrichir les programmes au pays.

Je crois que vous avez compris que nos programmes culturels contribuent grandement à décupler la force de nos actions dans le secteur des langues officielles.

[English]

Each time that I meet with representatives from the cultural sector, they ask me the same question: Are you planning to renew the funding for the Tomorrow Starts Today initiative? This happened in October at my most recent meeting with provincial and territorial counterparts, who all agreed on the benefits of the initiative. This happened last week when I appeared before the House of Commons Standing Committee on Official Languages. I was asked a number of questions on this matter by members of the opposition as well as by my Liberal colleagues. In addition, last week, the Fédération culturelle canadienne-française sent a letter to the newspaper highlighting the importance of the Tomorrow Starts Today initiative for Canada's francophone community. Each time, I answer that I do not hold our country's purse strings, but that I am working unceasingly to make my cabinet colleagues aware of this issue. One thing is certain: The more we take a position in support of these programs, the more our voices will ring out loudly and clearly. In short, this is where we are. Much work remains to be done, but our commitment is strong and we are making progress.

As Minister of Canadian Heritage, I want to help give our francophone and anglophone youth living in minority communities the opportunity to grow, study, work, be creative and to fulfill their potential in their first language.

[Translation]

Wherever they live in Canada, anglophones and francophones must be able to take part in all the great challenges of our time. I intend to make use of the responsibility entrusted to me in order to work closely with all those who, like me, are committed to promoting the cause of French-speaking Canadians and strengthening our linguistic duality. I invite you at any time to share with me your vision and your ideas.

Senator Chaput: I would like to welcome you, Minister, as well as those accompanying you.

I greatly enjoyed your presentation. I believe there is a lot of hope in what you have just said. You said that you were going to work very hard on certain files, but that in the end, you are not giving us empty promises; you gave a portrait of the situation and the goals that you have set for yourself.

I have a few questions to ask you. The first is with respect to the Canada-community agreements. Today, several of my colleagues spoke with me. When I asked them how the consultations were going, they told me they were satisfied and that the consultations were going well. They are satisfied with the consultations that you have undertaken, they are comfortable and they are hopeful. Nonetheless, they did reiterate the urgent need to strengthen these Canada-community agreements.

The Canada-community agreements have been in effect throughout Canada for 11 years, there has been no increase in the funds allocated under them. Community groups and organizations which are fighting assimilation and are trying to continue to live in French find themselves in an increasingly

[Traduction]

D'ailleurs, chaque fois que je rencontre des représentants du secteur culturel, on me pose la même question : allez-vous renouveler le financement de l'initiative Un avenir en art? Ce fut le cas lors de ma dernière rencontre avec mes homologues provinciaux et territoriaux en octobre. Ces derniers ont reconnu à l'unanimité les bienfaits de cette initiative. Ce fut le cas lors de ma comparution devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes, la semaine dernière. Plusieurs questions à ce sujet m'ont été posées tant de la part des députés de l'opposition que de mes collègues libéraux. La semaine dernière, la Fédération culturelle canadienne-française a également fait parvenir une lettre aux journaux pour souligner l'importance d'Un avenir en art pour les communautés francophones au Canada. Chaque fois, je réponds que je ne suis pas le grand argentier du pays mais que je travaille d'arrache-pied pour sensibiliser mes collègues du Cabinet à cette question. Une chose est certaine : plus nombreux nous sommes à prendre position en faveur de ces programmes et plus notre voix résonne haut et fort. Voilà en bref où nous en sommes. Il reste beaucoup de travail à accomplir, mais la volonté est là est les dossiers progressent.

À titre de ministre du Patrimoine canadien, je veux contribuer à donner à nos jeunes anglophones et francophones qui vivent en situation minoritaire la chance de grandir, d'étudier, de travailler, de créer et de s'épanouir dans leur langue maternelle.

[Français]

Où qu'ils vivent au pays, les francophones et les anglophones doivent avoir la possibilité de participer à tous les grands défis de l'heure. J'entends profiter du rôle qui m'a été confié pour travailler de près avec tous ceux et celles qui partagent avec moi cette volonté de faire avancer la cause de la francophonie et de renforcer notre dualité linguistique. Je vous invite à me faire part, en tout temps, de votre vision et de vos idées.

Le sénateur Chaput : Je vous souhaite la bienvenue, madame la ministre, ainsi qu'aux personnes qui vous accompagnent.

J'ai beaucoup aimé votre présentation. Je trouve qu'il y a beaucoup d'espoir dans ce que vous venez de nous dire. Vous mentionnez que vous allez travailler très fort sur certains dossiers, mais que, finalement, vous ne nous faites pas de promesses vides; c'est un état de la situation et les objectifs que vous vous êtes donnés.

J'ai quelques questions à vous poser. La première a trait aux ententes Canada-communauté. Plusieurs de mes collègues ont communiqué avec moi aujourd'hui et lorsque je leur ai demandé comment allaient les consultations, ils m'ont dit qu'ils étaient satisfaits et que les consultations allaient bien. Ils sont satisfaits des consultations que vous avez mises sur pied, ils sont à l'aise et ils ont espoir. Ils m'ont, toutefois, réitéré le besoin urgent de bonifier ces ententes Canada-communauté.

Cela fait 11 ans que les ententes Canada-communauté existent à travers le Canada, ceci sans aucune augmentation et toujours avec les mêmes sommes d'argent. Les organismes et les groupes communautaires qui luttent contre l'assimilation et qui essaient de continuer la vie en français sont dans une position de plus en plus

vulnerable position. Our gains are very fragile. The strengthening of these agreements is very important for francophone minority communities throughout Canada. They are comfortable with the process that you have initiated, they are comfortable with the accountability. They are comfortable with being held to account for the money they will receive.

They have told me that they have taken a stand and that they are ready to develop a game plan which will justify their argument for increases. I think this is good news. I was very pleased to hear my colleagues' comments because, for some time, there was a lot of insecurity. I am sending you the message. My question with respect to the agreements is the following: Can we hope to see these agreements signed by April 2005?

Ms. Frulla: Thank you, Senator Chaput, that is very encouraging for us. I am going to be very honest and candid with you: in the beginning, when Ms. Sarkar, Ms. Judith Larocque and Mr. Hubert Lussier first mentioned the consultation to me, I replied "Oh no, no consultations." They convinced me with these two arguments: the first being that we have to take advantage of the consultations to see if what we've been doing is being done well, and if we remain very focused on our goal.

Second, there are organizations and associations which do a very good job but are excluded because they do not belong to the "club," figuratively speaking. Now we have to determine if we want to include them, and if so, how. This is what the dynamic looks like. The goal was also to start a dialogue in order to impress upon communities that not only Heritage Canada is responsible for official languages, but the government is as well. All departments are responsible. We must build a wider network, a stronger network rather than having just one stakeholder. That was the goal.

We are hearing that the consultations are going well and that there are going to be some wonderful recommendations. We are waiting for the recommendations, on the one hand in order to make decisions, and on the other hand because up until now \$35 million were assigned to the communities, and another \$19 million has been added on to this \$35 million over a period of five years, under the government action plan. So there will be a top up.

It is certain that when we have more, we do more. However, before telling you how we will invest this money, we are waiting for the outcome of these consultations.

Senator Comeau: I am happy to hear that everything is going well with the Canada-community agreements. We can perhaps ask the question to these groups next week; if I understand correctly they will appear to determine if other improvements are possible.

I have a set of unrelated questions. My first question is with respect to the comments made by the Official Languages Commissioner in her report, that states that some departments are still reticent to provide an evaluation of their achievements.

vulnérable. Nos acquis sont très fragiles. La bonification de ces ententes est très importante pour les communautés francophones minoritaires à travers le Canada. Ils sont à l'aise avec le processus que vous avez entrepris, et ils sont à l'aise avec la reddition des comptes. Ils sont à l'aise à répondre pour les argents qu'ils vont recevoir.

Ils m'ont dit qu'ils se sont pris en main et qu'ils sont prêts à développer des scénarios qui vont justifier les augmentations. Je pense que ce sont de bonnes nouvelles. J'étais très heureuse d'entendre ces commentaires de mes collègues parce que, pendant un certain temps, il y avait beaucoup d'insécurité. Je vous passe le message. Ma question par rapport aux ententes est la suivante : est-ce que l'on peut espérer que ces ententes pourraient être signés pour avril 2005?

Mme Frulla : Je vous remercie, sénateur Chaput, cela nous encourage beaucoup. Je vais être honnête et très candide avec vous : au début, lorsque madame Sarkar, Judith Larocque et Hubert Lussier m'ont parlé de consultations, j'ai dit : « Ah, pas des consultations. » Ils m'ont convaincue en disant deux choses; la première, il faut en profiter pour voir si ce que l'on fait, on le fait bien, et l'on est encore vraiment très focalisé sur notre objectif.

Deuxièmement, il y a aussi des organismes, des organisations, des associations qui font un très bon travail et qui sont exclus parce qu'ils ne font pas partie du « club », si l'on veut. Il faut savoir maintenant si on veut les inclure et si, oui, comment. C'est un peu toute cette dynamique. L'objectif était aussi d'ouvrir la conversation pour bien faire comprendre aux communautés que ce n'est pas seulement le Patrimoine canadien qui est responsable des langues officielles, mais c'est le gouvernement. C'est l'ensemble des ministères aussi. Il nous faut bâtir un réseau qui est beaucoup plus grand, donc beaucoup plus solide que d'avoir juste un intervenant. C'était l'objectif.

On entend que les consultations vont très bien et qu'il va y avoir de belles recommandations. On attend les recommandations, d'une part, pour prendre des décisions et, d'autre part, jusqu'à maintenant 35 millions de dollars étaient assignés aux communautés, à ce 35 million de dollars, on ajoute 19 millions de dollars, sur cinq ans, qui vient du plan d'action gouvernemental. Donc il va y avoir un ajout.

C'est sûr que lorsqu'on a plus, on en fait plus. Avant de vous dire, toutefois, où l'on va investir cet argent, on attend vraiment le fruit de ces consultations.

Le sénateur Comeau : Je suis content d'entendre que tout semble aller bien avec les ententes Canada-communauté. On pourra peut-être poser la question à ces groupes la semaine prochaine; si je comprends ils viendront pour voir si d'autres améliorations sont possibles.

J'ai une série de questions, elles ne sont pas toutes reliées. Ma première question porte sur des commentaires faits par la commissaire aux langues officielles dans son rapport, disant que certains ministères sont encore réticents à offrir le bilan des

I am referring to CIDA, which was specifically mentioned, the department refused to provide an evaluation of its achievements for 2003-2004.

Were you able to convince CIDA to submit an achievement plan? Are there any other agencies or departments which are refusing to provide a record of achievement?

Ms. Frulla: I will answer your question on departments, and Mr. Hubert Lussier will answer your question on CIDA. We have an agreement with 15 departments, and more departments are added on as we go along. There are two ways of proceeding: either through coercion or through persuasion. With the government's action plan, and the \$750 million tabled, voted, and approved two years ago, we have been able to do both. In other words, we had to coerce a bit in the interest of transparency, and accountability, obviously, when we receive money. Therefore, it is a matter of accountability for each and every department.

On the other hand, we want French to be contagious. We want departments to perceive the obligation to apply the official languages policy as an asset and not as a punishment. This is what we were getting at. But are we succeeding everywhere, every time, completely? There is still progress to be made. We held a meeting with francophone groups, a month and a half ago, alongside with Mr. Mauril Bélanger and the Minister of Justice, Mr. Irwin Cotler. It was quite impressive to see 15 ministers sitting around the table, coming together, and separately, to talk to francophone communities. With respect to CIDA, I will let Mr. Lussier answer the question.

Mr. Hubert Lussier, Director General, Official Languages Support Programs, Department of Canadian Heritage: I am afraid I do not have a definite reply to your question on CIDA's commitment. Discussions on how CIDA will give their report are now underway. It is true, as the minister said, that for some federal institutions, the task was easier and more natural than it was for others. There's still a lot to be done in this regard.

To add on to what the minister said, we recently developed mechanisms through a network of public servants within federal institutions, to make sure that the message on their responsibility is conveyed even better. We are in contact with the Official Languages Commission, which also supports this action. There are a lot of internal mechanisms, which are not always very visible, which still need to be improved, but which are already bearing fruit.

Senator Comeau: Let's just say we will get back to the question. After all these years, I find it difficult to believe that there are still federal agencies which refuse to report and that we must try to encourage them, educate them, inform them, particularly at this time in the evolution of our country. We will get back to this question.

Ms. Frulla: These measures were established and we will be more specific in our next report on the Official Languages Act. We will bring to the forefront departments which have been participating well from the beginning and those who have not been participating so well.

réalisations. Je fais référence à l'ACDI, qui a été spécifiquement nommée, qui refusait d'offrir son bilan de réalisation pour 2003-2004.

Est-ce que vous avez pu convaincre l'ACDI de vous soumettre ce plan de réalisation? Est-ce qu'il y a d'autres de ces agences ou ministère qui refusent d'offrir des bilans d'action?

Mme Frulla : Je vais répondre pour ce qui concerne les ministères, puis Hubert Lussier va répondre pour l'ACDI. On a une entente avec 15 ministères et on en ajoute au fur et à mesure. Il y a deux façons de faire, une façon coercitive et une façon convaincante. Avec le plan d'action du gouvernement, les 750 millions présentés, votés et approuvés il y a deux ans, on réussit à faire les deux. Autrement dit, on fait un peu de coercion parce qu'il faut de la transparence, être capable de faire une reddition de compte, forcément, quand on reçoit l'argent. Donc, il y a une question de responsabilisation de chacun.

Et d'un autre côté, on veut aussi que le français soit contagieux. On veut que les ministères voient cette obligation d'appliquer les deux langues officielles comme étant une richesse et non pas un pensum. C'est un peu ce que l'on voulait. Maintenant est-ce qu'on réussit partout, à tout coup, parfaitement? Il reste encore du chemin à faire. Je dois dire que nous avons eu une réunion avec les groupes francophones, il y a un mois et demi, avec Mauril Bélanger et le ministre de la Justice, Irwin Cotler. C'était assez impressionnant de voir les 15 ministres autour de la table, venant soit ensembles, soit séparément, pour parler aux communautés francophones. Quant à l'ACDI, je vais laisser M. Lussier répondre à la question.

M. Hubert Lussier, directeur général, Programme d'appui aux langues officielles, ministère du Patrimoine canadien : J'ai bien peur de ne pas avoir la réponse définitive à propos de l'engagement de l'ACDI. Les discussions se poursuivent avec l'ACDI sur la façon dont ils vont donner leur rapport. Il est exact, comme l'a dit la ministre, que pour certaines institutions fédérales, cela a été plus facile, plus naturel que pour d'autres. Il reste encore un pas à faire à cet égard.

Pour renchérir sur ce qu'a dit la ministre, on a développé récemment des mécanismes, par le biais d'un réseau de collègues fonctionnaires au sein des institutions fédérales, pour faire en sorte que le message de leur responsabilité passe mieux. On est en contact avec le Commissariat des langues officielles, également, qui nous appuie dans cette tâche. Il y a beaucoup de mécanismes internes, qui ne sont pas toujours très visibles, sur lesquels on a encore du progrès à faire, mais qui portent déjà des fruits.

Le sénateur Comeau : Disons qu'on reviendra sur la question. Je trouve un peu difficile de concevoir, après toutes ces années, qu'il y a encore des agences du gouvernement qui refusent et qu'il faut essayer de les encourager, les éduquer, les informer, surtout à ce moment de l'histoire de notre pays. On reviendra à cette question.

Mme Frulla : Ces mesures ont été mises en place et notre prochain rapport sur la Loi sur les langues officielles, va être beaucoup plus spécifique. On va mettre beaucoup plus en évidence ceux qui, d'emblée, participent bien et ceux qui le font moins.

Senator Comeau: Of course, there are going to be consequences or spin-offs if certain agencies are reluctant to meet the requirements; I am talking about part VII of the act.

My second question is with respect to Air Canada, a file that has started off some rumbings. I do not know if your department has anything to do with it; if not, then I will move to my third question. I was away last week and I only read about the news in the papers today. I see here that Air Canada is making some noise. I will read the quote. It is in English; I do not recall which newspaper the excerpt comes from:

[English]

Air Canada agrees with the need to provide bilingual services in the National Capital Region, Quebec, New Brunswick and regions where demand for French services is sufficiently high.

[Translation]

I suppose that Air Canada will determine where the needs are.

[English]

“It is just good customer service, driven by market demand,” Ms. Cook said.

[Translation]

In other words, where there is a significant number of francophones, they will provide services in both languages, but in regions which need these services the most, they will simply shut down the services. In my opinion, in the regions listed here, these regions are considered important for official languages, but they want to start cutting back on services in regions, which, as I have said, really need them.

Are you involved in this file? And if not, who is involved?

Ms. Frulla: It is the Minister of Transport, Mr. LaPierre, and I have heard him answer this question several times. For him, it is a priority commitment. You can invite the Minister of Transport to appear, he will be very pleased to answer your question and discuss with you.

Senator Comeau: Therefore you, as Minister of Canadian Heritage, you are not dealing with this issue.

Ms. Frulla: We deal with education agreements, and community agreements. That is our role, it is a cultural one, we also deal with coordination with the departments. That is the sum of our responsibilities under the act.

Senator Comeau: From time to time, I still find it difficult to determine where the line is.

Ms. Frulla: It is not always obvious.

Senator Comeau: No, because there are ministers responsible for official languages, ministers responsible for programs which support official languages and other departments, like the

Le sénateur Comeau : Bien sûr, il est censé y avoir des répercussions ou des retombées si certaines agences sont réticentes à répondre aux exigences; on parle ici de la partie VII de la loi.

Une deuxième question concerne Air Canada, qui commence à faire du bruit. Je ne sais pas si c'est votre ministère qui est concerné; si ce n'est pas le cas je passerai à une troisième question. J'étais parti la semaine dernière et je lisais les journaux aujourd'hui. Je vois ici que Air Canada est en train de faire un peu de bruit. Je vais lire la citation, c'est en anglais; je ne me rappelle pas dans quel journal c'était :

[Traduction]

Air Canada convient de la nécessité de fournir des services bilingues dans la région de la capitale nationale, au Québec, au Nouveau-Brunswick et dans les régions où la demande de services en français est suffisamment forte.

[Français]

Je suppose que c'est Air Canada qui déterminera où il y aura ces besoins.

[Traduction]

« Ce n'est que du bon service à la clientèle dû par la demande du marché, » dit Mme Cook.

[Français]

En d'autres mots, là où il y a des francophones en nombre considérable, ils voudront offrir le service dans les deux langues, mais dans les régions qui probablement en ont le plus besoin, ils couperont tout simplement le service. D'après moi, dans les régions qu'ils nomment ici, ce sont des régions considérées fortes pour les langues officielles, mais ils veulent commencer à réduire les services dans les régions qui, comme je le dis, en auraient vraiment besoin.

Êtes-vous impliqué dans ce dossier? Et sinon, qui serait impliqué?

Mme Frulla : C'est le ministre des Transports, M. LaPierre, et je l'ai entendu répondre à cette question à plusieurs reprises. Pour lui c'est vraiment une priorité d'engagement. Vous pourriez très bien recevoir le ministre des Transports, cela va lui faire plaisir de répondre et de discuter avec vous.

Le sénateur Comeau : Donc vous, comme ministre du Patrimoine canadien, vous ne touchez pas à ce dossier.

Mme Frulla : On touche les ententes en éducation, les ententes avec les communautés. C'est vraiment notre rôle, au niveau culturel, de même que la coordination avec les ministères. C'est la somme de nos responsabilités et ce que nous confère la loi.

Le sénateur Comeau : De temps à autre, j'ai encore de la difficulté à trouver la ligne.

Mme Frulla : Ce n'est pas toujours évident.

Le sénateur Comeau : Non, car on a des ministres responsables des langues officielles, des ministres responsables des programmes qui appuient les langues officielles et d'autres ministères, comme

Department of Transport, which deals with an act that obliges Air Canada to provide services in both languages. Therefore it is sometimes difficult for us to distinguish where are the lines of responsibility.

In your comments, you referred to French television, which is trying to serve all parts of the country. A few years ago, I tried myself to see whether there were some way of improving Radio-Canada's services, so that it would target not only Quebec, but Canada as a whole. I was not very successful at that time. I made a second attempt, to try to find out what the budget was for the most remote regions, and the president of the Corporation categorically refused to give me a regional breakdown of the figures for Canada. He said that as parliamentarians, we did not have a knowledge of these matters to properly assess the budget breakdown. It was like saying that we did not have the intellectual capacity required to question the president.

Have you, Minister, had an opportunity to review the services of this type provided by Radio-Canada?

Ms. Frulla: With respect to the Corporation's budgets, if there is one corporation that is close to the government, it is CBC Radio-Canada, together with the CRTC. They have internal auditors to ensure that the Corporation runs smoothly, but we do not control Radio-Canada's budgets, because this would be seen as interfering. That said, I do understand your point. As we know, a few years ago, when the government really needed to improve its financial situation, in 1995, when we were told that our economy was almost like that of a Third World country, the budget of CBC Radio-Canada was reduced by some \$400 million.

Management decided to cut regional services, because of this situation. The reason was that the listeners in the regions were being well served by private broadcasters. The Corporation therefore decided to concentrate on what it does well — namely national and international productions.

I have heard the question you have raised in almost every committee. Mr. Rabinovich is supposed to be putting forward a plan setting out his vision for regional services. We have to be careful here, however, we cannot ask CBC Radio-Canada to reinstitute regional services. The Corporation no longer has a regional presence, since the other broadcasters, including CTV, have taken their place in this regard. It would be very difficult to ask the Corporation to redeploy. That would cost hundreds of millions of dollars. However, that does not stop the Corporation from putting forward a plan to increase its presence in the regions, by offering information and having more regional production teams, involving local talents. It is already doing this, as we saw at the Gemini Awards Gala yesterday evening. We are waiting for this vision, and Mr. Rabinovich is working on it at the moment.

We asked him to do an administrative clean up, and he has been doing that for five years. Recently his mandate was renewed for three years, not five; so that he can complete the task he has

le ministère des Transports, qui s'occupent d'une loi qui oblige Air Canada à offrir les services dans les deux langues. Alors cela devient difficile pour nous parfois, quand on essaie de trouver des lignes de responsabilité.

Dans vos commentaires, vous avez parlé un peu de la télévision française qui essaie de servir tous les coins du pays. Il y a quelques années j'ai essayé moi-même de voir s'il y avait un moyen d'avoir une amélioration dans les services de Radio-Canada, pour faire un peu en sorte que Radio-Canada ne cible pas que le Québec mais cible le Canada. Je n'ai pas eu tellement de chance à ce moment. J'ai fait une deuxième tentative, pour essayer de voir ce qu'était le budget ciblé pour les régions les plus éloignées, et le président de Radio-Canada refusait catégoriquement de me donner les chiffres par région au Canada, disant que, comme parlementaires, nous n'avions pas assez de connaissances dans ces dossiers pour pouvoir évaluer la distribution des budgets. Alors nous n'avions pas la capacité intellectuelle de pouvoir questionner le président.

Est-ce que vous, madame la ministre, avez eu la chance d'examiner ce genre de services offert par Radio-Canada?

Mme Frulla : Concernant les budgets de Radio-Canada, s'il y a une société qui, avec le CRTC, est à portée de main du gouvernement, c'est bien Radio-Canada. Ils ont des vérificateurs internes pour voir à la bonne gouvernance de la société, mais on ne régit pas les budgets de Radio-Canada parce que ce serait considéré comme étant vraiment de l'interférence. Cela dit, je vous comprends. On le sait, il y a plusieurs années, quand le gouvernement avait vraiment besoin de récupérer de l'argent, en 1995, quand on disait que nous faisons montre d'une économie du tiers-monde ou presque, il y a eu des compressions à Radio-Canada de l'ordre de 400 millions.

La direction avait décidé de couper les services en région, forcée par les événements. La raison était que les auditeurs régionaux étaient bien servis par des diffuseurs privés. Radio-Canada décide alors de se concentrer sur ce qu'elle fait bien, des productions nationales et internationales.

La question que vous me posez, je l'ai entendue dans à peu près tous les comités. M. Rabinovich doit nous présenter un plan dans lequel il doit indiquer sa vision du déploiement régional. Maintenant, il faut faire attention, nous ne pouvons pas demander à Radio-Canada de se redéployer régionalement. La Société Radio-Canada n'a plus de franchise régionale depuis que les autres télédiffuseurs ont pris leur place sur ce plan, dont CTV. Il serait très difficile de demander à Radio-Canada de se redéployer. Cela coûterait des centaines de millions de dollars. Cependant, cela n'empêche pas Radio-Canada de nous proposer un plan où elle aurait pour mandat d'être plus présente dans les régions, où elle offrirait de l'information et tiendrait une production plus régionale, avec des talents locaux. Elle le fait déjà, comme nous l'avons vu au Gala des Prix Gémeaux, hier soir. Nous attendons cette vision, et M. Rabinovich y travaille.

Nous lui avons demandé de faire un ménage administratif; ce qu'il fait depuis cinq ans. Nous avons récemment renouvelé son mandat pour trois ans, et non pas cinq, afin qu'il termine la tâche

begun and focus more on the television component of the Corporation. We are waiting to see what the crown Corporation's response will be.

Senator Comeau: I can understand that you cannot give Mr. Rabinovich orders, and we would not want you to do so. However, when the president of a Canadian institution has a role to reach out to Francophones of the country, we would like him to have this feeling of belonging apply to all parts of the country. However, when the mandate amounts to serving Francophones where the population density is the greatest, I am not sure whether Canadians are well served. It is much easier to be a Francophone in Quebec city or Shipagan than in Baie-Sainte-Marie, Nova Scotia. If, like some Air Canada representatives, Mr. Rabinovich thinks that Radio-Canada does not need to serve the regions because there are not enough Francophones living there, why would we ask Canadians living in the regions to have some of their income tax dollars go to this Crown Corporation if its productions are not for them? If, in Mr. Rabinovich's opinion, members or senators do not have the intellectual capacity required to read a budget, what are we doing here? Perhaps you could tell us about this plan so that we can determine what should be done.

Ms. Frulla: I think that it would be a good idea to invite Mr. Rabinovich to appear before your committee so that you can put these questions to him directly. I am not denying that Radio-Canada has suffered some significant cutbacks, nor am I denying that there is a need for reinvestment. That being said, we must ensure that any investment which is made be carried out with a view of better serving the regions and, above all, in the spirit of respecting official languages and minority language communities.

I myself have a broadcasting background. It is often said that Radio-Canada cannot compete effectively at a local level because it has to maintain a national presence. This is explained by the fact that Radio-Canada has limited financial resources and a broader mandate than private television companies such as CTV or other broadcasters who are more successful on a regional level. Personally, I think that this argument is only applicable when we are talking about serving majority language community groups.

When the time comes to providing service to French-speaking minority communities, private television companies do not step up to the table. They have no obligation to do so. Their responsibility is to be financially successful. Although Radio-Canada has to stay within its budget, it does not have to meet the same criteria in terms of financial performance that private companies do. The mentality is very different.

Mr. Rabinovich definitely envisages a regional plan, so it would be really worth your while to put that question to him.

Senator Comeau: I do not want you to think that I was suggesting that supplementary funding is required.

Ms. Frulla: I did not get that impression at all.

Senator Comeau: I want Mr. Rabinovich to get his supplementary funding, but I am not convinced that he would use any extra money in the best interests of those communities which are most in need. We should certainly invite him to our

entreprise, pour se concentrer plus sur l'aspect télévisuel de Radio-Canada. Nous attendons de voir ce que la société d'État va nous répondre.

Le sénateur Comeau : Je peux comprendre que vous ne puissiez pas donner un ordre à M. Rabinovich, et nous ne voudrions pas que vous le fassiez, par contre, quand le président d'une institution canadienne est là pour rejoindre les francophones un peu partout dans le pays, nous voudrions qu'il essaie de faire partager ce sentiment d'appartenance à travers toutes les régions. Toutefois, quand le mandat consiste à desservir les populations francophones à plus forte densité, je ne sais pas si les Canadiens sont bien servis. C'est beaucoup plus facile d'être francophone à Québec ou à Shipagan qu'à Baie-Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse. Si M. Rabinovich se dit, à l'instar des représentants d'Air Canada, que Radio-Canada n'a pas besoin de desservir les régions parce que les francophones n'y sont pas assez nombreux, pourquoi demanderait-on aux Canadiens des régions de payer des contributions fiscales pour cette même radio d'État si sa production ne les concerne pas? Si, selon M. Rabinovich, leurs députés ou leurs sénateurs n'ont pas la capacité intellectuelle de lire un budget, que faisons-nous ici? Vous pourriez peut-être nous faire part de ce plan et nous pourrions voir ce qu'il y a lieu de faire.

Mme Frulla : Ce serait une très bonne idée d'inviter M. Rabinovich à votre comité et de lui poser directement ces questions. Je ne nie pas qu'il y ait eu des compressions importantes à Radio-Canada et que nous devons réinvestir dans la société, mais avant, nous devons nous assurer de le faire seulement dans la mesure où notre objectif est de mieux desservir les régions, surtout dans le respect des langues officielles et dans la langue de la minorité.

Je viens du milieu de la radiodiffusion, et l'argument voulant qu'on ne peut concurrencer localement de façon très ciblée — compte tenu de revenus limités et d'un mandat plus lourd que ceux des télévisions privées — CTV ou d'autres télédiffuseurs plus efficaces au plan régional, parce qu'on veut demeurer à l'échelle nationale, fonctionne quand on travaille avec la majorité.

Lorsque vient le temps de desservir les communautés francophones en situation minoritaire, les télévisions privées ne le font pas. Elles n'ont pas cette obligation. Les télévisions privées ont une obligation de rendement financier alors que Radio-Canada a une obligation de faire avec son budget, mais sans dépassement, et n'a pas à remplir ces critères de rendement financier. La mentalité est aussi très différente.

M. Rabinovich a vraiment l'intention de revoir un plan régional, alors il vaudrait la peine de lui poser la question.

Le sénateur Comeau : Je ne veux pas donner l'impression que j'étais en train de suggérer qu'il y ait des budgets supplémentaires.

Mme Frulla : Je ne pensais pas cela du tout.

Le sénateur Comeau : Je veux que M. Rabinovich ait ses budgets supplémentaires, mais je ne sais pas s'il les utilisera de façon convenable pour les communautés qui en ont le plus besoin. Nous devrions l'inviter à notre comité, mais je ne suis pas

committee, but I remain unconvinced that he had the interests of our communities at heart when he made decisions in the past, and I am not sure that the situation will change in the future.

Senator Léger: I am delighted to see you. You said that your background is in broadcasting, mine is culture. Thirty years after the enactment of the Official Languages Act, a great deal of progress has been made. English and French are on an equal footing and constitute the two founding pillars of our culture. Personally, I think that it encapsulates what it is to be Canadian.

You said that 20 per cent of the funds are allocated to culture. I believe that, in Canada, the influence of culture touches almost 80 per cent of our daily life. Across the country, culture is multifaceted: the ambassadors who promote our culture across the world, the Gemini Awards Gala which was on television last night. Culture reaches us through radio and television. Culture takes precedence over basics such as bread and butter. Even people who are extremely poor have a television. Culture is omnipresent. Do you therefore consider a 20 per cent share of the pie to be significant?

Ms. Frulla: It is more than that. Twenty per cent of the available funding is earmarked specifically for communities, but when we talk about the French fact, we are talking about the whole network, wherever we broadcast across Canada, be it with Radio-Canada or the Canadian Television Fund. That brings it up to around 45 per cent.

Mr. Lussier: Yes, it is a lot more than that. The 20 per cent applies to the \$35 million envelope to which you referred, the one which provides direct support to communities.

Ms. Frulla: It is difficult to say exactly what percentage of the overall funds are attributed to culture. Around 40 to 45 per cent of the Canadian Television Fund funding is reserved for French language. For the Canada Music Fund, it is 40 per cent; for the Canada Council for the Arts, which provides community level funding, the figure is about the same. Overall, I would say that it is between 45 and 50 per cent.

Senator Léger: Fine, but we also know that the influence is much more than that. On the national scene, as Canadians, that is where it happens.

Let us hope that Canadians realize more and more that in Canada, both languages are equal. Children are now learning about culture in our schools. So it is normal for us to allocate even more money to it. Do you agree that it is normal to increase funding allocations?

Ms. Frulla: It is normal except that with the government action plan, we are talking about \$750 million. That is a major commitment. For years, we did a lot, but now we must do more. If we want to double the number of young bilingual people, yes, we must invest money. If we say that we must absolutely help, support and have agreements in education and community centers, yes we must provide money. Having an action plan means that these needs have been identified. These are not wishes for the future. We are currently working with what was announced. I agree that it has been difficult to reach agreements with the provinces on education and that we are

convaincu qu'il avait les intérêts de nos communautés à l'esprit quand il a pris ses décisions, et je doute de celles qu'il prendra dans l'avenir.

Le sénateur Léger : Cela me fait plaisir de vous voir. Vous avez dit que vous étiez dans la radiodiffusion, moi, je suis à la culture. Trente ans après la promulgation de la Loi sur les langues officielles, beaucoup de progrès a été accompli, l'anglais et le français sont égaux et constituent les deux piliers de notre culture. Pour moi, c'est cela la définition même d'être Canadien.

Vous dites que 20 p. 100 des fonds sont attribués à la culture. Je trouve que l'influence de la culture dans le pays est de presque 80 p. 100. Nos ambassadeurs qui font la promotion de notre culture partout dans le monde, la télévision comme on l'a vue hier soir, au Gala des Prix Gémeaux, à la grandeur du pays, c'est cela la culture. Elle se trouve à la radio et maintenant à la télévision. La culture passe avant le pain et le beurre. Même si on est extrêmement pauvre, on a une télévision. La culture entre partout. Alors trouvez-vous qu'une allocation de 20 p. 100 pour la culture, c'est beaucoup?

Mme Frulla : C'est plus que cela. Vingt pour cent des fonds sont dirigés spécifiquement vers les communautés, mais quand on parle du fait français, on parle de de l'ensemble du réseau, où l'on diffuse à travers le Canada, que ce soit avec Radio-Canada, le Fonds canadien de la télévision, on parle alors d'à peu près 45 p. 100.

M. Lussier : Oui, c'est beaucoup plus que cela. Le 20 p. 100 s'applique à l'enveloppe d'environ 35 millions à laquelle vous avez fait référence, qui soutient directement les communautés.

Mme Frulla : Au plan culturel, dans le portefeuille global, c'est difficile à dire. Si on regarde le Fonds canadien de télévision, à peu près 40 à 45 p. 100 réservé aux francophones. Le Fonds de la musique, c'est 40 p. 100, le Conseil des arts, c'est du financement au niveau des communautés, c'est à peu près le même. Je dirais qu'au total, cela varie entre 45 et 50 p. 100.

Le sénateur Léger : Très bien, mais nous savons aussi que l'influence, c'est beaucoup plus que cela. Sur la scène nationale, comme Canadiens, c'est par là que cela passe.

Espérons que les Canadiens savent de plus en plus qu'au Canada, les deux langues sont égales. On forme maintenant les enfants à la culture dans nos écoles. Il est donc normal qu'on y alloue encore plus d'argent. Êtes-vous d'accord qu'il soit normal que les sommes allouées augmentent?

Mme Frulla : C'est normal excepté qu'avec le plan d'action gouvernemental, on parle de 750 millions de dollars. C'est un bel engagement. Pendant des années, on a fait beaucoup, mais là, il faut faire plus. Si on dit qu'on veut doubler le nombre de jeunes bilingues, oui il faut mettre de l'argent. Si on dit qu'il faut absolument aider, soutenir et avoir des ententes en éducation et les centres communautaires, oui il faut mettre de l'argent. Le fait d'avoir le plan d'action fait en sorte que ce besoin a été reconnu. Ce n'est pas un vœu du futur. On travaille actuellement avec ce qui a été annoncé. Je conviens que cela a été difficile, trop lent sur le plan de l'éducation de faire ces ententes avec les provinces. Il

moving too slowly. You must also bear in mind that education is a provincial jurisdiction and that the agreements we have do not leave communities hanging. We continue to provide funding prior to having entered into the real action plan for education, but it is delicate. In other words, we are not trying to hide our intentions from the provinces and to dictate what we are going to do in terms of education. It does not work that way. It is not good to go against the provinces. Hubert Lussier is working with each province to reach a bilateral agreement. We must try to gain acceptance for transparent mechanisms that will make provinces accountable to their people and enable us to reach a memorandum of understanding, in other words, guiding principles for everyone, excluding Quebec. Quebec is in a specific situation, because its minority language is English. The context is very different.

Senator Léger: Are the provinces, the territories, and Aboriginals convinced that both languages are equal?

Ms. Frulla: I would say yes. It is always stronger in some provinces than in others. Nova Scotia, New Brunswick, British Columbia and Manitoba are bilingual provinces. Quebec is a francophone province, and when you are francophone, you know that you need English. It is easier for some, but I would say that all in all, the answer is yes.

Senator Léger: Would you say that the federal government speaks this way to the provinces?

Ms. Frulla: It is in the Constitution.

Senator Léger: In other words, we are farther than we were in the beginning. I am against the word "minority." We should change the wording of statistics. There are no more borders. People travel by plane. If we have reached that point, it is thanks to the work that has been done for the past 30 years. It is normal to go farther now.

Ms. Frulla: We do, however, have legislation entrenched in the Constitution. We have this guideline which ensures that people who are less convinced must still subject themselves to it, but it is always better to be more and more convinced. Having said that, we have made excellent progress in terms of education, in the West and in the area of services as well.

Ms. Eileen Sarkar, Assistant Deputy Minister, Citizenship and Heritage, Department of Canadian Heritage: We are very encouraged with the participation of the provinces and the municipalities in reaching agreements to provide services to francophone communities. British Columbia signed an agreement with us for the first time three years ago. It is not a huge amount of money, but it shows a will on the part of the provinces and municipalities.

Senator Léger: The CBC is a national crown corporation. It is like the National Arts Centre.

Ms. Frulla: The National Arts Centre signed a protocol.

Senator Léger: Yes, I know. They come to see us to know what is national. They are all worked up that our taxes go there, so how do we make it national. I know it is not that simple.

faut aussi comprendre que l'éducation est du domaine provincial et que les ententes que l'on a ne laissent pas les communautés en plan. On continue le financement avant de rentrer dans le vrai plan d'action pour l'éducation, mais c'est délicat. Autrement dit, on n'arrive pas avec nos gros sabots dans les provinces pour leur dire ce qu'on va faire sur le plan de l'éducation. Cela ne fonctionne pas de cette façon. Ce n'est pas bon d'ouvrir un front fédéral-provincial. Hubert Lussier travaille avec chacune des provinces pour arriver à une entente bilatérale. On doit essayer de faire accepter des mécanismes de transparence qui feront en sorte que les provinces se rapporteront à leur population ainsi qu'un protocole d'entente, c'est-à-dire de grands principes pour tous, excluant le Québec. Le Québec a une situation particulière puisque sa langue minoritaire est l'anglais. Le contexte est très différent.

Le sénateur Léger : Les provinces, les territoires et les Autochtones sont-ils convaincus que les deux langues sont égales?

Mme Frulla : Je dirais que oui. C'est toujours plus fort dans certaines provinces que dans d'autres. La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, la Colombie Britannique et le Manitoba sont des provinces bilingues. Le Québec est une province francophone et quand tu es francophone, tu sais que tu as besoin de l'anglais. Il y en a pour qui c'est plus facile, mais je dirais que dans l'ensemble, la réponse c'est oui.

Le sénateur Léger : Diriez-vous que le gouvernement fédéral parle de cette façon aux provinces?

Mme Frulla : C'est dans la Constitution.

Le sénateur Léger : En d'autres mots, on est plus loin qu'au début. Je suis contre le mot « minorité ». On devrait changer la formulation des statistiques. On a plus de frontières. On voyage en avion. Si nous en sommes rendu là, c'est grâce au travail effectué depuis 30 ans. Il est normal d'aller plus loin maintenant.

Mme Frulla : On a quand même des lois enchâssées dans la Constitution. On a cette balise qui fait en sorte que ceux qui sont moins convaincus se doivent de s'y soumettre, mais c'est toujours mieux d'être de plus en plus convaincu. Cela dit, on a de très beau progrès sur le plan de l'éducation, dans l'Ouest et dans les services aussi.

Mme Eileen Sarkar, sous-ministre adjointe, Citoyenneté et patrimoine, ministère du Patrimoine canadien : Nous sommes très encouragés par la participation des provinces et des municipalités pour en venir à des ententes pour offrir le service aux communautés francophones. La Colombie-Britannique a conclu une entente avec nous pour la première fois il y a trois ans. Ce n'est pas une somme d'argent énorme, mais cela exprime une volonté de la part des provinces et des municipalités.

Le sénateur Léger : La Société Radio-Canada est une société d'État nationale. C'est comme le Centre national des arts.

Mme Frulla : Le Centre national des arts a signé un protocole.

Le sénateur Léger : Oui, je sais. Ils nous visitent pour savoir ce qui est national. Ils sont énervés parce que nos taxes vont là, alors comment le rendre national. Je sais que ce n'est pas si simple.

French-language CBC cut the budgets to the regions right away, because they had to do so. So the belief that Canada has two equal pillars, French and English, is not founded. I would like to draw a comparison with radio. Let's look at CJSE in Shediac. Ten years ago, the community radio station started broadcasting, and people at French-language CBC were all worked up, because they thought they would lose their listening audience. That was not the case. CJSE did so well that all of a sudden, francophones outside the Moncton region found that the music suited them, that the station met their needs, and anglophone radio stations are the ones that lost listeners. Not everyone is a die-hard French-language CBC listener like me. So the other francophone television stations like TV5...

Ms. Frulla: RDI, Art TV, Télé-Québec and TFO.

Senator Léger: Yes, but not everyone has access to those stations. They must be cable subscribers. In New Brunswick, with basic cable, we get French-language CBC and TV5. The federal government must be aware that all of these openings are important.

Ms. Frulla: Federal government involvement at the community level is limited to starting up and supporting projects throughout Canada. The provinces also have a role to play. When I was Quebec Minister of Culture, I funded the community sector. We cannot say that some provinces need a bit more support than others, but some could easily share the responsibilities. I am not saying that they do not do so, but the community sector is important for all of us. It must also be important for other levels of government, because it is also under their purview. It is a shared responsibility. We can accomplish a lot more if we work together. We do the start-up, we are there for the projects, but we cannot support all community television and radio stations throughout Canada, that is impossible. It is too heavy a burden to bear.

Senator Léger: I am very happy to hear that. Quebec has a kind of European attitude. We know that Europe invests heavily in culture; it is very important. We know that this attitude has put Quebec in the lead to some extent. If you are saying that other provinces could do better, that's great, we will push in that direction.

[English]

Senator Murray: I think we will give our staff an opportunity to work in English.

I was reading this morning the transcripts of previous meetings of this committee that I did not attend, as I am just joining the committee now. In particular, I was reading the testimony of the Commissioner of Official Languages when she was here on November 1.

She expressed the view, backed up by her legal advisers, that the Governor in Council has the authority to make regulations to, let us say, put some meat on the bones of Part VII of the Official Languages Act.

À Radio-Canada, on a fait des compressions budgétaires en région tout de suite parce qu'il fallait le faire. Donc la mentalité que le Canada a deux piliers égaux, le français et l'anglais, n'est pas ancrée. J'aimerais faire une comparaison avec la radio. Si je prends Shediac et CJSE. Il y a dix ans, la radio communautaire a commencé et les gens de la radio de Radio-Canada étaient bien énervés parce qu'ils pensaient perdre leurs clients. Cela n'a pas été le cas. CJSE a tellement bien fait que tout à coup, les francophones hors de la région de Moncton trouvaient que la musique leur allait, qu'elle répondait à leurs besoins et ce sont les postes anglophones qui ont perdu des auditeurs. Tout le monde n'est pas comme moi qui suis une invétérée de Radio-Canada. Donc les autres télévisions francophones comme TV5...

Mme Frulla : RDI, Art TV, Télé-Québec et TFO.

Le sénateur Léger : Oui, n'empêche que tous n'ont pas accès à tous ces postes. Ils doivent être abonnés au câble. Au Nouveau-Brunswick, avec seulement le câble de base, on a Radio-Canada et TV5. Le gouvernement fédéral doit être conscient que toutes ces ouvertures sont importantes.

Mme Frulla : L'implication du gouvernement fédéral dans le domaine communautaire se situe dans le démarrage et au soutien des projets à travers le Canada. Maintenant, il y a aussi le rôle des provinces. Lorsque j'étais ministre de la Culture du Québec, je finançaient le secteur communautaire. On ne peut pas dire que certaines provinces ont besoin d'un peu plus de soutien que d'autres, mais d'autres pourraient très bien partager les responsabilités. Je ne dis pas qu'elles ne le font pas, mais le secteur communautaire est important pour nous. Il faut aussi que ce soit important pour d'autres paliers gouvernementaux parce que cela relève aussi d'eux. C'est un travail en commun. On peut en faire beaucoup plus si on s'y met ensemble. On démarre, on est présent pour des projets, mais on ne peut pas soutenir toute la télévision et la radio communautaire à travers le Canada, c'est impossible. Le fardeau est trop lourd.

Le sénateur Léger : Je suis très heureuse d'entendre cela. Le Québec a une mentalité un peu européenne. On sait qu'en Europe, on investit beaucoup dans la culture, c'est très important. On sait que la population du Québec jouit d'une certaine avance de par sa mentalité. Si vous dites que les autres provinces pourraient faire mieux, tant mieux, on va pousser dans ce sens

[Traduction]

Le sénateur Murray : Je pense nous allons donner à notre personnel l'occasion de travailler en anglais.

Je lisais ce matin le compte rendu des séances antérieures du comité que j'ai manquées puisque je m'y joins aujourd'hui. En particulier, je lisais le témoignage de la commissaire aux langues officielles au moment de sa comparution le 1^{er} novembre.

Soutenue en cela par ses conseillers juridiques, elle a exprimé l'avis que le gouverneur en conseil a le pouvoir de prendre des règlements pour « muscler » en quelque sorte la partie VII de la Loi sur les langues officielles.

What is your view? What is the view of the government on that matter?

Ms. Frulla: I have to admit that I am not a legal expert. Mr. Cotler would be in a better position to give you an official answer.

However, I have to tell you that article 93 reads:

The Governor in Council may make regulations

(a) prescribing anything that the Governor in Council considers necessary to effect compliance...

I would say, Senator Murray, that I would be more comfortable if Mr. Cotler answered this.

We think yes.

Senator Murray: If you think yes, that is enough for me. I do not have a right to ask him what legal advice he is giving you. That is advice he gives to his colleague. However, if you think yes, and if your department thinks yes, my next question is: Are you giving any thought to regulations that you might bring in to give effect to Part VII?

Would you like some help from this committee?

The Chairman: Can I intervene? I appreciate this is your first round of questioning. You are raising a matter that this committee debated for some time. It came out of Senator Gauthier's bill, Bill S-3, which is now before the House of Commons. I am not sure if it is a good thing to have a debate at this stage on a matter that is out of our hands. However, I want to caution you that we sent it to the House of Commons and they have to make up their minds. I do not mind you picking the minister's brain. However, I do not think we should make that a habit.

Senator Murray: As I understood the commissioner's testimony at this committee, even without the bill, the government could make regulations. However, you do not want to give them any slack over there; is that what you are telling me? It is tactical advice.

Ms. Frulla: There are two ways of seeing things. The bill is now with the House of Commons. We are looking at it extremely carefully. We are for the philosophy behind the bill. We are now just analyzing the financial consequences of that bill; to what extent we can apply it in order to be responsible financially.

However, we do agree with the nature of the bill and its fundamentals. It is only that now there is the issue of the capacity to pay, and to what extent, the obligations and so forth. Since we do have the bill in the House of Commons, we will have to respond to it — and we want to. That will answer your first question, because we are not saying that we will only use regulation. We have a bill in front of us. Why not take this opportunity to study it deeply and see how we can manage it? As I said, what are the financial obligations, the restrictions and the opportunities? This is how we tackle the bill.

Senator Murray: I will leave it there, Minister.

Qu'en pensez-vous? Quelle est la position du gouvernement en la matière?

Mme Frulla : Je dois admettre que je ne suis pas juriste. M. Cotler est mieux placé que moi pour vous donner une réponse officielle.

Toutefois, l'article 93 se lit comme suit :

Le gouverneur en conseil peut prendre les règlements

a) qu'il estime nécessaires pour assurer le respect de la présente loi...

Je vous avouerai, sénateur Murray, que je me sentirais plus à l'aise de laisser M. Cutler vous répondre.

Nous pensons que oui.

Le sénateur Murray : Si vous pensez que oui, ça me suffit. Je n'ai pas le droit de lui demander quel avis juridique il vous donne. Ce sont les avis qu'il donne à ses collègues. Toutefois, si vous pensez que oui et si c'est l'avis de votre ministère, ma prochaine question est celle-ci : Réfléchissez-vous actuellement aux règlements que vous pourriez déposer pour donner effet à la partie VII?

Souhaitez-vous de l'aide du comité?

Le président : Me permettez-vous d'intervenir? Je comprends que c'est la première fois que vous posez des questions. Vous soulevez une question dont le comité débat depuis longtemps. Elle découle du projet de loi du sénateur Gauthier, le S-3, dont la Chambre des communes est actuellement saisie. Je ne suis pas convaincu qu'il soit indiqué de tenir actuellement un débat sur une question qui ne relève pas de nous. Sachez toutefois que nous l'avons transmis à la Chambre des communes et qu'elle doit prendre position. Cela ne me dérange pas que vous questionniez la ministre, mais cela ne doit pas devenir une habitude.

Le sénateur Murray : À ce que j'ai compris du témoignage de la commissaire au comité, même sans ce projet de loi, le gouvernement pourrait prendre un règlement. Sauf que vous ne voulez pas relâcher la pression sur eux; c'est bien ce que vous êtes en train de me dire? C'est une question de tactique.

Mme Frulla : Il y a deux façons de voir les choses. Le texte est actuellement à la Chambre des communes. Nous l'examinons très soigneusement. Nous souscrivons à ses principes. Nous sommes actuellement en train d'analyser ses conséquences financières; dans quelle mesure peut-on l'appliquer tout en étant financièrement responsable.

Quoi qu'il en soit, nous approuvons les principes directeurs du projet de loi. Se posent toutefois la dimension financière et les obligations qui en découlent. Comme le texte est à la Chambre des communes, il faudra y réagir et nous le voulons. C'est la réponse à votre première question parce que nous ne disons pas que nous nous contenterons de règlements. Nous sommes saisis d'un texte. Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour l'étudier à fond et voir ce que l'on peut en faire? Comme je l'ai dit, il faut déterminer quelles sont les obligations financières, les restrictions et les possibilités. C'est ainsi que nous abordons le texte.

Le sénateur Murray : Je vais en rester là, madame la ministre.

With regard to this objective of increasing from, I think it was 68 per cent to 80 per cent the number of francophone students who go to French-language school, what is the problem? Am I correct in assuming from what you said about the need for quality education for francophone students the problem is that a significant number of those students do not attend the schools that are at their disposal?

Ms. Frulla: There are two problems. One problem is exactly what you have mentioned. We do have to promote the value of being bilingual, the value of learning French, even if your milieu is totally anglophone. Once we promote it, we need teachers of good quality. That is why we want to increase the training of those teachers. In milieux that are very anglophone, it is harder to get really qualified teachers. The training is important to us, and promoting the access to and the learning of French is one of the keys.

Ms. Sarkar is saying that we are investing \$250 million to \$300 million to promote access to and integration of minority language education. We invested in program quality and cultural enrichment of school environments; teachers and education support services; access to post-secondary education and promotion of research on minority language education; and dissemination of knowledge.

Much of it is about providing the tools, improving the teaching, and also promotion.

Senator Murray: You are not suggesting that the provinces are not respecting article 23 of the Charter?

Ms. Frulla: I am not suggesting that. We are only there to help them out, mostly, in a difficult task. We have the responsibility to provide support. The action plan is there for us to do so. That is why we are negotiating with the provinces now. Our negotiations are conducted bilaterally because the provinces do not all have the same needs. The objectives are doubling the numbers in French as a second language or supporting it in minority milieux, and we have different objectives that everyone can agree on; but after that, you have to deal with the provinces on a one-to-one basis.

Senator Murray: I understand that. Are those the negotiations with regard to the earmarked funds? Is that what we are talking about here?

Ms. Frulla: Yes, exactly.

Senator Murray: Are they supplementary to the agreements that exist now for minority language education?

Ms. Frulla: Absolutely, and that brings us to \$1.3 billion.

Senator Murray: Now that the constitutional obligation of Quebec is to schools based on language rather than religion, what is the view with regard to the status quo there — the availability of education in the second language?

En ce qui concerne l'objectif de faire passer de 68 à 80 p. 100, je crois, le nombre d'élèves francophones qui fréquentent l'école de langue française, où est la difficulté? Ai-je raison de déduire de ce que vous avez dit au sujet de la nécessité d'un enseignement de qualité pour les élèves francophones que le problème tient à ce qu'un nombre important d'entre eux ne fréquentent pas les écoles qui sont à leur disposition?

Mme Frulla : Il y a deux problèmes. Le premier est précisément ce que vous venez de dire. Il faut d'abord promouvoir l'intérêt d'être bilingue, d'apprendre le français, même si votre milieu est totalement anglophone. Cela fait, il nous faut des enseignants de qualité. C'est pourquoi nous voulons améliorer leur formation. Dans les milieux très anglophones, il est difficile de trouver des enseignants vraiment qualifiés. La formation est importante pour nous et promouvoir l'accès au français et son apprentissage sont des éléments clés.

Mme Sarkar me dit que nous investissons entre 250 et 300 millions pour promouvoir l'accès à l'enseignement dans la langue de la minorité ainsi que son intégration. Nous avons investi dans la qualité des programmes et dans l'enrichissement culturel des milieux scolaires; les services de soutien aux enseignants et à l'enseignement; l'accès à l'enseignement postsecondaire et la promotion de la recherche en enseignement dans la langue de la minorité; ainsi que la dissimulation du savoir.

Dans une grande mesure, il s'agit de fournir les outils, d'améliorer l'enseignement et de faire de la promotion.

Le sénateur Murray : Êtes-vous en train de dire que les provinces ne respectent pas l'article 23 de la Charte?

Mme Frulla : Pas du tout. Nous sommes là pour les aider, essentiellement, dans une tâche difficile. Notre responsabilité est d'apporter de l'aide. C'est à cela que sert le plan d'action. C'est pourquoi nous sommes actuellement en train de négocier avec les provinces. Nos négociations sont bilatérales parce que les besoins des provinces ne sont pas tous les mêmes. L'objectif est de doubler le nombre de ceux qui apprennent le français comme langue seconde ou de soutenir la langue en milieu minoritaire, et il existe divers objectifs auxquels tous peuvent souscrire; au-delà, il faut traiter individuellement, avec les provinces.

Le sénateur Murray : Je le comprends. Est-ce qu'il s'agit des négociations concernant les fonds ciblés? C'est de cela qu'il s'agit?

Mme Frulla : Précisément.

Le sénateur Murray : Cela vient-il s'ajouter aux ententes qui existent déjà pour l'enseignement de la langue de la minorité?

Mme Frulla : Oui, et ça nous porte à 1,3 milliard.

Le sénateur Murray : Maintenant que l'obligation constitutionnelle du Québec est d'offrir des écoles en fonction de la langue plutôt que la religion, quelle est votre position au sujet du statu quo dans ce domaine : la disponibilité d'enseignement dans la deuxième langue?

Ms. Frulla: As you know, there is a court case on this in which parents are asking the Supreme Court to pronounce on the availability of English schools for children who did not have their basic education in English.

Senator Murray: It is a Charter issue.

Ms. Frulla: Yes, it puts in question the language act in Quebec and their whole approach. If you are asking me about the broad question, I will tell you, coming from Quebec and having served in the Quebec government with Mr. Bourassa and Mr. Ryan, I think we got linguistic peace. Personally, I think we should leave it at that, having lived through all the turmoil of those nine years.

Senator Murray: Am I to gather from that that the anglophones generally are satisfied with the educational facilities they have for their students?

Ms. Frulla: Yes.

Senator Buchanan: There is an old saying that you cannot teach an old dog new tricks. Let me put it this way: First of all, I am not a dog. Second, I am not old and therefore, with the help of this committee, I will learn French.

Ms. Frulla: Perfect.

Senator Buchanan: Second, I want to welcome you to the committee. I met you a few weeks ago, not for the first time, on the plane when you were going to Halifax, and I mentioned to you then that not that many years ago, I would have been in a position to extend the welcome of Nova Scotia to you.

I know that during your term of office with the Government of Quebec under the able leadership of my dear and late friend, Robert Bourassa, you were in Nova Scotia; and when I was the premier of, I will say, the second greatest province in Canada — because in your presence I will say Quebec is probably the greatest — should I say that, chair? No?

I always take my cue from Senator Comeau.

You have that kind of rare experience as a minister in the federal government of having been a provincial minister, and you bring that knowledge of federal-provincial situations to your ministry in Ottawa. I have that, too; as a premier of a province for 13 years, I can bring that kind of experience to Ottawa in my present position, so you and I have much in common.

Ms. Frulla: A lot of history in common, too.

Senator Buchanan: A lot of history. That is right.

I do want to say that among all the Canadian premiers I met from 1978 to 1991, Robert Bourassa was one of the finest men I have ever known. He was such a gentleman.

Mme Frulla : Comme vous le savez, il y a actuellement une affaire devant les tribunaux sur ce point. Des parents demandent à la Cour suprême de se prononcer sur la disponibilité d'écoles de langue anglaise pour les enfants qui n'ont pas fait leur primaire en anglais.

Le sénateur Murray : Cela fait intervenir la Charte.

Mme Frulla : Oui, cela remet en question la législation linguistique du Québec et toute sa démarche. Si vous me demandez mon avis sur la question dans son ensemble, je vous répondrai que venant du Québec et ayant été membre du gouvernement de M. Bourassa et de M. Ryan, je pense que nous avons obtenu la paix linguistique. Personnellement, je pense que l'on devrait en rester là, ayant vécu ces neuf années mouvementées.

Le sénateur Murray : Dois-je en conclure que les anglophones sont en général satisfaits du dispositif d'enseignement à la disposition des élèves?

Mme Frulla : Oui.

Le sénateur Buchanan : D'après le dicton, on n'apprend pas à un vieux singe à faire la grimace. Mettons les choses ainsi. D'abord, je ne suis pas un singe. Deuxièmement, je ne suis pas vieux et, avec l'aide du comité, je vais apprendre le français.

Mme Frulla : Parfait.

Le sénateur Buchanan : Deuxièmement, je tiens à vous souhaiter la bienvenue au comité. Je vous ai rencontrée il y a quelques semaines — pas pour la première fois — à bord de l'avion qui vous menait à Halifax, et je vous ai dit qu'il n'y a pas tant d'années que cela j'aurais été en mesure de vous souhaiter la bienvenue en Nouvelle-Écosse.

Je sais que pendant votre mandat au gouvernement du Québec sous la conduite assurée de mon cher et défunt ami Robert Bourassa, vous êtes venue en Nouvelle-Écosse. Quand j'étais le premier ministre de la, disons, deuxième province du pays en excellence — car devant vous je dirais que le Québec est sans doute en première place — est-ce le genre de propos que je devrais tenir, monsieur le président? Non?

Je m'inspire toujours de ce que dit le sénateur Comeau.

Vous avez la rare expérience d'être ministre du gouvernement fédéral après avoir été ministre au niveau provincial, et vous mettez à profit cette connaissance du dossier fédéral-provincial dans votre portefeuille à Ottawa. C'est mon cas aussi. Comme premier ministre d'une province pendant 13 ans, je peux mettre à profit ce genre d'expérience à Ottawa dans mes fonctions actuelles. Vous et moi avons donc beaucoup en commun.

Mme Frulla : Une longue histoire ensemble, aussi.

Le sénateur Buchanan : Une longue histoire. C'est vrai.

Je veux dire que de tous les premiers ministres provinciaux canadiens que j'ai rencontrés de 1978 à 1991, Robert Bourassa est un des meilleurs êtres que je n'ai jamais connus. Quel gentleman il était.

I remember, in one of the first meetings I had with him, that the page brought over a glass of milk and put it in front of him. I am a milk drinker also, and so I walked over and I told him, “You know, I am so pleased to see that you drink milk because I do also.” Immediately, he summoned the page and told him to bring me a glass of milk. From then on, as Senator Murray may recall, at federal-provincial conferences, Premier Bourassa and I always had a glass of milk in front of us. That is just a little aside that I thought I would throw in — a nice commercial.

I should also tell you that in Nova Scotia, we celebrated the 100th anniversary of the Acadian flag at Port Royal — that would be from 1882, I believe, to 1982. I was there in 1982 with the Prime Minister at that time, Mr. Trudeau. In addition to that, as you are well aware, the Acadians came to Nova Scotia and founded Acadia 400 years ago this year, in 1604. I was not there then, but I certainly was in 2004. Nova Scotia has a storied history as far as the Acadians are concerned, and as far as francophones are concerned in this country.

Now, another little editorial; I am not egotistical, but I was the first premier of Nova Scotia to recognize the vital importance of French in that province. As Senator Comeau and Senator Murray would know, during my terms, we commenced the first francophone school boards in Nova Scotia. We also started the first full French-language schools in the Acadian districts, and other things were brought about during that time. For that, the University of St. Anne awarded me an honorary doctorate of political science.

It is interesting that from the time I left in 1991 to the present, not much has progressed. However, it is happening now. We have a very dynamic, young, new MLA, new minister in Nova Scotia, by the name of the Honourable Chris d’Entremont. You have probably met him. He has introduced a bill in the Nova Scotia legislature to ensure that French language service is available to francophones in Nova Scotia in many government departments, and it will escalate to all government departments. That bill was introduced just a few months ago. He is continuing this important work, even though, in Nova Scotia, the percentage of francophones is about 2 to 3 per cent. Is that right, Senator Comeau?

Senator Comeau: It is 4.5 per cent.

Senator Buchanan: I was close. We are moving in the right direction. You were in Halifax a few weeks ago in your capacity as Minister of Heritage, and I think you noticed that we are moving in the right direction in Nova Scotia.

Ms. Frulla: Yes.

Senator Buchanan: That is why I am pleased that I was asked to become the Deputy Chair of the Official Languages Committee.

After that total editorial on my part, I want to ask you a question.

À l’occasion d’une des premières réunions que j’ai eue avec lui, je me souviens, le page est venu placer un verre de lait devant lui. Je suis buveur de lait moi aussi et j’ai fait quelques pas vers lui pour lui dire : « Vous savez, cela me fait tellement plaisir de voir que vous buvez du lait parce que j’en bois moi aussi. » Tout de suite, il a rappelé le page pour lui demander de m’apporter un verre de lait. Depuis ce jour, le sénateur Murray s’en souviendra, aux conférences fédérales-provinciales, le premier ministre Bourassa et moi-même avons toujours eu un verre de lait devant nous. C’est une petite anecdote que j’ai voulu rappeler — une pub sympathique.

Je dois aussi vous dire que la Nouvelle-Écosse a célébré le 100^e anniversaire du drapeau acadien à Port Royal — en 1882, je crois c’est donc dire en 1982. J’y étais en 1982 avec le premier ministre de l’époque, M. Trudeau. De plus, comme vous le savez, les Acadiens sont arrivés en Nouvelle-Écosse et ont fondé l’Acadie il y a 400 ans cette année, en 1604. Je n’y étais pas à l’époque, mais j’y étais bien en 2004. La Nouvelle-Écosse a une histoire riche pour ce qui est des Acadiens et pour ce qui est des francophones du pays.

Une autre petite annonce : Je ne suis pas un égotiste, mais j’ai été le premier premier ministre de la Nouvelle-Écosse à reconnaître l’importance vitale du français dans la province. Les sénateurs Comeau et Murray le savent, c’est sous mon mandat que l’on a créé les premiers conseils scolaires francophones de la province. Nous avons aussi créé les premières écoles entièrement de langue française dans les circonscriptions acadiennes et pris d’autres initiatives. En signe de reconnaissance, l’Université St. Anne m’a remis un doctorat honorifique en science politique.

Je remarque avec intérêt que depuis mon départ en 1991 jusqu’à aujourd’hui, les choses ont peu progressé. Elles commencent à changer maintenant. Nous avons un nouveau député et ministre en Nouvelle-Écosse du nom de Chris d’Entremont, qui est très jeune et dynamique. Vous l’avez sans doute rencontré. Il a déposé un projet de loi à l’Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse pour garantir le service en langue française aux francophones de la province dans de nombreux ministères d’abord et puis à tous les ministères. Le projet de loi a été déposé il y a quelques mois à peine. Il poursuit ce travail important même si en Nouvelle-Écosse le pourcentage de francophones n’est que de 2 ou 3 p. 100. C’est bien ça, sénateur Comeau?

Le sénateur Comeau : Il est de 4,5 p. 100.

Le sénateur Buchanan : J’étais proche. Nous avançons dans la bonne voie. Vous étiez à Halifax il y a quelques semaines en votre qualité de ministre du Patrimoine et vous avez constaté, je crois, que la Nouvelle-Écosse est dans la bonne voie.

Mme Frulla : Oui.

Le sénateur Buchanan : C’est pourquoi je suis ravi d’avoir été invité à devenir vice-président du Comité des langues officielles.

Après cette digression, je voudrais vous poser une question.

What do you mean — Senator Murray has already mentioned this, but I still do not understand — when you talk about increasing from 68 per cent to 80 per cent the proportion of francophone children enrolled in French-language schools? I find it difficult to understand. Are you saying that 68 per cent to 80 per cent of children are francophones, or will be francophones, in French-language schools?

Ms. Frulla: There are francophones out there who do not avail themselves of their rights. They have rights to French education, but they do not avail themselves of those.

Senator Buchanan: Why do they not?

Ms. Judith Larocque, Deputy Minister, Canadian Heritage: There are several reasons. Sometimes the parents do not appreciate the quality of the teaching; or, for young people who would like to continue in a post-secondary institution in the French language, sometimes those options are not available.

These measures are trying to create a climate in which parents will want their kids to go where the quality of the education is such that it is attractive to parents and young people to continue their studies in the French language.

Senator Buchanan: When you say “the proportion of francophone children,” is that children of francophone parents or children of one francophone parent? How does this work today?

Mr. Lussier: One parent entitles you to the right to education in the minority language, in this case, French.

Senator Buchanan: That is what we are talking about here. You are saying that the government aims to increase that percentage from 68 per cent to 80 per cent? All right. Again, welcome.

[Translation]

The Chair: I know that Senator Chaput has another question. I do not know if it deals with Air Canada, but allow me to raise a specific point. As you know, Minister, we have a minority government. An election was held recently and there could be another one any day. God or the majority will decide. After each election, portfolios change. What has always bothered me, and please do not take this personally, is that when there are upheavals and changes of this nature, the programs and their beneficiaries are the ones that suffer. I may be right or I may be wrong, but I would like you to give me some guarantees in this regard.

For example, you are currently negotiating agreements with the communities or with the provinces. If two or three months down the road, we are plunged into another election, who would be running the shop? I know that you keep the title of minister until you are replaced.

Ms. Frulla: That is not the intention, we agree on that.

Que voulez-vous dire — le sénateur Murray en a déjà parlé mais je ne comprends toujours pas — quand vous parlez de faire passer de 68 à 80 p. 100 la proportion d'enfants francophones inscrits à l'école française? J'ai du mal à comprendre. Êtes-vous en train de dire qu'entre 68 et 80 p. 100 des enfants sont francophones, ou seront des francophones, à l'école de langue française?

Mme Frulla : Il y a des francophones au pays qui ne se prévalent pas de leurs droits. Ils ont le droit à l'enseignement en français mais ne s'en prévalent pas.

Le sénateur Buchanan : Et pourquoi?

Mme Judith Larocque, sous-ministre, ministère du Patrimoine canadien : Il y a plusieurs raisons à cela. Parfois, les parents n'apprécient pas la qualité de l'enseignement; ou, pour les jeunes qui voudraient poursuivre dans un établissement postsecondaire de langue française, parfois cette option n'existe pas.

Ces mesures essaient d'instaurer un climat qui incitera les parents à envoyer leurs enfants là où la qualité de l'enseignement est telle qu'il sera intéressant pour les parents et les jeunes qui voudront poursuivre leurs études en français.

Le sénateur Buchanan : Quand vous dites « la proportion des enfants francophones », s'agit-il d'enfants de parents francophones et d'enfants d'un seul parent francophone? Comment cela fonctionne-t-il aujourd'hui?

M. Lussier : Un parent suffit à vous donner le droit à l'enseignement dans la langue de la minorité, dans le cas présent : le français.

Le sénateur Buchanan : C'est ce dont nous parlions ici. Êtes-vous en train de dire que le gouvernement cherche à faire passer ce pourcentage de 68 à 80 p. 100? Très bien. Encore une fois, soyez les bienvenus.

[Français]

Le président : Je sais que le sénateur Chaput a une autre question. Je ne sais pas si elle est en rapport avec Air Canada, mais permettez-moi de soulever un point en particulier. Vous le savez, madame la ministre, le gouvernement est dans une situation minoritaire. Il y a eu des élections récemment et il pourrait s'en tenir à tout moment. Les dieux ou la majorité décideront. Après chaque élection, il y a des changements de portefeuille. Ce qui m'a toujours dérangé, et je vous prie de ne pas le prendre comme une critique personnelle, c'est que lors des bouleversements et des changements de cette nature, ce sont les programmes et leurs bénéficiaires qui en souffrent. J'ai raison ou tort, mais je voudrais que vous me donniez une assurance sur ce point.

Par exemple, vous négociez en ce moment des ententes avec les communautés ou avec les provinces. Si dans deux ou trois mois, nous étions plongés dans un autre exercice électoral, qui serait alors responsable de la boutique? Je sais que vous restez ministre en titre jusqu'à ce que vous soyez remplacée.

Mme Frulla : Ce n'est pas l'intention, nous nous entendons bien.

The Chair: I am talking about a hypothetical situation. Suppose you are replaced, your successor will have to familiarize himself or herself with the portfolio, the content of the programs, et cetera. Can you guarantee that in a similar context, that does occur from time to time, program recipients will not have to suffer and that we will deliver the goods on time, so that they can plan in a reasonable way? What have you put in place to ensure continuity?

Ms. Frulla: First of all, we work on the long term and the short term. In the short term, we want to sign agreements in education, that is crucial. In the meantime, current agreements will continue to operate. No one will be deprived of what they are entitled to.

However, we want to sign these agreements before March 2005. I doubt — now I may be wrong — that there will be an election in March 2005. So these agreements will be completed.

To answer your question specifically, once the agreements are signed, the funding will flow; that is automatic. It is the same thing for the communities: consultations will wrap up in January 2005, and based on these consultations, decisions will be made by March 2005, in other words, in parallel. Once the agreements are signed with the communities, funding mechanisms fall into place automatically.

The philosophy behind these agreements flows from the government plan. This plan is well explained and well established. You have the role of the Commissioner of Official Languages to maintain order. We have mechanisms to ensure that communities are not deprived of anything because of elections that we more or less want to hold.

The system is put in place, not only for official languages, but also for culture, and the status of women. A minister will always give direction, but that is always with respect to follow-up. If not, in some cases, if it is a major policy direction, we ensure first of all that we have allies, partners in other places.

Second, we always ensure that it is feasible. In short: long-term vision, but short-term action. That is the way to work in a minority government.

Senator Murray: That is why we have a permanent public service.

[English]

Senator Murray: Ministers come and ministers go, but the civil service goes on forever.

Senator Buchanan: Who is minding the shop?

Senator Murray: They are.

Ms. Frulla: Thank God — and you have lived it, Senator Murray — we have this continuity and protection. There is an orientation, depending on who is there, but I have the firm

Le président : Je parle d'une situation hypothétique. À supposer que vous soyez remplacée, votre successeur devra se familiariser avec le portefeuille, le contenu des programmes, et cetera. Pouvez-vous me donner l'assurance que, dans un contexte pareil, qui survient de temps en temps, les bénéficiaires des programmes n'auront pas à souffrir et qu'on pourra livrer la marchandise à temps, pour qu'ils puissent planifier raisonnablement? Qu'avez-vous en place pour assurer la continuité?

Mme Frulla : Premièrement, on travaille à long terme et à court terme. À court terme, on veut conclure les ententes en éducation, c'est crucial. En attendant, les ententes actuelles continuent de fonctionner. Personne ne sera privé de son dû.

Par contre, on veut conclure ces ententes avant le mois de mars 2005. Je doute — je peux me tromper — qu'au mois de mars 2005, il y ait une élection. Donc ces ententes seront terminées.

Pour répondre spécifiquement à votre question, une fois les ententes conclues, les financements en découleront; c'est un automatisme. C'est la même chose pour les communautés : les consultations se terminent en janvier 2005, et à partir de ces consultations, les décisions seront prises en vue du mois de mars 2005, donc en parallèle. Une fois les ententes établies avec les communautés, les mécanismes pour la rétribution de fonds se font automatiquement.

Dans ces ententes, une philosophie découle du plan gouvernemental. Ce plan est bien expliqué et bien établi. Vous avez le rôle de la commissaire aux langues officielles pour rappeler à l'ordre. Nous avons des mécanismes pour faire en sorte que les communautés ne seront pas privées à cause de rendez-vous électoraux plus ou moins voulus.

Le système est mis en place, non seulement pour les langues officielles, mais aussi pour la culture, la condition féminine. Un ministre va donner des orientations, mais c'est toujours par rapport au suivi. Sinon, dans certains cas, si ce sont des orientations majeures, on s'assure premièrement d'avoir des alliés, des partenaires d'autres parties.

Deuxièmement, nous nous assurons que c'est faisable. En résumé : vision à long terme, mais action à court terme. C'est la façon de travailler dans un gouvernement minoritaire.

Le sénateur Murray : C'est pour cela que nous avons une fonction publique permanente.

[Traduction]

Le sénateur Murray : Les ministres passent, mais la fonction publique reste.

Le sénateur Buchanan : Qui veille aux grains?

Le sénateur Murray : Eux.

Mme Frulla : Dieu merci — Et vous l'avez vécu, sénateur Murray — nous avons cette continuité et cette protection. C'est une orientation, dépendant de qui est là, mais j'ai la ferme

intention of being here and staying for a while. For four months, we have been going through all those briefings in committees and whatever. Trust me. I have the intention of staying for a while.

Senator Buchanan: You learned that positive attitude from people like Robert Bourassa.

[Translation]

Senator Chaput: I will try to be brief. To follow up on what Senator Comeau was saying, Air Canada is the responsibility of the Department of Transport. I am surprised to see that section 41 and section 42 in Part VII do not confer a responsibility upon Canadian Heritage to ensure that Air Canada fulfills its obligations. That might mean that either the department is not on the list of organizations or institutions, or it found a way out.

Second comment: in your presentation, you mentioned protocols that are in place. Fifteen protocols are already in place in very important sectors. Are there any clauses in these protocols that protect the rights of the official language minority and that require provinces to account for how they use the funds they receive for services in French? If the 15 protocols in place do not contain such a clause, can you, Minister, ensure us that new protocols will contain a clause that will protect the rights of francophones and that will require the provinces to be accountable?

In particular, I am thinking about the example of the Department of Indian Affairs and Northern Development. I was talking today with a francophone from the North who told me that the NWT, the Yukon and Nunavut have agreed to provide health care services in French and have developed a plan that they have submitted. They are now waiting to be part of the funding allocated to the Department of Indian Affairs and Northern Development, based on services, and they are hoping that a clause will protect their rights.

Ms. Frulla: Firstly, as regards Air Canada, Part VII applies to Crown corporations. Air Canada is a private company.

Senator Chaput: But do they not receive funding from the federal government?

Ms. Frulla: Yes, as does, among others, Bombardier. Air Canada is a private company these days. However, its contractual obligations include a bilingualism clause.

To get back to your question, Part VII does not apply. That is why the matter falls under the purview of the Department of Transport. As a private airline, everything that relates to the management of Air Canada, in terms of other companies and competition, comes under the Department of Transport.

intention d'être ici et de rester un moment. Pendant quatre mois, nous avons participé à toutes ces séances d'information dans une multitude de comités. Croyez-moi. J'ai bien l'intention d'être ici un moment.

Le sénateur Buchanan : Vous avez acquis cette attitude positive au contact de gens comme Robert Bourassa.

[Français]

Le sénateur Chaput : Je vais tâcher d'être brève. Pour faire suite aux propos du sénateur Comeau, Air Canada est sous la responsabilité du ministère des Transports. Je suis surpris de constater que la partie VII de l'article 41 ainsi que de l'article 42 ne confère pas une responsabilité à Patrimoine canadien pour assurer qu'Air Canada se conforme à ses obligations. Cela peut vouloir dire que, soit ce ministère n'est pas sur la liste des organismes ou des institutions, soit il s'est trouvé une porte de sortie.

Deuxième commentaire : vous avez parlé des protocoles en place, lors de votre présentation. Quinze protocoles sont déjà en place touchant des secteurs très importants. Dans les protocoles en place, est-ce qu'il y a des clauses qui protègent les droits de la minorité de langue officielle et qui obligent les provinces à rendre des comptes sur l'usage des sommes qu'elles reçoivent pour les services en français. S'il n'y a pas de clause dans les 15 protocoles en place, pouvez-vous, madame le ministre, nous assurer que les nouveaux protocoles contiendront une clause qui protégera les droits des francophones et qui soumettra les provinces à une obligation de reddition de compte?

En particulier, je prends l'exemple du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Je parlais aujourd'hui avec une francophone du Nord qui me disait que les TNO, le Yukon et le Nunavut se sont entendus pour des services de santé en français et ont développé un plan qui a été soumis. Ils attendent maintenant qu'ils fassent partie des sommes allouées au ministère des Affaires Indiennes et du Nord canadien, en fonction des services, et espèrent qu'une clause va protéger leurs droits.

Mme Frulla : Concernant Air Canada, la partie VII s'applique aux corporations de la couronne. Air Canada est une société privée.

Le sénateur Chaput : Ils reçoivent des fonds du gouvernement fédéral?

Mme Frulla : Bombardier aussi en reçoit et d'autres compagnies. Air Canada est une entreprise privée maintenant. Par contre, dans ses obligations de vente ou d'achat, il y avait une clause de bilinguisme.

La partie VII, pour répondre à votre question, ne s'applique pas. C'est pour cette raison que cela relève du ministère des Transports. Tout ce qui concerne la gestion d'Air Canada, en tant que compagnie privée d'aviation, par rapport à d'autres compagnies et à la compétition, relève du ministère des Transports.

Second, we have to be careful not to mix apples and oranges. We have entered into agreements with the provinces regarding education. Those agreements are different from the 15 memoranda of understanding. We have memoranda of understanding with the different departments which require them to provide services in French. We ask the departments to provide us with reports. Our annual report will provide you with more detailed information on this. More emphasis will be placed on some departments than on others. Generally speaking, we have the full participation of 15 departments.

The agreements with the provinces on education are an entirely separate issue. We sent out a letter stating the following:

In compliance with its own action plan and the stated education objectives of the Canadian action plan, your government has the responsibility to submit a final report on investments and the results achieved for 2004-2005.

We are asking the provinces to submit a report. That is part of the negotiations which should conclude with the signing of the agreements in March 2005.

Senator Chaput: Does that also apply to health accords?

Ms. Frulla: No. We are involved in the education agreements in terms of French and second-language teaching. Health Canada looks after its own negotiations.

Senator Chaput: As the Minister for Canadian Heritage, do you have an interdepartmental responsibility to encourage the Department of Health to provide a protection clause?

Ms. Frulla: Yes, we have a coordination role to play. We have the responsibility of ensuring that the Department of Health provides services in French.

I am not working alone. Mauril Bélanger is responsible for the government's action plan. Our programs go beyond the confines of government walls. Legislatively speaking, we are responsible for Part VII and community programs. We have that responsibility. Mauril Bélanger is responsible for the government action plan, all \$750 million of it.

The Chair: I know that Senator Comeau wishes to speak. Minister, I know that we had agreed to let you go around 6:30. Could you grant us a few more minutes?

Ms. Frulla: Of course.

Senator Comeau: I would like to come back to the discussion that you had with Senator Chaput regarding Air Canada's commitment to official languages. I am going to quote from a bill which dates back to 1989 under which the government decided to sell its shares in Air Canada. The piece of legislation to which I am referring is the Air Canada Public Participation Act. The government mandated Air Canada to buy its shares. I would now like to quote to you from an article which appeared in the *National Post* on the 29th:

Deuxièmement, il ne faut pas mêler les deux choses. Nous avons des ententes avec les provinces en éducation. Cela ne fait pas partie des 15 ententes. On a des protocoles d'entente avec des ministères qui les obligent à offrir des services en français. On demande aux ministères de nous fournir des rapports. À ce sujet, notre rapport annuel sera plus détaillé. Ce qui veut dire que l'on insistera plus sur certains ministères et moins sur d'autres. En général, on a 15 ministères qui participent pleinement.

Maintenant, pour les ententes avec les provinces, en éducation, c'est une autre chose. Nous avons envoyé une lettre disant :

Votre gouvernement devra soumettre un rapport certifié final sur les investissements réalisés et les résultats atteints en 2004-2005, conformément à son plan d'action et en lien avec les objectifs en éducation du Plan d'action du Canada.

On demande aux provinces de soumettre un rapport. Cela fait partie des négociations qui doivent se terminer et les ententes qui doivent être signées en mars 2005.

Le sénateur Chaput : Est-ce que cela s'applique également à des ententes dans le domaine de la santé?

Mme Frulla : Non. Nous, c'est vraiment en éducation, l'enseignement du français et l'enseignement de la langue seconde. Le ministère de la Santé s'occupe de ses négociations.

Le sénateur Chaput : Avez-vous une responsabilité interministérielle, à titre de ministre du Patrimoine canadien, d'encourager le ministère de la Santé à s'assurer qu'il y ait une clause de protection?

Mme Frulla : Oui, on a une responsabilité de coordonner que le ministère de la Santé s'assure qu'il donne les services en français. On a cette responsabilité.

Je ne suis pas la seule. Mauril Bélanger a la responsabilité du Plan d'action gouvernemental. Nos programmes sont dirigés vers l'extérieur, à l'extérieur du gouvernement. Nous sommes responsables de la partie VII législativement parlant, et des programmes vers les communautés. C'est notre responsabilité. Mauril Bélanger a la responsabilité du Plan d'action gouvernemental, des 750 millions.

Le président : Je sais que le sénateur Comeau voudrait prendre la parole. Madame la ministre, nous avions convenu de vous libérer vers 18 h 30. Vous avez quelques minutes encore?

Mme Frulla : Bien sûr.

Le sénateur Comeau : Je voudrais revenir à la discussion que vous avez eue avec le sénateur Chaput, au sujet de la participation d'Air Canada dans le dossier des langues officielles. Je vais citer le projet de loi qui date de 1989, dans lequel le gouvernement a décidé de vendre ses parts. Cela a été fait selon la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada. Le gouvernement avait mandaté Air Canada pour acheter des parts appartenant au Canada. Je vous cite une phrase qui se trouve dans le *National Post* du 29 :

“— the airline have operations in Winnipeg, Montreal and Mississauga, and that it be held to the requirements of the Official Languages Act as if it were a federal institution.”

That completely contradicts what you said to Senator Chaput. You said that Air Canada, as a private company, was not subject to the Official Languages Act.

The Chair: I do not believe that that was what Ms. Frulla said. She did say that Air Canada was a private company, but she did not go as far as to say what is said in the article that you are quoting.

Senator Comeau: I am just quoting the article. Perhaps I should ask whether the journalist is mistaken?

Ms. Frulla: I said that, according to their own rules they have to respect bilingualism. But, they are a private company. We cannot make them respect bilingualism in the way that we would be able to, were they a crown corporation.

Senator Comeau: Were you saying earlier that the journalist was mistaken?

The Chairman: I apologize for interrupting, but the Commissioner of Official Languages, who attends these meetings, has just confirmed that Air Canada is indeed subject to the Official Languages Act in its entirety, including Part VII.

Ms. Frulla: They do currently have an obligation under Part VII, but negotiations are underway. This really is a matter for the transport minister because, and I am sure the Commissioner of Official Languages will agree with me, these negotiations are somewhat particular. We are talking about a company which was a crown corporation, which was subject to legislation governing crown corporations, and which has now become a private company. As a private company, it was on the verge of bankruptcy. This means that, in addition to other obligations, employment, market and economic factors have to be taken into consideration. If you want me to tell how it is, yes, the government wants Air Canada to apply the Official Languages Act or to be bilingual.

However, in spite of our desire for Air Canada to remain bilingual and meet its responsibilities, there is negotiating to be done. How far these negotiations might go is a question for the transport minister. I have no control over it. The financial negotiations are out of my hands. It could well be decided that Air Canada is to remain a fully bilingual company across Canada. However, at the moment, this is being challenged. I have, however, heard the Minister of Transport vehemently defend the government's position that Air Canada should not become only partially bilingual.

Senator Comeau: I understand all of that. However, if you are the minister responsible for enforcing the Official Languages Act, you cannot tell us that, because Air Canada is a private company, it is the Minister of Transport, rather than yourself, who has the responsibility for official languages. You are the Minister responsible for Official Languages, not the Minister of Transport.

« — the airline have operations in Winnipeg, Montreal and Mississauga, and that it be held to the requirements of the Official Languages Act as if it were a federal institution. »

Cela contredit carrément ce que vous avez indiqué au sénateur Chaput, à savoir que cette entreprise privée n'est pas assujettie à la Loi sur les langues officielles.

Le président : Je ne crois pas que ce soit ce que Mme Frulla a dit. Elle a affirmé que c'était une compagnie privée, mais elle n'est pas allée aussi loin que votre citation.

Le sénateur Comeau : Je lis la citation. Ma question pourrait être : est-ce que le journaliste est dans l'erreur?

Mme Frulla : J'ai dit que dans leur loi, ils sont obligés d'observer le bilinguisme. C'est une compagnie privée. On ne peut pas les obliger comme s'ils étaient une société d'État.

Le sénateur Comeau : Avant que vous ne répondiez, vous étiez en train de dire que le journaliste est dans l'erreur?

Le président : Je m'excuse de vous interrompre, mais la commissaire aux langues officielles, qui assiste à ces réunions, me confirme qu'Air Canada est assujettie à l'ensemble de la Loi sur les langues officielles, y compris à la partie VII de la loi.

Mme Frulla : Il y a une obligation à la partie VII actuellement, excepté qu'il y a présentement des négociations. Il faut absolument faire appel au ministre des Transports parce que dans la négociation — je pense que la commissaire aux langues officielles sera d'accord avec moi — on se retrouve dans une condition particulière. Une compagnie qui était et fonctionnait comme société d'État, assujettie aux lois d'une société d'État, est devenue une compagnie privée. Cette compagnie privée était presque en faillite; il y a donc des impératifs d'emplois, des impératifs du marché, des impératifs économiques qui s'ajoutent aux obligations. Le gouvernement veut qu'Air Canada applique la Loi sur les langues officielles ou soit bilingue, on va dire les vrais mots.

Maintenant, dans cette volonté qu'Air Canada demeure bilingue et respecte ses obligations, il y a aussi des tractations qui peuvent se faire. Jusqu'à quel point les tractations peuvent-elles aller, il faut parler au ministre des Transports. Ce n'est plus sous mon contrôle. Les tractations financières et économiques ne sont plus dans mes mains. On pourrait décider un jour qu'Air Canada demeure une compagnie parfaitement bilingue à la grandeur du Canada. Mais actuellement, il y a des demandes. Ce que j'ai entendu dire du ministre des Transports, avec véhémence, c'est que notre volonté gouvernementale n'est pas de voir Air Canada devenir partiellement bilingue.

Le sénateur Comeau : Je comprends tout cela. Si vous êtes la ministre responsable de l'application de la Loi sur les langues officielles, nous ne pouvons pas soutenir que, Air Canada étant une compagnie privée, vous n'êtes plus la ministre responsable des langues officielles et que cette responsabilité incomberait au ministre des Transports. Vous êtes la ministre responsable des langues officielles, pas la ministre des Transports.

Ms. Frulla: I should perhaps mention Mauril Bélanger who has a role to play regarding the exception that is Air Canada. Some areas are not at all clear. In other words, my colleague who is responsible for transport has responsibilities regarding the sector's financial well-being and providing service to Canadians. Mauril Bélanger, the Minister responsible for Official Languages, is responsible for enforcing Part VII. Air Canada is an exception, and has to be treated as such. The Commissioner of Official Languages is not responsible here. She cannot treat it in the same way.

Senator Comeau: Mr. Chairman, if there is ambiguity surrounding who is responsible for official languages, I believe that it is incumbent upon us to clear up the situation. We do not want a situation whereby the Minister responsible for Official Languages, the Minister of Transport and the Minister of Canadian Heritage are telling us that such and such a minister has such and such a responsibility, et cetera.

We require more precise information about these responsibilities. This brings me back to what we were saying to the Commissioner of Official Languages, in other words, there are problems which have to be resolved.

Ms. Frulla: Let me explain where I have a slightly different opinion. We have the \$750-million government action plan. In general, it is rolling out very well. There is an exception, and that is Air Canada. I sat on the Senate Standing Committee on Transport and Communications. I was able to appreciate the responsibilities and difficulties which the company faces. It is not easy. Everybody will complain if there is no longer transport in the regions. Air Canada is an exceptional case and has to be treated as such. However, the government's position has not changed. We want Air Canada to remain bilingual. That is the government's position, and that is the law.

Senator Murray: We privatized Air Canada. In doing so, we bound them to respect the Official Languages Act. Bankruptcy does not change anything.

Ms. Frulla: I never said that the act would no longer apply. Never! Negotiations are underway on other points, people have their own agenda in business negotiations. The government's position has not changed. The law is the law. It was a condition of Air Canada's privatization. We are not getting involved in financial negotiations. Our position has not changed. Air Canada has to remain bilingual. Both the Minister of Transport and Mauril Bélanger, the Minister responsible for Official Languages, have said so loud and clear.

Senator Comeau: If there is a lack of responsibility and accountability regarding Air Canada, the same is perhaps also true of Minister Brison's proposed sale of all federal buildings in Canada. I think that the committee ought to turn its attention to that issue.

The Chairman: There are many problems and a huge range of opinions regarding the implementation of the Official Languages Act. This evening, we are here to study the Minister of Canadian Heritage's portfolio. I understand that there is a degree of

Mme Frulla : Je pourrais mentionner Mauril Bélanger dans ce dossier, précisément par rapport à une exception qui s'appelle Air Canada. Il y a des pistes d'action qui ne sont pas tout à fait claires. Autrement dit, mon collègue responsable du transport est responsable de la santé financière et du service à la population. Il y a le responsable de la partie VII, Mauril Bélanger, responsable gouvernemental des langues officielles. C'est un peu un cas d'exception et il doit être traité comme un cas d'exception. La commissaire aux langues officielles ne peut pas le faire. Elle ne peut pas le traiter de cette façon.

Le sénateur Comeau : Monsieur le président, s'il y a ambiguïté pour savoir qui est responsable de la question des langues officielles, je crois que c'est notre rôle et notre responsabilité de voir à ce qu'il n'y ait pas ce genre d'ambiguïté. On n'a pas besoin que le ministres responsables des langues officielles, le ministre des Transports, le ministre de Patrimoine canadien nous indiquent que tel ministre prendra telle responsabilité, et cetera.

Il faut avoir des précisions sur ces responsabilités. Cela rejoint un peu ce que nous disait la commissaire aux langues officielles, c'est-à-dire qu'il y a des problèmes qu'on doit régler d'une manière ou d'une autre.

Mme Frulla : Je vais vous dire où je diverge un peu. D'une part, il y a eu un Plan d'action gouvernemental de 750 millions de dollars. D'autre part, il y a, dans l'ensemble du Plan d'action gouvernemental, une action qui se déroule très bien. Il y a un cas d'exception, Air Canada. J'ai siégé au Comité sénatorial permanent des transports et des communications. J'ai constaté quelles sont les obligations et les difficultés auxquelles fait face la compagnie. Ce n'est pas simple. Après cela, tout le monde va se plaindre qu'il n'y a plus de transport dans nos régions. C'est un cas d'exception qui doit être traité de façon très particulière. Cependant, la position gouvernementale ne change pas. On veut qu'Air Canada demeure bilingue. Cela a été la position gouvernementale et c'est la loi.

Le sénateur Murray : Nous avons privatisé Air Canada. Ce faisant, nous lui avons imposé la Loi sur les langues officielles. La faillite ne change pas les choses.

Mme Frulla : Je n'entends jamais dire que la loi ne s'appliquera plus. Jamais! Dans les tractations d'affaires, il y a des intentions et des négociations par rapport à d'autres choses. La position gouvernementale ne change pas. La loi, c'est la loi. C'est une condition de la privatisation d'Air Canada. Nous ne nous immisçons pas dans les tractations économiques. Nous ne bougeons pas. Air Canada doit demeurer bilingue. Le ministre des Transports le dit et Mauril Bélanger, le ministre responsable des langues officielles, le dit aussi, haut et fort.

Le sénateur Comeau : S'il y a un manque de responsabilité et d'imputabilité face à Air Canada, il y en aura peut-être également avec la vente de tous les édifices fédéraux au Canada, telle que proposée par le ministre Brison. Je crois qu'il s'agit d'une question sur laquelle le comité devrait se pencher.

Le président : Il y a énormément de problèmes et d'opinions différentes en ce qui concerne l'application de la Loi sur les langues officielles. Ce soir, nous devons examiner le portefeuille du ministre du Patrimoine canadien. Je comprends qu'il y a des

overlap. I am not criticizing you, Senator Comeau, but I want to remind you that there is also the House of Commons Standing Committee on Official Languages. I do not want our committee to spread itself too thinly or to cover the same ground that is being covered by the House of Commons. That being said, we can ignore the House of Commons. The Senate can choose to do as it sees fit.

I was a member of the transport committee which studied the privatization of Air Canada. I clearly remember that, at that time, the minister assured us that the Official Languages Act would continue to apply to Air Canada. That has not changed. However, from time to time, as Canada changes and evolves, we encounter problems which we must endeavour to resolve. Let us try to concentrate on the questions which we had agreed to discuss at the beginning of this exercise. If Senator Comeau wants us to call upon the Minister of Transport, so be it.

Senator Comeau: Did I mention that we ought to look at the issue of accountability? That should perhaps be a priority for the committee. However, we cannot fulfill our responsibilities when the minister says: Yes, but that is an exception.

The Chairman: It would perhaps have been smarter of me not to raise the problem of Air Canada this evening.

Senator Comeau: I was the one who raised the issue.

The Chairman: Yes, but it does not fall under the direct remit of Ms. Frulla.

Senator Comeau: She is not responsible for the Official Languages Act? That is news to me!

The Chairman: It is a responsibility which is shared amongst several departments.

Ms. Frulla: Two hours into this debate, you are surely not accusing us of shirking our responsibilities. I cannot accept that! As I have attempted to explain, we are responsible for the Official Languages Act in those instances where the Official Languages Act applies. In the case of Air Canada, the Official Languages Act does apply. There is a bilingualism clause in the piece of legislation pertaining to Air Canada. The government's stance has not changed on Air Canada. Not in the slightest! The law exists, and is applicable. We are not responsible for economic wheeling and dealing or the wishful thinking of some buyers who would like to be able to shirk their responsibilities. At the moment, there is no problem with Air Canada. The law exists and Air Canada has to respect it. We have nothing to do with wishful thinking on the part of buyers.

Senator Comeau: We will come back to this another time.

Senator Léger: Minister, can you envisage the day when there will be no more borders and the skies will be open? What do you think about that?

Ms. Frulla: I am here in my capacity as Minister for Canadian Heritage. That is difficult enough. Have you any idea of the enormous responsibilities incumbent upon the Minister of Canadian Heritage and the minister responsible for the status of

chevauchements. Je ne vous fais pas un reproche, sénateur Comeau, mais il y a aussi un Comité sur les langues officielles à la Chambre des communes. Je voudrais que ce comité ne se disperse pas trop et qu'il ne fasse pas en double le travail qui se fait ou se fera à la Chambre des communes. On peut ignorer la Chambre des communes. Le Sénat peut prendre la direction qu'il veut.

J'ai fait partie du Comité des transports qui s'est penché sur la privatisation d'Air Canada. Je me souviens très bien qu'on a reçu l'assurance du ministre à ce moment que la Loi sur les langues officielles continuerait de s'appliquer à Air Canada. Rien n'a changé. Cependant, le pays évolue, il y a des problèmes qui percent de temps à autre et il faut tâcher de les solutionner. Essayons de nous concentrer sur les questions que nous avons convenu de débattre au tout début de cet exercice. Si le sénateur Comeau désire qu'on fasse venir le ministre des Transports, on peut le faire.

Le sénateur Comeau : Ai-je dit qu'on devait se pencher sur la question d'imputabilité? Peut-être que cela deviendra une priorité pour ce comité. Cependant, si la ministre dit : oui, mais c'est une exception. Alors on ne peut pas jouer notre rôle.

Le président : En réalité, il aurait peut-être été plus heureux de ma part de ne pas soulever le problème d'Air Canada ce soir.

Le sénateur Comeau : C'est moi qui ai soulevé la question.

Le président : Oui, mais cela ne fait pas partie des responsabilités spécifiques de Mme Frulla.

Le sénateur Comeau : Elle n'est pas responsable de la Loi sur les langues officielles? J'apprends quelque chose de nouveau ici ce soir!

Le président : Cette responsabilité est partagée par plusieurs ministères.

Mme Frulla : Honnêtement, deux heures plus tard, on ne peut tout de même pas dire qu'on se décharge de nos responsabilités. Je m'excuse! Comme j'ai tenté de l'expliquer, nous sommes responsables de la Loi sur les langues officielles dans la mesure où la Loi sur les langues officielles s'applique. Dans le cas d'Air Canada, la Loi sur les langues officielles s'applique. La compagnie Air Canada a dans sa loi une clause de bilinguisme. Notre position gouvernementale n'a pas changé par rapport à Air Canada. Pas du tout! La loi est là et elle s'applique. Nous ne sommes pas responsables des tractations économiques ou des velléités de certains acheteurs de vouloir se décharger de leurs responsabilités. Actuellement, il n'y a pas de problèmes à Air Canada. La loi est là et Air Canada est obligée de la respecter. Les velléités des acheteurs ne relèvent pas de nous.

Le sénateur Comeau : On y reviendra.

Le sénateur Léger : Madame la ministre, pouvons-nous penser à un ciel ouvert parce qu'il n'y a plus de frontières? Quelle est votre opinion là-dessus?

Mme Frulla : Je suis ici en tant que ministre du Patrimoine canadien. C'est assez difficile. Connaissez-vous l'ampleur des responsabilités du ministre du Patrimoine canadien et du ministre responsable de la condition féminine? Honnêtement, je serais très

women? To be frank, it would be rather difficult for me to give you a personal opinion because I am not familiar with the subject. I want the same as you do. I want an efficient and safe service to be provided in my language. That is what I am asking for as a citizen.

The Chair: Ms. Frulla, on behalf of the senators, I would like to thank you for your candor and honesty which have been extremely helpful to our committee.

Ms. Frulla: The pleasure is all mine.

The committee adjourned.

mal venue de donner une opinion personnelle car je ne connais pas ce sujet. Je veux la même chose que vous. Je veux un service efficace et sécuritaire, offert dans ma langue. Comme citoyenne, c'est ce que je demande.

Le président : Madame Frulla, au nom des sénateurs, je tiens à vous remercier de votre honnêteté et de votre franchise qui ont été très utiles à notre comité.

Mme Frulla : C'est moi qui vous remercie.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING

Monday, November 15, 2004

The Honourable Mauril Bélanger, P.C., M.P., Minister Responsible
for Official Languages.

Monday, November 29, 2004

The Honourable Liza Frulla, P.C., M.P., Minister of Canadian
Heritage.

WITNESSES

Monday, November 15, 2004

Privy Council Office:

Marie E. Fortier, Deputy Minister, Intergovernmental Affairs.

Monday, November 29, 2004

Canadian Heritage:

Judith Larocque, Deputy Minister;

Eileen Sarkar, Assistant Deputy Minister, Citizenship and Heritage;

Hubert Lussier, Director General, Official Languages Support
Programs.

COMPARAISSENT

Le lundi 15 novembre 2004

L'honorable Mauril Bélanger, C.P., député, ministre responsable
des langues officielles.

Le lundi 29 novembre 2004

L'honorable Liza Frulla, C.P., députée, ministre du Patrimoine
canadien.

TÉMOINS

Le lundi 15 novembre 2004

Bureau du Conseil privé:

Marie E. Fortier, sous-ministre, Affaires intergouvernementales.

Le lundi 29 novembre 2004

Ministère du Patrimoine canadien:

Judith Larocque, sous-ministre;

Eileen Sarkar, sous-ministre adjointe, Citoyenneté et patrimoine;

Hubert Lussier, directeur général, Programmes d'appui aux langues
officielles.